

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE CADRAGE DE L'INFORMATION ET LA DÉONTOLOGIE  
JOURNALISTIQUE FONT-ILS BON MÉNAGE ?

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN COMMUNICATION

PAR  
MICHEL LEMAY

OCTOBRE 2018

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

The bullshitter is neither on the side of the true nor on the side of the false. His eye is not on the facts at all, as the eyes of the honest man and of the liar are, except insofar as they may be pertinent to his interest in getting away with what he says. He does not care whether the things he says describe reality correctly. He just picks them out, or makes them up, to suit his purpose.

Harry Frankfurt  
On Bullshit

Storytelling has come to rival logic as a way to understand legal cases, geography, illness or war. Stories have become so pervasive, critics fear they have become a dangerous replacement for facts and reasoned argument.

Lynn Smith  
Not the Same Old Story

## NOTE LIMINAIRE

Il sera question dans ce mémoire de l'efficacité et des effets secondaires du vaccin Gardasil. Notre étude n'est pas de nature médicale et ne porte pas sur le bien-fondé des programmes de vaccination gouvernementaux, mais sur l'information véhiculée par les médias.

Aucun vaccin n'est sûr à 100 %. Gardasil peut provoquer des effets secondaires. Dans le but de ne pas alourdir le texte, nous ne mentionnerons pas le caractère relatif de l'innocuité de Gardasil chaque fois que nous mentionnons qu'il est sécuritaire. Lorsque nous écrivons que le vaccin est sûr, nous signifions qu'il est aussi sûr que la recherche a permis de le déterminer.

La présente recherche se concentre sur un article paru le 5 février 2015 dans le quotidien canadien Toronto Star, article qui a déclenché une controverse. Nous avons contacté le journal en janvier 2018 afin de solliciter sa collaboration. Le journal a refusé, par la voix de son rédacteur en chef, Michael Cooke, et de son ombudsman, Kathy English. On nous a signalé s'en tenir aux commentaires exprimés publiquement en 2015. Nous tiendrons compte de ceux-ci, mais ils ne permettent pas de répondre aux questions que nous aurions aimé poser.

Dans le texte, sauf indication contraire, les italiques sont de l'auteur. Lorsque des passages de textes ont été traduits vers le français, il s'agit d'une traduction libre. L'article du Toronto Star est intégralement reproduit en annexe 1.

## TABLE DES MATIÈRES

|  |      |
|--|------|
| TABLEAUX ET FIGURE.....                          | vi   |
| ACRONYMES.....                                   | vii  |
| RÉSUMÉ.....                                      | viii |
| INTRODUCTION.....                                | 1    |
| CHAPITRE 1                                       |      |
| PROBLÉMATIQUE.....                               | 3    |
| 1.1 Le rôle social du journalisme.....           | 3    |
| 1.2 La crise du journalisme.....                 | 3    |
| 1.3 Le biais en information.....                 | 5    |
| 1.4 L'objectivité journalistique.....            | 9    |
| 1.5 Le cadrage des nouvelles.....                | 14   |
| 1.6 Questions de recherche.....                  | 17   |
| CHAPITRE 2                                       |      |
| CADRE THÉORIQUE.....                             | 19   |
| 2.1 Le cadrage.....                              | 19   |
| 2.1.1 Définition et typologies.....              | 19   |
| 2.1.2 Schémas cognitifs et activation.....       | 21   |
| 2.1.3 L'apport du paradigme sociosémiotique..... | 25   |
| 2.2 La déontologie journalistique.....           | 27   |
| 2.2.1 La recherche et les sources.....           | 30   |
| 2.2.2 Le standard d'exactitude.....              | 33   |
| 2.2.3 Le standard d'équilibre.....               | 37   |
| CHAPITRE 3                                       |      |
| ANALYSE DU CAS.....                              | 40   |
| 3.1 Présentation et méthodologie.....            | 40   |
| 3.1.1 Notre objet.....                           | 40   |
| 3.1.2 Approche méthodologique.....               | 42   |
| 3.2 Analyse de l'objet.....                      | 46   |
| 3.2.1 Les signaux métacommunicationnels.....     | 46   |
| 3.2.2 Le lead et la manchette.....               | 51   |
| 3.2.3 Les sources primaires.....                 | 58   |

|  |     |
|--|-----|
| 3.2.3.1 Les victimes.....                                    | 58  |
| 3.2.3.2 Les experts indépendants .....                       | 62  |
| 3.2.3.3 Santé Canada.....                                    | 67  |
| 3.2.3.4 Le fabricant .....                                   | 68  |
| 3.2.3.5 Les médecins.....                                    | 69  |
| 3.2.4 Les sources documentaires .....                        | 71  |
| 3.2.4.1 Les bases de données.....                            | 71  |
| 3.2.4.2 La monographie de Gardasil .....                     | 73  |
| 3.2.4.3 L'étude Steenbeek.....                               | 77  |
| 3.2.4.4 Le décès d'Annabelle Morin.....                      | 79  |
| 3.2.4.5 Les études et les articles scientifiques.....        | 82  |
| 3.2.4.6 Le cas du Japon .....                                | 84  |
| 3.2.5 La vidéo .....   | 85  |
| 3.3 Le contexte de production.....                           | 87  |
| 3.3.1 Le mouvement antivaccination.....                      | 87  |
| 3.3.2 L'enquête du Star sur les médicaments (2012-2015)..... | 90  |
| 3.3.2.1 Les articles publiés à la une.....                   | 90  |
| 3.3.2.2 Les éditoriaux.....                                  | 93  |
| 3.4 La réception.....  | 95  |
| CHAPITRE 4   |     |
| DISCUSSION .....   | 110 |
| 4.1 Les schémas cognitifs .....                              | 110 |
| 4.2 Cadrage et exactitude .....                              | 113 |
| 4.3 Cadrage et équilibre .....                               | 118 |
| 4.4 Le refus de corriger .....                               | 119 |
| 4.5 La recherche de la vérité .....                          | 123 |
| CONCLUSION .....   | 130 |
| ANNEXE 1: « A Wonder Drug's Dark Side ».....                 | 133 |
| BIBLIOGRAPHIE .....  | 139 |

## TABLEAUX ET FIGURE

|   |    |
|---|----|
| Figure 1 – Toronto Star, 5 février 2015 .....                   | 46 |
| Tableau 1 – Articles portant un jugement sur Santé Canada ..... | 91 |
| Tableau 2 – Schémas défavorables ou critiques .....             | 92 |
| Tableau 3 – Présence des schémas dans les articles .....        | 93 |

## ACRONYMES

|       |  |
|-------|--|
| ACJ   | Association canadienne des journalistes : Ethics guidelines  |
| CCNI  | Comité consultatif national sur l'immunisation (en anglais, NACI)  |
| CCMSV | Comité consultatif mondial de la sécurité vaccinale (en anglais, GACVS)                                      |
| CDC   | Centers for Disease Control  |
| CP    | Canadian Press Stylebook   |
| FDA   | U. S. Food and Drug Administration   |
| FPJQ  | Fédération professionnelle des journalistes du Québec  |
| GACVS | Global Advisory Committee on Vaccine Safety (en français, CCMSV)   |
| HPV   | Human Papillomavirus (en français, VPH)  |
| JAMA  | Journal of the American Medical Association  |
| NACI  | National Advisory Committee on Immunization (en français, CCNI)  |
| NPJ   | Normes et pratiques journalistiques de Radio-Canada  |
| OMS   | Organisation mondiale de la santé  |
| SOGC  | Society of Obstetricians and Gynaecologists of Canada<br>Société des obstétriciens et gynécologues du Canada |
| TSJS  | Toronto Star Newsroom Policy and Journalistic Standards Guide  |
| VPH   | Virus du papillome humain (en anglais, HPV)  |
| VTE   | Venous thromboembolic event  |

## RÉSUMÉ

Le cadrage est un processus communicationnel qui, en mettant en évidence certaines informations plutôt que d'autres, et en établissant des liens entre elles, facilite la construction et la transmission de sens. Il suppose la mise en jeu, autant par l'énonciateur que par le récepteur, de références culturelles et de représentations mentales qui sont autant de schémas cognitifs accumulés au fil du temps et de l'expérience. En journalisme, la question se pose de savoir de quelle manière le cadrage entre en relation avec la déontologie, puisque celle-ci prétend également moduler le sens, en fonction de normes et d'idéaux éthiques. Le présent mémoire s'attarde à cette question à partir de l'étude d'un cas, pour conclure que la déontologie et le cadrage ne semblent pas à strictement parler contradictoires. Mais nous montrons comment l'identification et l'analyse des dispositifs de cadrage d'un texte peuvent éclairer des problèmes déontologiques.

Mots-clés : journalisme; cadrage; déontologie journalistique; biais médiatique; Gardasil

## INTRODUCTION

Nous nous intéressons au cadrage (framing) et aux effets de celui-ci sur la construction et la communication du sens dans le domaine de l'information. Nous voulons mieux comprendre le rapport entre cadrage et déontologie, à savoir de quelle manière et avec quelles conséquences apparentes les dispositifs de cadrage, tels que définis par la théorie, entrent en relation avec la méthodologie et les standards professionnels du journalisme.

Toute production discursive, y compris dans les médias de masse, s'inscrit dans un certain contexte. Un texte journalistique s'inscrit généralement dans une succession d'opérations de communication, du moins dans le cas de figure assez commun d'une relation établie et continue entre un lecteur (ou un auditeur) et un média. La relation entre cadrage et déontologie gagne à être examinée non seulement par le biais de l'objet lui-même, mais également à la lumière de ce qui a précédé sa création, et donc potentiellement modulé son cadrage et les effets de celui-ci, et aussi de ce qui a suivi sa publication, lorsque les effets et les conséquences deviennent visibles.

Ce sujet d'étude nous apparaît pertinent sur le plan social à cause du rôle fondamental que jouent la presse et l'information dans une société démocratique; du caractère furtif du cadrage, qui place le récepteur dans une position de vulnérabilité; et de ce qu'il est convenu d'appeler la « crise du journalisme », une crise d'autant plus importante qu'elle a des conséquences sur l'opinion publique et le processus démocratique. Cette crise se traduit notamment par une baisse de la confiance du public envers la presse.

Notre ambition, par le biais d'une étude de cas, est d'affiner la compréhension des dispositifs de cadrage, de mieux saisir le contexte et les effets apparents de leur mise en jeu, et de clarifier en quoi, le cas échéant, ces dispositifs s'accordent ou pas avec la déontologie journalistique. Nous postulons que si l'on peut démontrer qu'un texte journalistique est à la fois cadré et biaisé, on devrait pouvoir également démontrer qu'il transgresse les standards professionnels et les règles de l'art. Dans le cas contraire, il faudrait conclure que ces standards ne sont pas efficaces, ce qui n'est pas la même chose que de constater qu'ils ne sont pas respectés.

L'objet d'étude est une enquête du Toronto Star publiée en février 2015. Elle portait sur Gardasil, un vaccin qui prévient des infections causées par le virus du papillome humain (VPH), infections qui peuvent mener au cancer. Cet article, qui soulevait ouvertement des doutes sur l'innocuité du vaccin et insinuait qu'il pouvait causer la mort, a déclenché une controverse qui a amené le journal à le retirer, mais sans reconnaître publiquement qu'il dérogeait à la déontologie. En surface, l'article ne contenait d'ailleurs que très peu d'inexactitudes, et c'est ce qui fait son intérêt pour notre propos, puisqu'il faut en conclure que les problèmes provenaient des dispositifs utilisés pour cadrer. Le texte a d'abord été défendu agressivement par le journal, et les critiques ont été balayées du revers de la main. D'une certaine manière, le média invoquait la déontologie pour s'en sortir, en s'appuyant sur l'absence apparente d'inexactitudes dans l'article. Les critiques, pour leur part, sans utiliser ce mot, blâmaient le cadrage, en soulevant des questions de sens qui relevaient par exemple de la connotation ou de la sémiotique. Nous sommes donc devant une situation où le frottement entre cadrage et standards professionnels devrait être particulièrement visible.

## CHAPITRE 1

### PROBLÉMATIQUE

#### 1.1 Le rôle social du journalisme

En démocratie, la presse joue un rôle essentiel. Indépendante des pouvoirs politiques, et n'ayant en principe de comptes à rendre qu'au public, elle cherche au nom de celui-ci « la vérité », dans la mesure où il est possible de la cerner, afin que les citoyens aient prise sur le réel et se fassent des opinions éclairées. Son autonomie, incarnée et formalisée dans le concept de liberté de la presse et dans les droits et privilèges que lui procure son statut particulier, en font une institution à part entière, ce qui lui vaut le surnom de « quatrième pouvoir » (Fox, 2013, p. 259; Hanitzsch, 2007, p. 373; Tuchman, 1978, p. 157). Cependant, dans les faits, la presse est principalement constituée d'entreprises commerciales qui sont en concurrence entre elles et recherchent avant tout le profit. En conséquence, les journalistes oeuvrent dans un environnement complexe qui leur demande de composer avec des objectifs et des allégeances qui peuvent être contradictoires.

#### 1.2 La crise du journalisme

Lorsqu'il est question de « la crise des médias », on réfère généralement aux bouleversements engendrés dans l'industrie de l'information par internet. Des bouleversements qui se manifestent depuis longtemps, mais dont les effets s'accroissent. De nouveaux joueurs sont apparus ou sont montés en puissance dans le marché de l'information, comme les sites d'agrégation de nouvelles, le journalisme citoyen, les blogues, les médias gratuits et les entreprises de presse étrangères. Au

Canada, 13 des 20 sites de nouvelles les plus importants sont étrangers<sup>1</sup>. Mais surtout, la dématérialisation bouscule le modèle économique qui était celui des médias depuis plus de 150 ans. Le déplacement massif des recettes publicitaires vers Google et Facebook, d'une part, et l'abondance d'information gratuite, d'autre part, posent des défis financiers aux entreprises de presse, défis qui ont notamment entraîné une réduction de l'effectif journalistique. Au même moment, ces entreprises doivent pour survivre investir massivement dans de nouvelles technologies. En face, du côté de la demande, l'audience est fragmentée, ses habitudes changent, elle rechigne à payer pour l'information. Les médias cherchent donc de manière frénétique de nouvelles façons de fonctionner et de conserver leur clientèle.

Cette crise structurelle se double d'une crise de confiance, d'une crise du journalisme, dont les médias parlent moins. La confiance envers les journalistes est faible en termes absolus et elle est en baisse depuis au moins 25 ans, voire davantage (Bernier, 2004, p. 28; Fox, 2013, p. 258; Gans, 2003, p. 33; Gentzkow et Shapiro, 2006, p. 282). Ce mouvement s'est donc amorcé bien avant qu'internet et ce qu'on appelle les « fake news » n'aient un effet notable sur le public et sur la presse. Au Québec, 43 % des gens disaient faire confiance aux journalistes en 2015, contre 53 % en 2002<sup>2</sup>. Au Canada, 55 % des gens ne faisaient pas confiance aux médias en 2017, et les journalistes figurent parmi les professionnels à qui le public fait le moins confiance<sup>3</sup>. Aux États-Unis, en 2016, un maigre 32 % des gens disaient avoir raisonnablement ou totalement confiance dans les médias<sup>4</sup>. En 2014, seulement 55 % des Français disaient croire à la véracité de ce qu'ils lisaient dans les journaux

---

<sup>1</sup> Public Policy Forum (2017). *The Shattered Mirror, News, Democracy and Trust in the Digital Age*.

<sup>2</sup> Léger Marketing (2015). *Baromètre des professions*; Desplanques, A. C. (2011). *Les Québécois font-ils confiance aux journalistes?* Observatoire du journalisme, Fondation du journalisme canadien.

<sup>3</sup> Edelman Public Relations (2017). *Edelman Trust Barometer*; Ipsos-Reid (2011). *What Do Pharmacists, Doctors, Soldiers, Pilots and Teachers Have in Common?*; Ipsos-Reid (2012). *Life-Savers, Medical Professionals Top the List of Most Trusted Professionals*.

<sup>4</sup> Gallup (2016). *Americans' Trust in Mass Media Sinks to New Low*.

(Agnès, 2015, p. 312). Le public éprouve de sérieux doutes au sujet de l'information qu'on lui livre.

What is often missed in considering the decline in public trust of the press is that at bottom this credibility crisis is about motive [...] Increasingly, the public doesn't believe [journalists]. People see sensationalism, exploitation, and they sense journalists are in it for a buck, or personal fame, or, perhaps worse, a kind of perverse joy in unhappiness (Kovach et Rosenstiel, 2001, p. 68).

En outre, le « cinquième pouvoir », surnom qu'on donne au public quand celui-ci décide de surveiller le quatrième, jouit avec les blogues et les réseaux sociaux de moyens plus puissants qu'autrefois pour critiquer les journalistes ou les rappeler à leurs devoirs (Bernier, 2016). Mais les journalistes n'ont l'habitude ni de rendre des comptes, ni d'être mis devant leurs obligations déontologiques, ni d'être pris en défaut publiquement. Peut-être cet activisme citoyen procure-t-il à la société un sain contre-poids au pouvoir des médias, mais son efficacité demeure matière à débat.

### 1.3 Le biais en information

Tous les médias, mais surtout ceux qui ont opté pour la gratuité et qui donc dépendent davantage de la publicité, ont plus que jamais besoin de préserver et d'élargir leur audience. Ce qui exerce une pression sur la nature et le traitement de l'information. En effet, cet objectif commercial est plus facilement atteint lorsqu'on donne au public une information qui est intéressante, et surtout congruente avec son point de vue et ses attentes, par opposition à l'information émancipatrice, peut-être perturbatrice et sans doute moins captivante qui lui serait utile et dont il devrait ressentir le besoin. Consciemment ou non, les médias ajustent l'information en fonction du public (Baron, 2006, p. 2; Cohen 1998, p. 194; Gentzkow et Shapiro, 2006, p. 282; Mullainathan et Shleifer, 2005). « Journalists are employed professionals working for mainly commercial news media that try to supply what the news audience will accept

and what advertisers will pay for. Much of the audience is interested in keeping up with the news rather than being politically involved citizens » (Gans, 2003, p. 21).

Si leur mission est a priori de donner du sens (Delforce, 1996) les journalistes veulent donc également capter et retenir l'attention. Les salles de nouvelles doivent quotidiennement jongler avec les exigences qui viennent du besoin de publier de « bonnes histoires », conformes aux attentes, choisies et ajustées pour plaire et générer les « clics », les « like » et les « share » que veulent voir les annonceurs, et d'autre part avec les exigences posées par l'intérêt public, les idéaux journalistiques et les normes professionnelles.

Cette tension entre d'une part une information qui « vend » et une autre qui est « importante » est parfois examinée en opposant ce qu'on appelle les « soft news » ou « l'infotainment » au reste de l'information, les deux genres pouvant cohabiter sous un même toit. Ou encore en distinguant la presse « tabloïd » de la « grande presse ». Dans le premier cas, on pointe du doigt le caractère envahissant des nouvelles légères, qui confinaient les nouvelles sérieuses (hard news) à la portion congrue (Gans, 2003, p. 23, 28). Dans l'autre, la fixation sur les faits divers et les manchettes hypertrophiées servirait de démarcation entre des médias qui seraient professionnels et responsables et d'autres qui seraient sensationnalistes et peu soucieux d'éthique.

Les deux paradigmes présument toutefois qu'une partie de l'information réussit à conserver une sorte de pureté et constitue, comme le veut une métaphore célèbre dans le monde journalistique, un « miroir » tendu à la société, qui renvoie un reflet raisonnablement fidèle et objectif du réel (Agnès, 2015, p. 49; Delforce, 1996 p. 22; Hanitzsch, 2007, p. 376; Mindich, 1998, p. 6; Tuchman, 1978, p. 183).

En fait, peu importe qu'elles soient « molles » ou « dures », qu'elles portent sur un fait divers ou une politique publique, toutes les nouvelles sont exposées à des forces souterraines qui influent sur leur sélection, leur évaluation et leur traitement.

Les préjugés, les convictions personnelles et le désir de reconnaissance du journaliste, par exemple, sont autant de facteurs de distorsion (Fox 2013, p. 259; Kovach et Rosenstiel, 2001, p. 72). « While journalism may indeed be like a mirror, sometimes journalists may hold the glass up to themselves, reflecting their own perceptions and biases [...] » écrivait ainsi Mindich en 1998 (p. 6).

D'autres pressions sont de type organisationnel. Ce sont les attentes, dites et non-dites, de la hiérarchie, qu'elles soient d'inspiration idéologique ou commerciale, les comportements constatés ou anticipés de la concurrence, et comme on l'a dit, les attitudes et attentes présumées du public. Chaque média a une identité discursive, à savoir une culture, des valeurs, un rapport au monde, un « public-cible » et des politiques éditoriales, écrites ou non, qui lui sont propres et qui ont un effet sur son contenu journalistique (Esquenazi, 2013, chap. 5).

Une nouvelle n'est pas un événement, mais le compte-rendu ou une interprétation d'un événement. Elle se présente comme un produit culturel, construit pour jouer du coude avec d'autres nouvelles, ce qui explique que les médias réfèrent à elles comme autant d'« histoires » dont les journalistes sont les auteurs, les metteurs en scène et les promoteurs (Agnès, 2015, p. 41; Bell, 1991, chap. 8). Il ne fait pas de doute qu'il leur faille être intéressants, mais la question qui se pose, comme le veut l'aphorisme, c'est de savoir si l'on va rendre intéressant ce qui est important, ou l'inverse. « Both the fairy tale and the news account are stories, to be passed on, commented upon, and recalled as individually appreciated public resources. Both have a public character in that both are available to all, part and parcel of our cultural equipment » (Tuchman,

1978, p. 5). « Journalism is storytelling with a purpose » écrivent Kovach et Rosentiel (2001, p. 149).

Si le réel en est la référence, les histoires des journalistes résultent donc d'un processus de gestation et de motivations qui, à des degrés variables, tendent à les en éloigner. D'une part, une demande en provenance d'un public qui, inconsciemment, recherche une information biaisée, et d'autre part des entreprises de presse qui ont intérêt, pour maximiser les profits, à tolérer le biais pour remplir la demande (Baron, 2006, p. 2). De sorte qu'il ne faut pas confondre les nouvelles et la vérité, comme le disait déjà Walter Lippmann il y a cent ans (Lippmann, 1922).

[...] by selective omission, choice of words, and varying credibility ascribed to the primary source, each [news account] conveys a radically different impression of what actually happened [...] Such bias has been widely documented, both internationally and within the United States [...] Moreover, survey evidence revealing rising polarization and falling trust in the news media has prompted concerns about the market's ability to deliver credible information to the public. (Gentzkow et Shapiro, 2006, p. 281)

Entman (2007; 2010, p. 334-336) voit trois catégories de biais. D'abord le biais de distorsion (distorsion bias), qui suppose la falsification de la réalité. De manière un peu expéditive, Entman l'écarte, signalant qu'il s'agit simplement là, avant tout, de la manière dont certains qualifient les nouvelles qu'ils n'aiment pas. En fait, la fabrication pure et la distorsion délibérée existent bel et bien (Lemay, 2014), mais concédons qu'on peut voir en elles des *instruments* plutôt qu'une *source* de biais. Entman reconnaît ensuite sans hésitation la prévalence du biais de contenu (content bias), lorsqu'un point de vue est favorisé au détriment d'un autre, et du biais de décision (decision-making bias), lorsque le journaliste laisse ses propres motivations ou ses opinions prendre le dessus. « Slanted news is not, as journalists tend to insist, the rare exception » (Entman, 2007, p. 165).

#### 1.4 L'objectivité journalistique

L'objectivité journalistique, qui se pose en némésis du biais, n'en est pas moins un concept controversé chez les journalistes (Frost, 2007, p. 71-74; Kovach et Rosenstiel, 2001, p. 41; Mindich, 1998; Muñoz-Torres, 2012; Ryan, 2001), en partie à cause de l'absence de consensus sur sa définition :

For some, [objectivity] is a vague point to strive for, like the North Star. For others it involves specific practices. Still others define it in the breach, citing journalists who break the rules. And lately “objectivity” has come under fire, a casualty of a bitter battle over the future of journalism. But even as some journalists celebrate it and others call for its end, no one seems to be able to define it. (Mindich, 1998, p. 1)

Journalistic objectivity is often a concept insufficiently defined, which remains vague or blurred in many academic and professional discussions. This is due in part to the many changes suffered throughout its long history. There is also a great lack of understanding of its philosophical underpinnings, which are simply ignored or neglected most of the time. Thus, the term “objectivity” usually encompasses many different meanings that tend to intermingle unduly epistemological and ethical aspects of the issue at stake. (Muñoz-Torres, 2012, p. 579)

Malgré que nombre de praticiens y voient une chimère, l'objectivité, le mot étant souvent assorti de guillemets pour marquer son caractère insaisissable, demeure considérée dans les manuels de journalisme comme un idéal à poursuivre, un concept éthique fondamental, une convention, voire comme une norme ou un standard, voire encore comme « la » norme nécessaire à la recherche de la vérité, ce dernier concept faisant consensus (Bernier, 2004, p. 307-312; Frost, 2007, p. 66; Ward 2015, p. 283, 310-311).

Pendant une partie du vingtième siècle, on a défini l'objectivité, érigée en norme dominante du journalisme d'information, comme l'antithèse du journalisme dit interprétatif. Selon la version la plus rigoureuse de cette approche, le journaliste

« objectif » s'en tenait strictement aux faits, limitait ses efforts de contextualisation, réservait prioritairement la parole aux sources officielles, évitait de mettre celles-ci en doute, s'abstenait de porter des jugements de valeur, veillait à ne pas laisser transparaître son opinion personnelle. On espérait qu'il puisse s'effacer complètement devant l'information et qu'il présente celle-ci « selon le point de vue de personne » (Mindich, 1998, p. 7).

Ce paradigme, étroitement inspiré du positivisme, suppose qu'il est possible, souhaitable et peut-être essentiel d'éradiquer toute forme de subjectivité. Que les nouvelles, loin d'être une construction sociale, ont une existence propre, et que le journaliste serait une sorte de chasseur-cueilleur qui n'aurait pas d'impact sur leur essence. Il suppose aussi que le public, pourvu qu'on lui décrive des faits qui « parleront d'eux-mêmes », procèdera sans difficulté à l'interprétation de l'information, comme le veut la métaphore historique du « libre marché des idées », qui veut que la vérité finit toujours par s'imposer. Il est loin d'être acquis que le public peut si facilement absorber et utiliser à bon escient l'information qu'on lui propose, et il n'est pas acquis non plus qu'il a les dispositions d'esprit et les ressources nécessaires pour y arriver (Bernier, 2004, p. 67-81).

Dans le droit-fil de Lippmann (1922), Tuchman (1972, 1978), entre autres, voit les nouvelles comme le résultat de « routines » journalistiques et pose que la réalité dont elles font état est « construite » (voir aussi : Becker et Vlad, 2009). La presse *décide* quels événements *deviendront* des nouvelles, et lesquels, tout en étant d'intérêt public, n'en deviendront pas. Elle décide aussi de *l'importance relative* des nouvelles. Et on l'a vu, les critères de sélection et d'évaluation ne découlent pas exclusivement du noble idéal de donner au citoyen des moyens d'émancipation.

Le portrait du « réel » dont le journaliste s'efforce de se rapprocher, et dont il fera une nouvelle, ne tient pas simplement à une énumération mécanique des faits qu'il aura

colligés. Ces derniers seront triés, sélectionnés, jaugés, ordonnancés, ce qui suppose autant de jugements que portera l'énonciateur. Tout en jonglant, consciemment et inconsciemment, avec ses biais personnels et son environnement, le journaliste décide quelles recherches il fera, à quoi tiendra l'histoire, qui aura la parole. Il établit des liens entre les faits. Il décide si les sources seront tenues pour crédibles, ou l'inverse. Il relie, paraphrase, vulgarise, condense, élague, et laisse inéluctablement son empreinte sur la nouvelle.

Dans cette veine, Tuchman (1972) a d'ailleurs marqué les esprits en qualifiant l'objectivité de « rituel stratégique ». Un rituel auquel auraient recours les journalistes pour minimiser les risques que leur imposent les heures de tombée, la menace toujours présente de poursuites en diffamation ou les réprimandes de leurs supérieurs. En d'autres termes, l'objectivité entraînerait des précautions dont le bénéficiaire ne serait pas le public, mais le journaliste. Les conventions voulant qu'on laisse les sources raconter l'histoire et qu'on présente « les deux côtés de la médaille » ne viseraient pas à remplir un devoir envers la vérité ou à faciliter le passage de l'information, mais à garder le journaliste à l'abri de la critique. Le concept présente un intérêt certain, et nombreux sont les chercheurs qui y réfèrent. Il induit que la logique interne d'une nouvelle, sa plausibilité, est plus importante que sa proximité avec la réalité qui lui est sous-jacente.

On n'en sort pas, l'acte journalistique, dans toutes ses facettes, comporte une dose de subjectivité (Richardson, 2007, p. 65, 86-89; Wahl-Jorgensen, 2013; Ward, 2015, p. 316-317). Ce qui explique pourquoi l'exactitude des faits suscite l'unanimité dans les codes de déontologie et les manuels. Les faits avérés, touchés du doigt et précisément décrits baliseraient le chemin le plus sûr vers la vérité. La vérification constituerait l'essence même du journalisme. Un journaliste devrait se garder d'avancer une interprétation qui ne découle pas d'une solide base en faits *et* qui ne s'accorde pas avec les faits connus ou disponibles : « It is a mistake to rush to the

interpretative stage before sorting out what has actually occurred. Rather than rushing to add context and interpretation, the press needs to concentrate on synthesis and verification » (Kovach et Rosenstiel, 2001, p. 47).

La subjectivité est inévitable, donc, mais le cas échéant, il s'agit d'une subjectivité maîtrisée, dont a été bridé le caractère arbitraire ou intempestif. Cohen, qui insiste sur l'importance de la logique, parle de « subjectivité rationnelle » :

[Rational subjectivity] rejects the idea that rationality and creativity are opposites and that simultaneously expressing values and being logical is impossible. It also rejects the popular belief that reason and emotion are mutually exclusive and that, therefore, journalists cannot rationally express their emotions. (Cohen, 1998, p. 197)

Il apparaît donc nettement trop court de définir l'objectivité par l'absence de subjectivité, ou de poser qu'en matière de journalisme, les exigences de la factualité et de la rationalité supposent une évacuation complète de la créativité et de l'émotion (Whal-Jorgensen, 2013). Un journaliste qui laisse percer son indignation devant une tuerie n'a pas, ce faisant, tourné le dos à l'objectivité, pas plus que celui qui a réussi à rendre intéressant ce qui pouvait se révéler rébarbatif.

Selon Mindich (1998), l'objectivité s'appuierait sur cinq piliers : la factualité, qui fait écho à la méthode scientifique et à l'adhésion des journalistes à une obligation de rationalité; l'indépendance; l'absence d'affiliation politique partisane; l'équilibre; et la convention de la « pyramide inversée » (en écriture journalistique, la métaphore de la pyramide inversée veut que la conclusion précède la démonstration. Un texte de presse ne recourt pas aux montées dramatiques, aux coups de théâtre, il livre d'emblée l'essentiel. Nous y reviendrons).

Ward (2015, p. 50), pour sa part, estime que l'objectivité « traditionnelle » comporte six dimensions, dont quatre ne soulèvent généralement pas la controverse : la

factualité, l'équité, l'absence de biais et l'indépendance. Il rejette cependant l'absence de démarche interprétative et l'obligation de neutralité absolue (irréaliste selon lui), pour plutôt proposer le concept *d'objectivité pragmatique* :

Objectivity is not the absence of interpretation. It is the testing of interpretations by the best available methods and restraining standards. Journalists are objective when they submit their writings to critical evaluation. Moreover, pragmatic objectivity allows varying degrees of journalistic detachment in different circumstances. That reporters be strictly neutral, across the board, is neither possible nor desirable. (Ward, 2015, p. 53)

[Pragmatic] objectivity is a fallible, context-bound, holistic method of testing interpretations. We judge an interpretation to be objective if it has good support, according to the best available standards of a conceptual scheme [...] (Ward, 2015, p. 298)

Ward (2015, p. 299-301) insiste de plus sur l'importance de ce qu'il appelle des *dispositions d'esprit*, qui nous amènent sur le terrain éthique : (a) l'adhésion sans faille aux contraintes qu'imposent la logique et la raison; (b) la transcendance, à savoir la capacité de considérer et de tenir compte d'autres points de vue que le sien, de prendre ce que d'autres appellent la « distance journalistique »; (c) la poursuite désintéressée de la vérité (un concept également défendu par Kovach et Rosenstiel); et l'intégrité intellectuelle, illustrée par la capacité de reconnaître une erreur, le cas échéant. Dans le même esprit, Bernier (2004, p. 189) fait observer que l'exactitude n'est pas suffisante et doit s'accompagner de la rigueur. Les journalistes devraient voir là les deux conditions nécessaires « à la qualité des opérations logiques, des raisonnements et des interprétations qui fondent leurs jugements ».

Étant donné les effets des biais cognitifs et la puissance des croyances et des idées reçues, cette question des dispositions d'esprit apparaît fondamentale. Notre cerveau peut nous piéger, et des contraintes de nature méthodologique visent justement à prévenir, entre autres, le biais de confirmation, à savoir le niveau variable de notre scepticisme selon la nature de ce qui nous est proposé. Nous avons en effet tendance

à absorber facilement l'information qui confirme ce qu'on croit, et à nous montrer sceptiques face à l'information qui l'infirmes (Wolpert, 2006, p. 4). De même, une fois que nous avons formé une idée, nous n'en changeons pas facilement : « Even the most hastily formed opinion receives undeserved protection from revision » écrit Fine (2006, p. 106).

L'équité (fairness), également jugée importante par Ward, est pour Goodwin (1987, p. 10) la dimension la plus importante de l'objectivité, avec l'exactitude. On peut être exact et ne pas être équitable, la véracité n'induit pas l'équité. On peut déformer la substance de ce qui se passe, tout en ne disant que des choses qui sont vraies au sens strict (Kovach et Rosentiel, 2001, p. 43). Bernier (2004, p. 220-221) distingue l'équité procédurale (qui concerne les méthodes de collecte de l'information), l'équité dans le traitement (qui suppose « la sélection et la présentation appropriées des informations obtenues afin de se conformer au devoir de vérité »), et le devoir de suite (soit une obligation de suivi lorsque la situation évolue après la publication). Il ne s'agit donc pas simplement d'être équitable envers les protagonistes en évoquant leurs points de vue, mais de l'être envers les faits.

### 1.5 Le cadrage des nouvelles

Le cadrage est un processus communicationnel dont les fondements relèvent de la sociologie et de la psychologie (Borah, 2011, p. 247). Émanation de la pensée constructiviste, il se traduit en journalisme par la *sélection* et la *mise en évidence* de certains aspects d'une nouvelle, afin d'en promouvoir une certaine interprétation (de Vreese, 2005, p. 53; Entman, 1993, p. 52; 2007, p. 164; 2010, p. 336; Van Gorp, 2007, p. 65; 2010, p. 84).

Media discourse can be conceived of as a set of interpretative packages that give meaning to an issue. A package has an internal structure. At its core is a

central organizing idea, or frame, for making sense of relevant events, suggesting what is at issue. (Gamson et Modigliani, 1989, p. 15)

Le cadrage, qui s'accorde en cela avec la nouvelle vue comme construction sociale, suppose que celle-ci, au moment de sa mise en forme, c'est-à-dire au moment où les faits qui lui sont sous-jacents sont transformés en « histoire », subit inévitablement pour ce faire un certain traitement de la part de l'énonciateur. Au même moment, de manière concomitante, le journaliste doit faire en sorte que sa nouvelle respecte les normes professionnelles du journalisme, censées paver la voie à un compte-rendu objectif. Nous sommes alors face à deux processus de modulation qui se déploient simultanément au point de se confondre. Pourtant, les choix qu'ils demandent aux journalistes, et leurs effets sur le texte et sur le récepteur ne sont pas nécessairement les mêmes. S'ils ne sont pas intrinsèquement incompatibles, le cadrage et les règles de l'art du journalisme ne sont pas non plus nécessairement congruents. C'est le coeur de la problématique que nous voulons explorer. Nous posons que le cadrage et la déontologie peuvent entrer en concurrence, voire en conflit, et que c'est à ce moment que le biais peut se manifester.

En fait, toute communication est cadrée (Entman, 2010, p. 332) et les journalistes ne peuvent pas ne pas cadrer, à savoir fournir au récepteur, implicitement ou explicitement, consciemment ou non, une interprétation, une idée fédératrice qui se propose comme principe organisateur de l'objet communicant (Valkenburg *et al.*, 1999, p. 550; Van Gorp, 2010, p. 84). Van Gorp (2007, p. 63) dit du cadrage que c'est une invitation à lire un texte d'une certaine manière et parle de « métacommunication », posant que c'est souvent « entre les lignes » que le cadre se manifeste. D'une certaine manière, un texte qui ne serait pas cadré risquerait d'être inintelligible, ou suffisamment polysémique pour être incompatible avec la velléité journalistique de donner aux choses leur sens et leurs justes proportions. Ne serait-ce que parce que le locuteur entend se faire comprendre, il doit effectuer des choix

d'encodage qui, comme le veut le verbe *to frame*, structurent la communication. « Information cannot be conveyed without an organizing narrative, and stories cannot be told without conveying information » (Mindich, 1998, p. 133). Mais informer et persuader sont deux choses différentes :

Some communicators engage in framing strategically, seeking to exert power over outcomes by inducing target audiences to accept interpretations that favor their interests or goals. These include politicians, bloggers, political satirists, editorial writers and pundits. Other communicators, most importantly reporters and news editors in mainstream national news media, normally engage in framing without intending to push any particular policy or political goal (Entman *et al.*, 2009, p. 176)

Si les nouvelles sont construites, ce n'est pas tant la vérité qui influence le public, que la manière dont cette vérité lui est présentée. À ce titre, le journaliste est un acteur social qui détient un important pouvoir (Bernier, 2004, p. 27). « A news story would be a buzzing jumble of facts if journalists did not impose meaning on it. At the same time, it is the frame, as much as the event or development itself, which affects how the citizen will interpret and respond to news events » (Patterson et Seib, 2005, p. 193)

Cependant, on l'a vu, le journaliste aura tendance à cadrer l'information en fonction des attentes de son public, attentes qui elles-mêmes résultent de l'accumulation et des effets d'une foule de messages qui ont, eux aussi, été cadrés. L'opinion publique, en somme, influence le journaliste, et ce dernier influence celle-ci en retour, et il devient complexe de définir en quoi consisterait une « véritable » opinion publique, expurgée des tentatives de cadrage des uns et des autres. « The essence of public opinion formation—as opposed to private opinion—is that there are systematic influences that cause people to pay attention to particular features of the issue and ignore others » écrit Chong (1993, p. 890).

Le cadrage est un déterminant significatif de l'opinion publique, à la fois à cause de ses effets immédiats, mais également à cause de ses effets futurs (Entman *et al.*, 2009, p. 186-187; Gamson et Modigliani, 1989; Kuypers, 2010, p. 298-300; Nelson *et al.*, 1997, p. 224; Price et Tewksbury, 1997, p. 503; Valkenburg *et al.*, 1999, p. 565-567).

### 1.6 Questions de recherche

Notre examen de la littérature nous amène à identifier l'existence d'une lacune, à savoir un manque de connaissance quant à l'interaction entre cadrage et déontologie journalistique. Le premier est un processus communicationnel inévitable qui module le passage et la compréhension de l'information, la deuxième un système de normes qui préside à sa mise au point et à sa présentation. Ce sujet d'étude est pertinent sur le plan scientifique parce qu'il semble avoir été peu examiné, et sur le plan communicationnel parce qu'il est complémentaire aux recherches sur le cadrage. Il pourrait également présenter un intérêt pour la formation journalistique.

Comme question générale de recherche, nous proposons : « En journalisme d'information, de quelle manière et avec quelles conséquences sur la construction de sens la déontologie et le cadrage entrent-ils en relation ? » Ce qui suppose les questions spécifiques suivantes :

(QR1) Dans quelles circonstances les dispositifs de cadrage entrent-ils en conflit avec la déontologie journalistique ?

(QR2) En cas de conflit, quels sont les effets sur le sens ?

Nous posons l'hypothèse que les dispositifs utilisés pour cadrer peuvent entrer en collision avec la méthode, la déontologie et les conventions journalistiques, et constituer un vecteur de biais. Le cas échéant, nous soumettons que leur analyse peut permettre de prouver de manière rationnelle la nature et la mécanique du biais en

question. En corollaire, nous postulons que les standards professionnels, s'ils sont rigoureusement appliqués, peuvent prévenir le biais. D'où l'intérêt de mieux comprendre les dispositifs de cadrage, le contexte de leur mise en jeu et la nature exacte de leur relation avec la déontologie. Les réponses à nos questions pourraient paver la voie à l'amélioration des méthodes d'analyse des contenus médiatiques et de leurs effets.

Nous procéderons par l'entremise de l'analyse détaillée d'un cas, en portant un regard sur les choix qui ont été faits par les auteurs en fonction de l'information qui leur était accessible, des options qui s'offraient à eux, des préceptes méthodologiques et déontologiques habituels du journalisme d'information et du contexte de publication.

## CHAPITRE 2

### CADRE THÉORIQUE

#### 2.1 Le cadrage

##### 2.1.1 Définitions et typologies

Il n'existe pas de théorie unifiée du cadrage qui fasse l'unanimité (D'Angelo, 2002, p. 871; Entman 1993; Entman *et al.*, 2009, p. 175). La définition suivante a néanmoins fait école :

*To frame is to select some aspects of a perceived reality and make them more salient in a communicating text, in such a way as to promote a particular problem definition, causal interpretation, moral evaluation, and/or treatment recommendation.* (Entman, 1993, p. 52; italiques dans l'original)

Scheufele (2004, p. 402) résume ainsi les définitions proposées entre 1980 et 2001 : « Frames are seen as patterns of interpretation through which people classify information in order to handle it efficiently. Framing emphasizes specific aspects of reality ». Et en 2007, la définition de Entman avait évolué :

We can define *framing* as the process of culling a few elements of perceived reality and assembling a narrative that highlights connections among them to promote a particular interpretation. Fully developed frames typically perform four functions: problem definition, causal analysis, moral judgment, and remedy promotion. (Entman, 2007, p. 164; italiques dans l'original)

Cadrer, c'est donc sélectionner l'information et faire des choix au chapitre de sa présentation. Le cadrage est un processus qui suppose que l'énonciateur, consciemment ou non, relie entre eux et rend plus « saillants », donc plus visibles,

importants ou crédibles, des éléments d'information qui promeuvent une « idée organisatrice », ce qui est possible notamment en minorant, dévaluant ou éliminant des éléments d'information qui iraient à son encontre. Il fait des choix et met en jeu des dispositifs qui simplifient le message et diminuent l'investissement cognitif que doit consentir le récepteur pour le comprendre (Scheufele et Tewksbury, 2007, p. 12). Des journalistes d'information, il serait donc attendu qu'ils « cadrent objectivement », ce qui constituerait une contradiction dans les termes si l'on devait accepter, comme nous ne le faisons pas, une définition de l'objectivité journalistique qui supposerait de pourchasser toute velléité d'interprétation de la part de l'énonciateur.

Le journaliste adopte forcément un certain angle pour décrire une situation, lequel découle de l'interprétation qu'il en fait, ou que sa hiérarchie lui demande d'en faire. Les journalistes réfèrent volontiers à cette notion « d'angle journalistique » pour répondre à la question qui, dans les salles de rédaction, se pose rapidement au sujet de toute nouvelle potentielle : « What's the story ? » Cette histoire, porteuse de sens, le journaliste la communiquera au public en mettant en scène une partie des éléments d'information qu'il aura recueillis. Cadrer, pour un journaliste, c'est au final une compétence professionnelle, voire une seconde nature.

Les cadres sont dits *spécifiques* (issue-specific) lorsqu'une situation dénote une idée organisatrice qui lui est propre, qui ne pourrait s'appliquer à d'autres situations. Les chercheurs qui se sont penchés sur le cadrage de l'information tendent plutôt à adopter une approche basée sur des cadres qui sont *génériques*, donc suffisamment conceptuels pour pouvoir être appliqués à différents cas de figure. L'attribution de responsabilité, le conflit, les conséquences économiques, les histoires personnelles (human interest) et la leçon de morale sont des cadres génériques communs (An et Gower, 2009; de Vreese, 2005; Entman *et al.*, 2009; Semetko et Valkenburg, 2000).

Les cadres génériques sont dits *épisodiques* (episodic, anecdotal) ou *thématiques* (thematic, abstract). Dans le premier cas, la nouvelle aborde un enjeu indirectement, en s'appuyant sur une anecdote, un exemple ou un cas présenté comme représentatif de cet enjeu, lequel sert de prétexte à son examen. L'enjeu est examiné à travers le prisme d'une situation réelle. Dans le cas du cadre thématique, la nouvelle s'attaque à l'enjeu par l'entremise d'une approche théorique ou abstraite. C'est le cas par exemple lorsqu'elle s'appuie sur une étude, ou qu'elle aborde une question de manière générale (Brewer et Gross, 2010; Entman *et al.*, 2009; Iyengar, 1991; Iyengar et Simon, 1993).

Les cadres, mis de l'avant par les élites, les médias, et quiconque exerce un ascendant, s'accumulent dans la culture commune, formant un répertoire où vont puiser aussi bien les énonciateurs que les récepteurs. Adoptés et mis en mémoire par chacun, ils deviennent des modèles explicatifs permettant de faciliter le traitement d'autres situations. Entman parle de leur caractère *diachronique* pour faire ressortir qu'ils ont un effet immédiat, mais aussi un effet futur, parce qu'ils seront « rappelés » pour être appliqués à d'autres cas, ce qui sera plus simple que de rechercher une autre explication (Entman *et al.*, 2009, p. 177). En plus d'avoir par définition une « résonance culturelle », et à ce titre de se fondre dans le contexte, les cadres se trouvent à la fois chez le journaliste et chez le récepteur, à titre de références cognitives personnelles. Et enfin, on en trouve les traces dans l'objet lui-même (Brewer et Gross, 2010; Chong et Druckman, 2007; Entman, 2010; Entman, *et al.*, 2009; Graber, 1988; Scheufele, 1999, 2004; Van Gorp, 2007).

### 2.1.2 Schémas cognitifs et activation

On entend par « schémas cognitifs » les connaissances et représentations mentales que chacun accumule et qui facilitent, par analogie, le traitement de toute nouvelle information. Ces schémas proviennent entre autres de l'expérience personnelle, mais

ils proviennent aussi des médias, qui au fil du temps ont contribué à inculquer ce qui est devenu des « idées reçues » et ont appris au public à discerner les « indices » dont ils parsèment leur matériel. Le sens, on l'a dit, se trouve souvent entre les lignes. Van Gorp explique comment distinguer les schémas des cadres :

The main difference between a schema and a frame is that schemata, defined as collections of organized knowledge, develop gradually, become more complex, and are related to personal experiences and associated feelings (cf. Wicks, 2001<sup>5</sup>). Schemata help individuals deal with the flood of new information as well as retrieve stored information from memory (Graber, 1988). Frames, on the contrary, are rather stable, because they are part of culture. (Van Gorp, 2007, p. 63).

Les dispositifs de cadrage (framing devices) sont les déclencheurs qui « activent » les schémas cognitifs. Lorsque ceux-ci sont activés, ils en activent d'autres, par association d'idées, selon une séquence propre à chaque individu (Graber, 1988, p. 27-29; Kahneman, 2011, chap. 4; Scheufele et Scheufele, 2010). Cadrer, c'est donc mettre en jeu des moyens pour activer certains schémas, voire en inhiber d'autres.

By activating some ideas, feelings, and values *rather than others*, then, the news can encourage particular trains of thought about political phenomena and lead audience members to arrive at more or less predictable conclusions. (Price *et al.*, 1997, p. 483)

Les dispositifs de cadrage sont notamment des éléments discursifs, symboliques, visuels, sonores. En 1989 (p. 3n), Gamson et Modigliani les regroupaient en cinq types : les métaphores, les analogies (exemplars), les formules (catchphrases), les représentations (depictions) et les images. Pour Entman (1991, 1993), le cadre se construit par les mots-clés (donc les choix lexicologiques), les métaphores, les concepts, les symboles, les images et les omissions (le cadre peut dépendre de vides délibérés). S'ajoutent à la liste trois formes de liens logiques (reasoning devices),

---

<sup>5</sup> Wicks, R. H. (2001). *Understanding audiences: Learning to use the media constructively*. Mahwah : Erlbaum. Ouvrage non consulté.

explicites ou non : la causalité, la conséquence et l'appel au sens moral. (Gamson et Modigliani, 1989, p. 3n; Van Gorp, 2007, p. 64-71; 2010). Pan et Kosicki (1993) ont proposé une autre typologie : les structures syntaxiques, thématiques, rhétoriques et narratives. Une autre liste des dispositifs de cadrage, établie par Tankard (cité dans de Vreese, 2005, p. 54), signale les manchettes, les sous-titres, les photos, les bas-de-vignette, les leads, la sélection des sources, les citations, les citations en mortaise, les logos, les statistiques ou graphiques, les énoncés déclaratoires. On constate, au final, que tous les stimuli sont potentiellement des sources d'activation des schémas cognitifs : « All conceivable framing devices that point at the same core idea constitute the manifest part of a frame package » (Van Gorp, 2007, p. 64).

Les manchettes représentent un puissant dispositif de cadrage (Pan et Kosicki, 1993, p. 59). Dor (2003), Ifantidou (2008), León (1997) et Wilhite (1988, 1989) ont examiné leur capacité d'attirer l'attention, d'activer la mémoire et d'influer sur l'interprétation d'une nouvelle.

Headlines are relevance-optimizers. This characterization of the headline means that an ordinary reader who has finished reading a headline has *already* received the optimal amount of relevance for its story. This means that reading beyond the headline, through the whole text, would actually amount to a process of gradual *reduction* in the relevance of the story for the reader. (Dor, 2003, p. 718, italiques dans l'original)

Dans la mesure où la nouvelle est ainsi contenue dans la manchette, il ne faut pas s'étonner que des lecteurs prennent la décision rationnelle de s'en satisfaire, ni du fait que ceux qui se penchent sur le texte, en général, ne le liront pas jusqu'au bout (Dor, 2003, p. 720; Graber 1988, p. 97). Et ce d'autant plus que la convention de la pyramide inversée a inculqué aux lecteurs la notion que plus on avance dans un texte journalistique, moins l'information est déterminante. Par ailleurs, cette lecture, si elle a lieu, est faite à travers le prisme de la manchette, qui avec le lead a livré l'essentiel. Bref, qu'on ne lise pas l'article, ou qu'on le lise au complet, la manchette pèse

lourdement sur le sens. Livrée avec un sentiment d'urgence, elle constitue ou résume la conclusion à retenir. La démonstration, les détails, eux, seront oubliés (Graber, 1988, p. 107-115).

Pour que le cadrage fonctionne, il faut que les schémas que l'énonciateur tente d'activer soient présents chez le récepteur, que la mémoire de ce dernier puisse les ramener à la surface, et qu'ils se présentent alors comme pertinents. Ce sont les conditions de disponibilité (availability), d'accessibilité (accessibility) et d'applicabilité (applicability). On entend par disponibilité la présence du schéma dans la mémoire, à savoir que le récepteur y a déjà été exposé et l'a emmagasiné; par accessibilité le fait qu'il ait été activé récemment et puisse donc être aisément rappelé, ou encore qu'il l'ait été si souvent dans le passé qu'il soit devenu accessible de manière chronique; et par applicabilité le fait que le schéma semble pertinent dans les circonstances (Chong et Druckman, 2007, p. 107; Entman *et al.*, 2009, p. 183-184; Price *et al.*, 1997, p. 485-486; Scheufele, 2004, p. 408).

An available schema exists in one's long-term memory. A schema is applicable when cues in new information supplement schema slots and, thus, activate the schema. An accessible schema that has been activated remains in the working memory and is more likely to be activated again [...] Recent and frequent priming<sup>6</sup> are said to be responsible for chronic accessibility. (Scheufele, 2004, p. 408)

Pour Lecheler et de Vreese (2012), le cadrage se manifeste lorsque l'on fait varier le « poids » de considérations qui sont déjà présentes chez le récepteur (belief importance), en mettant l'accent sur certaines d'entre elles, pour en repousser d'autres à l'arrière-plan. Ils suggèrent cependant, comme Nelson *et al.* (1997) et Scheufele et Tewksbury (2007), que l'addition de nouvelles informations (belief content) a également un effet modulateur qu'on doit rattacher au cadrage.

---

<sup>6</sup> Le mot « priming » est utilisé ici dans son sens classique de « amorcer ». Dans la littérature sur la communication, le concept de « priming » réfère à autre chose. Associé au concept d'agenda-setting, il évoque l'invitation qui est faite au récepteur d'évaluer les élus en fonction de certains attributs.

### 2.1.3 L'apport du paradigme sociosémiotique

Si les effets du cadrage dépendent de schémas qui ont été accumulés au fil du temps, il nous semble pertinent de nous pencher sur les références transtextuelles, et notamment métatextuelles, puisque l'interprétation qui sera faite d'un texte journalistique sera déterminée au moins en partie par des schémas mis en jeu dans d'autres textes, et notamment d'autres textes portant sur le même thème et publiés dans le même média. À ce titre, le paradigme sociosémiotique nous semble présenter des convergences significatives avec la théorie du cadrage. Les deux modèles supposent que des « signes » sont vecteurs de sens. Et ils s'accordent sans heurt lorsqu'on constate que le cadrage comporte une phase d'élaboration (*frame-building*) pendant laquelle un faisceau de facteurs internes et externes conditionne et influence la mise en forme d'un objet, en l'occurrence une nouvelle. C'est ce que propose également la sociosémiotique, qui met en lumière l'importance des contextes de production et de réception.

Ces facteurs internes, ce sont d'abord les schémas cognitifs du journaliste lui-même, ceux-là même dont Ward (2015, p. 300-301) nous dit qu'il doit s'en affranchir par la transcendance. Ce sont aussi les valeurs de son organisation et ses politiques éditoriales. Ce sont également les pressions des pairs et de la hiérarchie, et les anticipations liées aux attentes du public et aux comportements de la concurrence.

Quant aux facteurs externes, considérons entre autres que le journaliste n'a pas toujours directement accès à l'événement dont il va faire une nouvelle. En général, il doit se reposer sur les acteurs, des témoins, des experts, bref des sources qui, elles-mêmes, consciemment ou non, cadrent l'information qu'elles transmettent au journaliste. Ce qui amène plusieurs auteurs à mettre en lumière le rôle du journaliste comme « recadreur » (Bell 1991; Esquenazi, 2013, chap. 2; Nelson *et al.*, 1997, p.

238; Price et Tewksbury, 1997). C'est particulièrement vrai dans les univers politique et institutionnel, alors que les sources, avec ou sans l'aide de spécialistes des relations publiques, s'efforcent de « contrôler le message » et son interprétation. Le journaliste est donc immergé dans un environnement complexe, placé devant une diversité de sens possibles. C'est à ce moment qu'il est invité par la déontologie à se concentrer, du moins dans un premier temps, sur la reconstitution des faits.

La phase d'installation du cadre (frame-setting) commence pour sa part lorsque la nouvelle est confrontée aux connaissances et prédispositions de l'audience (Chong et Druckman, 2007, p. 101-102; de Vreese, 2005, p. 52; Scheufele, 1999, p. 116; Scheufele et Scheufele, 2010, p. 113). Encore une fois, la sociosémiotique et la théorie du cadrage s'entendent : le récepteur est un participant actif de la construction de sens. Il fait appel à ses schémas cognitifs pour traiter l'information qui lui est transmise, y compris en comblant les vides, des vides qui, comme on l'a vu, peuvent constituer des dispositifs de cadrage.

Kahneman (2011) et Kahneman et Tversky (1984) ont démontré comment des modifications dans la présentation de l'information pouvaient affecter la compréhension, l'attitude ou le comportement du récepteur. Ils ont montré que des états de faits absolument identiques, mais décrits différemment, ont induit contre toute logique des attitudes distinctes chez les récepteurs. Les effets de cette forme de cadrage, qui veulent que le public réagit différemment selon l'éclairage qui est projeté sur une question, alors que la substance sous-jacente est la même, démontreraient que nous ne tirons pas toujours des conclusions rationnelles, que nos attitudes préalables ou préférences sont moins stables que nous le croyons, que nous sommes fortement influencés par les techniques de présentation.

Les « issue framing effects » (ou « emphasis framing effects ») attribuent les changements d'attitude de l'audience à des interventions, non dans la présentation de

l'information, mais dans sa substance. Ici, on cadre en braquant le projecteur sur certaines considérations, plutôt que d'autres. Les effets qu'on constate, et qui sont tout aussi palpables, ne contredisent pas nécessairement l'hypothèse de la stabilité des préférences ou des attitudes préalables, puisque le cadrage a ici sciemment fait ce qu'il faut pour « tromper » ces dernières (Druckman, 2004; Entman *et al.*, 2009, p. 182).

Chong et Druckman (2007) posent que certains cadres sont plus forts ou puissants que d'autres, à savoir qu'ils sont plus persuasifs. Ils identifient à ce titre deux théories explicatives. D'une part, un cadre serait « puissant » dans la mesure où il est répété et affirmé avec intensité. Le récepteur consacrerait peu de ressources mentales à « évaluer » le cadre, pour plutôt accepter celui qui s'impose par le « volume ». L'autre école de pensée veut que la force du cadre dépende de (a) la crédibilité de la source qui le met de l'avant; (b) sa « résonance » avec les valeurs dominantes; et (c) l'absence de contradiction avec les idées reçues du récepteur, ce dernier point nous amenant bien sûr sur le terrain des effets du biais de confirmation. (Brewer et Gross, 2010, p. 164-166; Chong et Druckman, 2007, p. 104).

## 2.2 La déontologie journalistique

L'éthique se situe en amont de la déontologie et forme avec elle un « couple conceptuel stable » (Bernier, 2004, p. 24). Elle découle d'une réflexion sur les principes et les valeurs, et sur leur justification, notamment en regard des fins poursuivies, et à la lumière de distinctions socialement convenues quant à ce qui est acceptable. La déontologie porte pour sa part sur la codification des règles auxquelles une profession convient de se rallier. Ainsi, il est possible de justifier une dérogation déontologique, au nom d'un intérêt éthique supérieur.

Les règles déontologiques du journalisme ont certes été élaborées à la suite de réflexions éthiques où des valeurs et des principes divers ont été mis de l'avant, justifiés, hiérarchisés. En ce sens, la déontologie résulte de l'éthique, mais elle ne doit pas s'y substituer ou tenter d'échapper à sa remise en question qui passe par la réflexion éthique. (Bernier, 2004, p. 59)

Les premiers codes de déontologie journalistique sont apparus il y a une centaine d'années. Ils témoignent d'une dynamique de professionnalisation qui s'est intensifiée à partir du début du 20<sup>e</sup> siècle. Ils ont été développés par des entreprises de presse, des associations de journalistes, ou des organismes de médiation et d'autoréglementation. Ces codes, sans être identiques, convergent largement, et certains des préceptes qu'ils mettent de l'avant, notamment un engagement sans réserve envers les faits et l'exactitude, sont à toutes fins utiles universels. Tout en demeurant alerte aux nuances qui peuvent être rendues nécessaires par le caractère parfois général de la déontologie, dont les standards peuvent parfois entrer en conflit les uns avec les autres et demander un arbitrage (Gajda, 2009, p. 1088; Richardson, 2007, p. 83-86), on peut en principe, avec les précautions d'usage et en tenant compte du contexte, évaluer de manière rationnelle si l'énonciateur s'y est conformé, ou jauger dans quelle mesure une dérogation se justifiait.

Par ailleurs, les manuels de journalisme et une abondante littérature spécialisée documentent la « méthode journalistique », ses valeurs et ses principes, ses procédures et ses conventions, qui sont devenues « les règles de l'art ». Si certains praticiens se réclament d'une vision quasi-libertarienne qui rejette de telles règles, il n'en reste pas moins que l'industrie promeut des valeurs et met en pratique des façons de faire qui dénotent une approche systématique et relativement normative.

La méthode et la déontologie journalistiques ont pour but, au moins en partie et en théorie, de faire obstacle à toute forme de biais, ou si l'on préfère, à toute manifestation arbitraire ou irrationnelle de subjectivité, afin de réduire le plus

possible l'écart entre une nouvelle et le réel. Parce que le journaliste, étant humain, ne saurait être ou devenir objectif, la déontologie et la méthode sont là pour assurer un résultat qui, lui, sera le plus objectif possible (Fox, 2013, p. 259; Kovach et Rosentiel, 2001, p. 72-75; Richardson, 2007, p. 86-89; Ryan, 2001, p. 4). Et le public a effectivement des attentes à ce titre. « There can be no basis for trust unless journalists operate with a methodology that is both publicly known and easily accessed [...] The vital role of journalism in a liberal democracy necessitates a transparent process and an ethos that is hostile to bias » écrit Fox (2013, p. 261).

Il importe ici de distinguer la presse d'information « factuelle » (straight news, hard news) de la presse d'opinion. En information factuelle, et c'est de celle-ci dont il est question dans ce mémoire, la mission du « reporter » est de faire état de ce qui se passe. Son interprétation découle d'une démarche systématique basée sur des faits et des sources, qui se veut impartiale et équitable. Le journaliste s'efforce d'éviter que son point de vue personnel teinte la nouvelle. Au contraire des textes d'opinion, son but n'est pas de persuader, mais d'expliquer. On ne peut pas être « en désaccord » avec une nouvelle comme on peut l'être avec une chronique. Mais il suffit parfois de peu de chose pour passer de « cadrer pour expliquer » à « cadrer pour convaincre ».

Il y a un contrat social entre le public, qui est le mandant, et le journaliste, qui est le mandataire. Celui-ci jouit d'un statut particulier, de prérogatives, et de la liberté de la presse. En retour, le public s'attend au respect des règles de l'art. La légitimité de ces attentes a été confirmée par les tribunaux canadiens, lorsqu'en 2004, dans l'arrêt Neron, la Cour suprême a formellement introduit en droit civil la norme du « journalisme raisonnable », qui confirme le statut professionnel des journalistes et leur impose à ce titre une obligation de moyen. Ils ont cependant fait un gain important au passage : ils ne sont pas tenus à la perfection quant au résultat, ils sont tenus à un standard relatif, et non absolu. Parce que la vérité n'est pas si facile à cerner, ils ont droit à l'erreur de bonne foi. Mais ils peuvent être tenus responsables de

leurs fautes s'ils n'ont pas respecté les standards de la profession. Comme le signalait le juge de première instance en s'appuyant sur l'article 1457 du Code civil : « Dans l'exercice de leurs activités, [les journalistes] doivent prendre les moyens raisonnables que toute personne compétente prendrait si elle était placée en pareilles circonstances »<sup>7</sup>. En 2009, dans une affaire relevant cette fois de la common law, la Cour suprême a mis de l'avant un concept analogue, en accordant aux médias un nouveau moyen de défense, la défense de communication responsable, qui veut que dans la mesure où une affaire est d'intérêt public et que les standards professionnels habituels ont été respectés, les médias peuvent être à l'abri d'accusations de diffamation<sup>8</sup>.

Il est donc légitime de se demander, lorsqu'on examine des choix journalistiques, si d'autres choix auraient respecté davantage la lettre et l'esprit de la déontologie, et ce qu'aurait fait le journaliste moyen en semblables circonstances. En d'autres termes, le choix qui a été fait était-il le plus « raisonnable », le plus « responsable » et pourquoi pas, le plus « professionnel » ? Sans tracer un panorama complet de la déontologie journalistique, nous allons examiner ci-dessous quelques concepts fondamentaux qui sont pertinents dans le contexte de la présente recherche.

### 2.2.1 La recherche et les sources

C'est la recherche et l'accumulation d'informations qui permettent de cerner le réel et qui diminuent les chances que le futur compte-rendu soit entaché par les intuitions, convictions et préjugés du journaliste. En journalisme, une démarche d'investigation précède l'acte de communication. Toute initiative journalistique est « fondée sur un

---

<sup>7</sup> *Gilles E. Néron Communication marketing inc. et Gilles Néron c. Chambre des notaires du Québec et Société Radio-Canada*, 2000 CS; voir aussi CSC 2004, RCS 95.

<sup>8</sup> *Grant c. Torstar Corp.* 2009 CSC 61.

questionnement et sur un effort de vérification méthodique » et dans bien des cas, si pour le journaliste l'information semble « obscure » au départ, c'est qu'elle « ne peut être comprise qu'en recoupant d'innombrables sources ». Le journaliste doit « toujours chercher à acquérir d'abord une vision d'ensemble du domaine sur lequel portera son enquête. L'attaque trop rapide d'un dossier que l'on maîtrise mal constitue l'erreur la plus fréquente chez des journalistes habitués au rythme du quotidien » (Sormany, 2011, p. 504).

On distingue trois types de sources : les sources documentaires, les sources secondaires et les sources primaires (Sormany, 2011, p. 170-177). Les sources documentaires regroupent la recherche en bibliothèque et l'examen d'études, de rapports, de mémoires, de données, etc. qui permettent au journaliste de maîtriser la question à laquelle il s'attaque. Les articles de presse, les communiqués et toute information qui n'est pas de première main constituent les sources secondaires (ou indirectes). Ensemble, les sources documentaires et secondaires représentent la première étape de toute démarche journalistique : se familiariser avec le sujet avant d'aller sur le terrain (Agnès, 2015, p. 301). Les sources primaires (ou directes) sont les sources humaines de première main avec qui le journaliste établit ensuite le contact. Un journaliste est censé multiplier les sources de manière presque malade, consulter des experts, remonter toutes les pistes qui se manifestent, tester les versions des uns et des autres, ne rien prendre pour argent comptant sans vérifier. C'est le cœur de métier (Agnès, 2015, p. 303; Coronel *et al.*, 2015; Harcup, 2009, p. 60, 90).

Rien n'oblige le journaliste à citer nommément toutes ses sources dans son article ou son reportage. En fait, lorsque la recherche a été exhaustive, une telle exigence serait impraticable. En information factuelle, cependant, les conventions de l'écriture de presse exigent qu'un certain nombre de sources soient mises en jeu dans le texte, par l'entremise de citations directes ou indirectes. En matière de sources, donc, la phase de recherche et la phase de mise en forme de la nouvelle ne procèdent pas de la même

économie générale. Dans le premier cas, on investigue pour comprendre, on ratisse large; dans le second, on met en scène pour faire comprendre, on sélectionne les propos qui seront efficaces.

Au premier chef, les citations permettent au public d'avoir accès aux déclarations de protagonistes dont il peut alors évaluer la crédibilité et les motifs (Bernier, 2004, p. 257).

Les citations entraînent par ailleurs un transfert de responsabilité vers la source qui, dans la mesure où elle est nommée, assume formellement ses propos sur la place publique. La citation devient alors un « fait » pour le journaliste, qui se campe dans son rôle de témoin objectif (Tuchman, 1972, p. 668). La citation sera ainsi utilisée « chaque fois que l'information rapportée relève en fait d'une opinion susceptible d'être contestée, à propos de laquelle il n'est pas pertinent que le journaliste s'engage personnellement » dit Sormany (2011, p. 205). Bell (1991, p. 191, 208) va dans le même sens : « [A function of quotes] is to distance and to disown, to absolve journalist and news outlet from endorsement of what the source said ». Roshco va plus loin encore, posant que le journaliste utilise parfois la citation parce qu'il ne maîtrise pas la question : « Giving sources *the responsibility for supplying content* [free] reporters from the need for extensive knowledge about subject-matter » (Roscho, 1975, p. 42). Ces positions convergent, et il faut comprendre, par extension, qu'une information attribuée à une source identifiée pourrait ne pas avoir été vérifiable ou vérifiée, que le journaliste ne souhaite pas la présenter comme fait avéré, voire qu'il n'est pas en mesure de juger de son bien-fondé et qu'il s'en distance. Il faut en déduire, en corollaire, que le journaliste est pleinement responsable de tout ce qui, dans son texte, ne constitue pas une citation. Ce qui n'est pas attribué, en d'autres termes, est réputé vérifié, sauf en présence de bémols.

Enfin, au-delà de leur caractère stratégique, les citations constituent un dispositif communicationnel utilisé pour capter et maintenir l'attention. Elles « placent le lecteur ou l'auditeur en contact direct avec les acteurs [...] C'est à la fois plus agréable, plus vivant... et plus convaincant » (Sormany, 2011, p. 204).

Puisque le cadrage nous emmène sur le terrain de la sélection, il faut faire ressortir ici à quel point décider qui aura la parole, et sous quel éclairage, constitue un pouvoir important du journaliste. Celui-ci pose à ce titre une série de jugements de valeur qui sont reflétés dans l'objet et qui affectent le sens. L'objectivité lui demande de ne pas injecter son opinion dans le texte, mais il peut aisément véhiculer celle-ci, s'il le désire ou sans s'en apercevoir, en mettant en avant et en présentant comme crédible une source qui a la même que lui (Harcup, 2009, p. 86; Tuchman, 1978, p. 95), et si nécessaire en éliminant les autres.

In practice [...] [one of the] more prevalent means of embodying interpretation in news coverage has been to make it part of “objective” news coverage [by seeking] the views of new categories of sources, whose opinions are quotable within the constraints of objective reporting [...] The problem of including interpretive content in an “objective” news report was thus solved easily—if the interpretation could be attributed to a source (Roshco, 1975, p. 49).

### 2.2.2 Le standard d'exactitude

La déontologie pose comme fondamentale l'exigence d'exactitude. Le journaliste doit s'appuyer sur des faits dont il a établi la véracité, ou du moins il s'est raisonnablement efforcé de le faire et si des doutes persistent, ils sont communiqués à l'audience.

Good faith with the reader is the foundation of ethical and excellent journalism. That good faith rests primarily on the readers' confidence that what we print is true. *Every effort must be made to ensure that everything published in the Star is accurate, presented in context [...] There can be no compromise with accuracy [...]* (TSJS)

We are disciplined in our efforts to verify *all facts*. Accuracy is the moral imperative of journalists and news organizations [...] The onus is on us to verify *all information*. (ACJ)

We deal with facts that are demonstrable, supported by sources that are reliable and responsible [...] *Accuracy is fundamental*. (CP)

Pour Kovach et Rosenstiel, *la vérification* constitue l'essence même du travail de reporteur, et Harcup rappelle le lien étroit entre exactitude, factualité et objectivité :

The press needs to concentrate on *synthesis and verification* [...] In the end, the discipline of verification is what separates journalism from entertainment, propaganda, fiction or art. (Kovach et Rosenstiel, 2001, p. 47, 71; italiques dans l'original)

The truth—sometimes referred to as the “objective truth”—is what journalists are aiming at; something that can be backed up with evidence, *verified*, and *demonstrated to be the case*. (Harcup, 2009, p. 83)

S'il est impossible d'aller « vérifier » sur le terrain, de visu, on entend généralement par « vérification » la *corroboration* d'une information par une seconde source, qui doit être indépendante de la première. En journalisme d'enquête, certains auteurs parlent de la règle des trois sources, à savoir que deux sources *indépendantes l'une de l'autre* doivent confirmer ce qu'une source initiale rapporte (Harcup, 2009, p. 91).

Est-ce à dire qu'il est interdit à un journaliste de faire état d'hypothèses ou de rumeurs ? De manière générale, celles-ci s'accordent mal avec l'économie générale du journalisme. « Sift out the rumor, innuendo, the insignificant, and the spin and concentrate on what is true and important » disent ainsi Kovach et Rosenstiel (2001, p. 47). Mais il peut arriver que l'intérêt public commande la publication d'une information dont la validité n'est pas acquise. Des précautions sont alors de mise. Le Guide de déontologie de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) dit par exemple qu'« une rumeur ne peut être publiée sauf si elle émane d'une

source crédible, et si elle est significative et utile pour comprendre un événement. Elle doit toujours être identifiée comme une rumeur [...] ».

Dans certaines circonstances, cependant, rédiger une nouvelle au conditionnel revient à *lancer* ou *accréditer* une rumeur, ce qui n'est pas la même chose que de faire état avec prudence d'une rumeur qui s'est imposée d'elle-même sur la place publique, après avoir fait des efforts pour la tirer au clair. Dans ce dernier cas, de manière contre-intuitive, c'est justement le conditionnel qui permet au journaliste d'être exact, puisqu'il signale alors qu'il n'a pas été en mesure d'établir la véracité d'une information, mais que celle-ci est *suffisamment vraisemblable* et serait *trop importante* pour demeurer ignorée du public. Le cas échéant, l'usage de l'indicatif entraînerait une distorsion. Dans la même veine, une information dont la véracité est incertaine peut être présentée comme la prétention d'une source, ce que la déontologie considère acceptable dans la mesure où la source est identifiée (il en va autrement si la source requiert l'anonymat, vaste question que nous n'aborderons pas ici).

Le standard d'exactitude ne suppose donc pas qu'une information ne peut qu'avoir l'un de deux destins : être publiée à l'indicatif, parce que sa véracité a été établie avec un degré raisonnable de certitude, ou ne pas être publiée du tout. Cependant, si aucune réserve ou mise en garde n'est mise en jeu à son sujet, il est convenu que le public présumera l'information avérée, le journaliste en sera responsable, et le média s'engage à la corriger si elle devait s'avérer erronée. En effet, rectifier a posteriori l'information erronée est un standard journalistique universellement reconnu et une manifestation d'intégrité professionnelle :

Journalism integrity demands that significant errors of fact, as well as errors of omission, should be corrected promptly and as prominently and transparently as warranted. (TSJS)

When we make a mistake, whether in fact *or in context*, and regardless of the platform, we correct it promptly and in a transparent manner. (ACJ)

Discovery of a mistake calls for immediate correction. (CP)

Élément crucial, le standard d'exactitude suppose par ailleurs que l'information est *complète*, à savoir que rien ne manque dont l'absence engendre une distorsion. Par définition, le journaliste sélectionne l'information, et donc élimine une partie du matériel qu'il a accumulé pendant ses recherches, pour ne retenir et assembler dans le produit fini que ce qui lui semble utile et essentiel. Mais les codes de déontologie et les manuels de journalisme font des mises en garde importantes en regard de cet aspect du travail journalistique, puisque la suppression d'une information peut entraîner de l'inexactitude, voire changer le sens d'une nouvelle. En d'autres termes, un texte qui est littéralement exact peut néanmoins être trompeur.

Objective journalists make every effort to ensure that all relevant information is obtained and disseminated [...] for reports must be complete if they are (a) to describe (as they must) both the event or issue and the context within which persons act and events occur and (b) to help audiences decide which of several truth claims are, in fact, most compelling (Ryan, 2001, p. 4)

Taire les éléments d'information qui pourraient contribuer à dresser un portrait équilibré d'une situation ou qui semblent contredire la démonstration que le journaliste cherche à faire participer [...] du manque d'équité dans le traitement de l'information [...] À cet effet, le Conseil de presse du Québec affirme que « les médias et les journalistes doivent livrer au public une information complète et conforme aux faits et aux événements (1987), » ce qui ne peut qu'être interprété que dans le sens d'une information exempte d'omissions majeures et pertinentes à la compréhension des faits [...] (Bernier, 2004, p. 269)

Les omissions significatives n'ont pas toutes les mêmes causes, ni les mêmes implications, y compris au plan déontologique. Il peut s'agir d'une information que ne connaissait pas et ne pouvait pas raisonnablement connaître le journaliste, mais qui s'avère significative dans le contexte; d'une information que le journaliste aurait dû chercher, ce dont il s'est abstenu; d'une information dont le journaliste disposait ou qui était aisément accessible, et qu'il a décidé à tort d'ignorer; du tronquage d'un témoignage ou d'un texte; de présupposés et de prémisses implicites. L'inexactitude

par omission, par sa nature même, est difficile à déceler pour le public, ce qui fait dire à Jean-François Revel que dans certains cas :

La partialité dans la sélection et la présentation des informations transporte de façon insidieuse et subreptice la polémique sur un terrain où le public est pris par trahison, puisqu'on s'adresse à lui sur le ton de l'objectivité, tout en lui cachant une partie des informations qui lui seraient nécessaires [...] (Revel, 1988, p. 366).

### 2.2.3 Le standard d'équilibre

Le concept d'équilibre suppose que lorsque différents points de vue sont en présence, le journaliste a le devoir de présenter équitablement chacun d'eux. « Every effort must be made to ensure that everything published in the Star is accurate, presented in context, *and that all sides are presented fairly* » dit par exemple le Toronto Star.

En général, cependant, tous les points de vue n'ont pas le même mérite, et leur donner alors valeur égale constitue une distorsion. Cette notion courante qui veut que les journalistes sont là pour faire état des « deux côtés de la médaille » peut avoir pour résultat de justifier la publication et de présenter comme plausibles des informations dont il était possible de vérifier qu'elles étaient fausses ou douteuses. À la base, le concept enjoint les journalistes de s'efforcer de demeurer neutres et de rendre justice aux parties lorsque celles-ci ont des opinions divergentes mais légitimes au sujet de faits établis, ou mettent de l'avant des versions divergentes au sujet de quelque chose que le travail journalistique n'est pas en mesure de trancher. Si les journalistes sont en mesure d'établir qui a raison, ou vraisemblablement raison, la médaille n'a plus deux côtés, ou en tout cas les deux côtés ne peuvent être présentés comme ayant le même mérite. Le danger est de légitimer une position qui n'a pas de base solide et de créer de toutes pièces un débat, une controverse ou une polémique. Sous prétexte d'équilibre, en définitive, on trompe le public sur la situation réelle, on instille le

doute là où il était possible de ne pas le faire, ce qui va à l'encontre de l'intérêt public. Le standard d'équilibre peut donc à ce titre entrer en conflit avec le standard d'exactitude et avec l'exigence d'équité, et induire un biais (Boykoff et Boykoff, 2004, p. 129; Clarke 2008, p. 86; Dixon et Clarke, 2012, p. 361; Kovach et Rosenstiel, 2001, p. 46, 77).

« Lorsque des sujets prêtent à controverse, il faut doser les interventions pour donner la parole aux représentants des différents points de vue en présence [mais] ce n'est pas parce que certaines personnes contestent la théorie de Darwin qu'il faut donner la parole aux créationnistes chaque fois qu'il est question de biologie » dit Sormany (2011, p. 203). « Doser les interventions » n'est donc pas nécessaire en l'absence de la prémisse : il doit y avoir au départ une véritable controverse. Équilibrer artificiellement une situation qui est à sa face même déséquilibrée constitue une distorsion :

By adhering to a point-counterpoint format—in which two particularly well-known sides are afforded relatively equal attention—journalists can give the impression of uncertainty where there is none, elevate a fringe group to a high-profile status, or suggest that opposing perspectives are equally well-supported by evidence. In essence, coverage can be biased against the accurate perspective (Clarke, 2008, p. 80).

Balancing a story by being fair to both sides may not be fair to the truth, if both sides do not in fact have equal weight (Kovach et Rosentiel, 2001, p. 46).

Pour Bernier (2004, p. 245), « la sélection des informations pertinentes à la compréhension de l'événement relaté », ce qui selon nous inclut la sélection des témoignages mis en avant, se rattache directement au concept d'équité dans le traitement de l'information, une valeur centrale du journalisme. L'objectif ultime, qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est de « permettre au public de se faire une opinion adéquate des faits, des événements et des gens dont il a été question ».

La dictature de l'heure de tombée étant ce qu'elle est, l'existence de ce paradigme des « deux côtés de la médaille » permet et excuse la publication hâtive de textes d'information qui abandonnent le public devant deux versions contradictoires, dont l'une est présentée, peut-être à tort, comme plus vraisemblable que l'autre, alors qu'il aurait été possible, en y mettant les efforts, d'établir la vérité. Comme le veut le concept de rituel stratégique proposé par Tuchman (1972; 1978, p. 85), le journaliste s'est alors mis à l'abri de la critique en ne donnant raison à personne, mais ce faisant il a trompé le public en mettant la vérité sur le même pied que la fiction, ou pire encore, il a donné le haut du pavé à la fiction.

## CHAPITRE 3

### ANALYSE DU CAS

#### 3.1 Présentation et méthodologie

##### 3.1.1 Notre objet

Notre objet d'étude est une enquête du Toronto Star portant sur le vaccin Gardasil, publiée le 5 février 2015 (voir annexe 1 pour le texte intégral). Cet article a déclenché une controverse qui a amené le Star à le retirer de son site web et de ses archives au bout d'une quinzaine de jours, mais sans le répudier formellement. Le vaccin n'avait pas soulevé d'attention particulière du Toronto Star jusque là<sup>9</sup>.

Fabriqué par Merck, Gardasil a été approuvé par les autorités réglementaires américaines en juin 2006 et par celles du Canada le mois suivant, après avoir été étudié pendant cinq ans dans 33 pays. La version du vaccin qui était disponible au moment de la publication de l'article du Toronto Star prévenait les infections causées par quatre souches du VPH, dont deux (6, 11) sont la cause de 90 % des verrues génitales et deux autres (16, 18) de 70 % des cancers de l'utérus<sup>10</sup>. Le VPH est également lié aux cancers de la gorge, de la cavité bucale, du pénis, de l'anus, du

---

<sup>9</sup> Entre le 1er janvier 2009 et le 4 février 2015, le Toronto Star a publié cinq articles qui mentionnaient Gardasil et qui étaient signés par ses propres journalistes (nous avons trouvé 8 textes dans la base de données du Toronto Star et deux autres en ligne. Après avoir éliminé les doublons, une collaboration externe et les dépêches d'agences, cinq textes sont demeurés). Deux de ces articles évoquaient des enjeux liés aux effets secondaires : le 19 août 2009, le Star a signalé la publication dans JAMA de l'étude Slade (en page E1), ce sur quoi nous reviendrons plus loin, et le 6 novembre 2011, dans un article général sur la vaccination, le journal a brièvement évoqué un incident apparemment lié à Gardasil (dans la section Living).

<sup>10</sup> Une nouvelle version de Gardasil prévient les infections contre cinq souches additionnelles. Un autre vaccin prophylactique contre le VPH, Cervarix (fabriqué par GlaxoSmithKline), approuvé au Canada en 2010, protège contre les souches 16 et 18.

vagin et de la vulve. C'est une des infections transmissibles sexuellement les plus répandues au monde. On estime que 75 % des adultes sexuellement actifs seront infectés dans leur vie, souvent sans le savoir. Pour le seul cancer de l'utérus, on prévoyait plus de 7 000 nouveaux cas et plus de 1000 décès en 2017 au Canada<sup>11</sup>. Au Canada, Gardasil est indiqué pour les femmes de 9 à 45 ans et les hommes de 9 à 26 ans. Le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) recommande la vaccination systématique entre les âges de 9 et 26 ans, préférablement avant l'âge de 14 ans. En général, la vaccination suppose deux ou trois doses, administrées sur six mois. En 2007, les gouvernements canadiens ont mis en place un programme de vaccination à grande échelle pour les jeunes filles.

Intitulé « A wonder drug's dark side », l'article du Star révélait qu'au moins 60 Canadiennes avaient souffert de problèmes de santé sérieux après une injection de Gardasil. Une avait eu besoin d'un fauteuil roulant, une autre d'une sonde gastrique. Une troisième était décédée. Une des bases de la nouvelle était que des patientes et leurs familles croyaient que le vaccin avait des effets secondaires dangereux et présentait des risques que la communauté médicale sous-estimait, voire dissimulait. Le Star appuyait ouvertement cette théorie, écrivant entre autres « qu'aux États-Unis, dans une base de données où sont répertoriés des rapports d'effets secondaires venant de partout dans le monde, nous avons découvert *des milliers de cas suspects*, incluant *plus de 100 décès* », qu'au Canada, dans une autre base de données, le Star avait découvert 50 incidents sérieux « liés au vaccin », incluant 15 hospitalisations et deux décès et que « le public canadien ne reçoit qu'une information incomplète au sujet de Gardasil » (par. 39, 40, 42, 57). L'article était accompagné d'une vidéo, où l'on voyait entre autres une mère, convaincue que le vaccin avait tué sa fille, visitant la tombe de celle-ci. Le Star disait avoir enquêté sur 12 cas, l'article en décrivait cinq.

---

<sup>11</sup> Récupéré de : Société canadienne du cancer. <http://www.cancer.ca/fr-ca/cancer-information/cancer-type/uterine/statistics/?region=qc>

Comme tout vaccin, Gardasil peut provoquer des réactions indésirables, mais il est aussi sûr qu'un vaccin peut l'être. Et ni Gardasil ni un autre vaccin contre le VPH, Cervarix, n'ont été identifiés comme la cause probable d'un décès (Stillo, 2015, p. 698). D'où la controverse qui a suivi la publication de l'article. La communauté scientifique et plusieurs journalistes ont vigoureusement contesté son bien-fondé et son angle alarmiste. Les critiques ont été balayées du revers de la main par le journal, mais l'éditeur a reconnu au bout de quelques jours un problème de traitement qui nous amène directement sur le terrain de la déontologie, du cadrage et de la sémiotique : « Nous avons mal géré cette nouvelle. *La manchette était erronée et la publication à la une était une erreur [...]* » a-t-il déclaré en substance.

### 3.1.2 Approche méthodologique

Nous voulons analyser l'aspect rhétorique de cet objet journalistique, donc les choix communicationnels des auteurs, en fonction des faits et des sources qui étaient à leur portée, et en fonction également des standards journalistiques, en tenant compte du contexte de production et des effets lors de la réception. Notre but est de constater en quoi, le cas échéant, des décisions de cadrage sont entrées en conflit avec les règles de l'art du journalisme. Richardson (2007) propose un modèle d'analyse critique du discours qui s'appuie sur une définition fonctionnaliste de celui-ci, par opposition à une définition formaliste ou structuraliste. Il faut, dit-il, analyser le discours « à l'oeuvre », dans son contexte, en posant la prémisse que l'énonciateur poursuit une intention, et en examinant non seulement le contenu du discours, *mais ce qu'il aurait pu contenir* (p. 38). Il ajoute : « Research which adopts this definition of discourse assumes that language is used to *mean* something and to *do* something and that this 'meaning' and 'doing' are linked to the context of its usage » (p. 24, italiques dans l'original). De même, pour Kuypers (2010, p. 291), un texte journalistique relève de l'art rhétorique, et la critique, menée avec rigueur, est une méthode valable d'examen.

Pour Shah (2010, p. 228), le cadrage tient à une accumulation de petits éléments, qui tous ont une contribution, et il faut examiner leurs interactions si l'on veut en comprendre le fonctionnement.

Au chapitre de l'objet lui-même, nous procéderons à une analyse de contenu qui consistera à identifier et caractériser les dispositifs communicationnels mis en jeu pour construire et présenter la nouvelle, puis à déterminer en quoi ceux-ci sont en phase ou non avec les standards journalistiques. Notre approche sera déductive. Nous posons en effet l'hypothèse que l'article entendait pointer l'État du doigt, dans le droit-fil du cadre archétypique de l'assignation de responsabilité, et que le schéma cognitif que s'efforçait d'activer l'énonciateur était le laxisme de Santé Canada et son parti pris présumé en faveur des compagnies pharmaceutiques, qui l'aurait amenée à « tolérer » qu'un vaccin dangereux soit mis en circulation de manière précipitée. On parle de « capture de régulation » (regulatory capture) pour évoquer ce processus insidieux qui ferait qu'une agence chargée de surveiller une industrie en vient au contraire à promouvoir les intérêts de celle-ci (Goldacre, 2014, p. 123), ce qui serait le cas ici, selon le Toronto Star. Ce laxisme de Santé Canada, toujours selon notre hypothèse, serait notamment « plausible » parce que d'autres produits, dans le passé, se sont avérés dangereux après avoir été mis en marché, et sont demeurés dans la mémoire collective où ils ont ensemble constitué un schéma<sup>12</sup>.

Nous examinerons l'aspect métacommunicationnel, notamment les signes et les symboles mis en jeu par le journal, et qui affectent le sens. Nous examinerons ensuite sous plusieurs angles les choix qui ont été faits en matière de sources et de témoignages, la cueillette de ceux-ci étant une activité fondamentale de l'exercice du journalisme d'information : (a) la sélection des sources qui ont été consultées pendant la recherche, par rapport à celles qui ne l'ont pas été, afin d'évaluer si la recherche a

---

<sup>12</sup> Comme la Thalidomide, le rofécoxib (Vioxx), le célécoxib (Celebrex), les implants mammaires.

été complète; (b) la sélection des sources qui ont été retenues pour figurer dans la nouvelle (quels critères les journalistes ont-ils utilisés pour déterminer qui aurait un droit de parole et qui ne l'aurait pas ?); (c) la nature, l'exactitude et la mise en contexte des déclarations qui ont été retenues pour publication; (d) la saillance, à savoir l'importance relative et la crédibilité accordées aux sources et à leurs propos, qu'on peut analyser en examinant la position, le nombre et la taille des citations, de même que leur contexte d'attribution. En matière de faits, enfin, nous verrons lesquels ont été retenus pour figurer dans l'article, lesquels en ont été écartés, et quel éclairage leur a été donné. À strictement parler, le texte que nous allons analyser contenait peu d'inexactitudes. Nous tenterons cependant de discerner s'il en comportait qui étaient de nature connotative.

Le Toronto Star est un quotidien de premier ordre qui met de l'avant son propre code de déontologie. L'Association canadienne des journalistes (ACJ) met de l'avant un code de déontologie exhaustif, lequel a été adopté comme la référence par le National Newsmedia Council du Canada, dont le Toronto Star est membre. La Presse canadienne, une entreprise de presse dont le Toronto Star est copropriétaire, publie également des standards déontologiques. Ces trois documents constitueront nos principaux référentiels en matière de déontologie. Nous mettrons également en jeu d'autres codes, des manuels de journalisme et des auteurs faisant autorité.

Le paradigme sociosémiotique nous a amené à examiner les contenus auxquels a été exposé le lectorat du Toronto Star avant la publication de l'article, portant sur Santé Canada. À cet effet, nous avons analysé tous les articles publiés à la une entre le 1er janvier 2012 et le 4 février 2015 qui comprenaient au moins une fois l'expression « Health Canada » (n=87). Ces articles ont été évalués et caractérisés en fonction de leur contenu critique à l'égard de l'agence réglementaire (très critique, défavorable,

neutre, favorable)<sup>13</sup>. Nous avons ensuite, dans les articles jugés très critiques ou défavorables, identifié les schémas mis en jeu par les journalistes.

De plus, nous avons examiné les positions éditoriales prises par le Toronto Star au sujet de Santé Canada, au cours de la même période, soit 23 éditoriaux. L'idée générale, ici, est de constater ou confirmer, le cas échéant, la présence de schémas qui pourraient avoir un caractère rémanent.

Nous voulons en somme tenter d'identifier quels schémas ont été promus par le Toronto Star pendant les trois ans qui ont précédé la publication de l'article qui est au centre de la présente recherche.

L'article du Star a été très mal reçu par la communauté médicale, et sa publication s'est transformée en crise pour le journal. Nous procéderons à une analyse de contenu des critiques et des réactions du Toronto Star, qui jette également un éclairage sur le rapport entre cadrage et déontologie. En effet, le journal s'est alors soustrait à son obligation déontologique de corriger l'information erronée.

La méthode de l'étude de cas comporte un grand avantage, celui de permettre un examen en profondeur d'un sujet, ce qui peut être utile notamment lorsqu'il s'agit de construire ou étayer une théorie. Les méthodes quantitatives ne permettent que plus difficilement de cerner certains phénomènes, du moins en journalisme, notamment lorsqu'il est question d'omissions. L'étude de cas présente cependant des faiblesses : c'est une approche lourde et exigeante, la reproduction des résultats par d'autres

---

<sup>13</sup> Très critique : lorsque Santé Canada est mise directement en cause pour ce qui est décrit comme une faute, de la négligence, du laxisme, un problème majeur, en général dès la manchette, ou le sous-titre, ou le lead. Défavorable : lorsque Santé Canada est mise en cause et que son comportement fait partie du problème, mais une ou d'autres parties sont également mises en cause, ou lorsque la critique de Santé Canada n'est pas ostensiblement mise en vedette. Neutre : lorsque Santé Canada fait partie de la nouvelle mais que le traitement semble factuel. Favorable : lorsque Santé Canada est saluée pour une initiative (ça n'arrive pas souvent).

chercheurs peut s'avérer un défi, et le caractère généralisable des découvertes ne coule pas toujours de source (Gagnon, 2012, p. 2-3).

## 3.2 Analyse de l'objet

### 3.2.1 Les signaux métacommunicationnels

L'article a été publié dans la moitié supérieure de la une, l'endroit réservé à la nouvelle la plus importante du jour. La manchette, le lead et l'article occupaient toute la largeur de la page, avec une photo de grande taille d'une « victime ». Ce type de mise en page, qui mettait à contribution plusieurs symboles (la une, le haut de la page, l'espace occupé, la photo), constituait un métasignal envoyé au public à l'effet que la nouvelle avait un caractère d'exception, qu'elle était lourde de conséquences, qu'elle méritait une attention immédiate. Dans la même veine, notons la taille imposante de l'article, qui se poursuivait dans les pages intérieures et comptait plus de 2 500 mots.

Figure 1



Autre symbole, l'article était présenté au public comme une « enquête ». L'expression « STAR INVESTIGATION », en lettres capitales, surmontait la manchette. Ce label réfère à un genre journalistique qui suppose la révélation d'informations d'un grand intérêt public, qui n'étaient pas connues, voire qui étaient cachées, mises au jour à l'initiative du journal grâce à un effort de recherche minutieux. Le concept d'enquête renvoie également, dans une large mesure, à la découverte d'un méfait. La mise en condition était renforcée dès le paragraphe introductif, qui dévoilait le « résultat » de l'enquête : « [...] *a Star investigation has found that since 2008, at least 60 Canadians experienced debilitating illnesses after inoculation* ». Le coeur de la nouvelle n'était donc pas que quelques familles entretiennent une certaine croyance, mais que le journal avait trouvé des faits troublants au sujet du vaccin.

Cette référence ostensible à une enquête tenait par ailleurs du signal transtextuel. On faisait comprendre que l'article s'inscrivait dans *une série* de textes ayant en commun de révéler des choses d'une relative gravité. Qu'il faisait partie d'une démarche. Qu'il était le fruit du travail d'enquêteurs aguerris. De la même manière que le Star avait déterré « l'affaire » Rob Ford (mai 2013) et « l'affaire » Jian Ghomeshi (octobre 2014)<sup>14</sup>, qui avaient eu un retentissement national, il déterrerait cette fois « l'affaire » Gardasil, dont le journal posait, par ses choix de mise en page, qu'elle était au moins aussi importante que les autres. Au paragraphe 14, les auteurs rendaient explicite cette dimension transtextuelle en signalant au lecteur que l'article constituait un chapitre d'un effort systématique visant à mettre au jour des problèmes liés à la sécurité des médicaments : « *As part of its ongoing investigation into drug safety, the newspaper analyzed side-effect reports from a Health Canada database [...]* »

En 2015, les enquêtes du Star constituaient une source de fierté pour le journal, dirigé depuis 2009 par le rédacteur en chef Michael Cooke. Cooke, qui a fait ses classes

---

<sup>14</sup> Rob Ford, à l'époque Maire de Toronto, filmé consommant de la drogue, et Jian Ghomeshi, animateur de radio, pointé du doigt pour agressions sexuelles, accusé, puis acquitté.

dans les tabloïds britanniques et new-yorkais, et qui s'est bâti une réputation de provocateur, a entrepris dès son arrivée de transformer le *Toronto Star*, alors perçu comme plutôt terne. Il a fermé les bureaux étrangers et transféré deux douzaines de reporters dans des domaines où ils n'avaient parfois aucune expérience. Et il a augmenté les ressources de l'équipe d'enquête (McBride, 2013).

Before [Cooke] took over in 2009, the *Star* was stale and predictable. These days, it routinely takes on power [...] The *Star* has become a publication that delights in telling the public who the bad guys are, and even more in holding their feet to the fire [...] Any *Star* investigation has to meet certain criteria: someone must be getting hurt; something bad must have happened that the paper is trying to fix by exposing it; and usually public dollars or regulatory systems are involved [...] [Cooke] sees pervasive, insidious, institutional crookedness and mendacity at all levels of government. (McBride, 2013)

Le journalisme d'enquête est souvent associé au rôle de « chien de garde » que joue la presse en « surveillant » les gouvernants, les institutions et autres puissants de ce monde. C'est à ce titre, notamment, qu'on établit une relation étroite entre presse libre et démocratie (Fox, 2013, p. 258, 266). Si certains estiment que le journalisme d'enquête n'est rien d'autre qu'une expression pompeuse, puisque le journalisme consiste toujours à chercher, vérifier et communiquer de l'information importante, les manuels de journalisme et la littérature établissent des distinctions notables. Au premier chef, une enquête découle d'une initiative journalistique (Sormany, 2011, p. 125), ce qui distingue le genre des trois dynamiques derrière la majorité des nouvelles, soit rendre compte d'un événement fortuit, raconter ce que font les gouvernements ou donner suite à une opération de relations publiques. La presse, s'appuyant sur les libertés et les privilèges qui lui sont conférés en démocratie, s'érige avec le journalisme d'enquête en contre-pouvoir.

Watchdog journalism is defined as: (1) independent scrutiny by the press of the activities of government, business, and other public institutions, with an aim toward (2) documenting, questioning, and investigating those activities, in

order to (3) provide publics and officials with timely information on issues of public concern. (Bennett et Serrin, 2005, p. 169)

Le journalisme d'enquête se distingue également par sa dimension morale (Gans, 2003, p. 79). L'entreprise de presse invite en effet le public à adhérer à un jugement qu'elle pose. Avec une enquête, la presse s'érige souvent en tribunal. Une enquête qui décrète l'existence d'un « scandale » avance un jugement de valeur, un pas que l'objectivité journalistique permet de franchir à condition d'avoir accumulé des preuves. En conséquence, le genre demande une rigueur accrue, au nom de la présomption d'innocence, du droit à la réputation et du droit à la vie privée, mais également, et peut-être surtout parce que le public va tirer rapidement des conclusions qui peuvent être lourdes de conséquences et laisser des traces indélébiles. Plus la question traitée est grave, plus le poids de la responsabilité augmente :

Investigative reporting involves not simply casting light on a subject, but usually making a more prosecutorial case that something is wrong. Here journalists should be careful they have enough evidence to do so [...] Because what the investigative journalist discloses may lead to loss of reputation or change the flow of public events, it carries a greater weight of responsibility, not only in verification of fact but in sharing information about the nature of the sources of that information. (Kovach et Rosenstiel, 2001, p. 123-124)

Il ne s'agit pas ici de présenter « les deux côtés de la médaille » mais de démêler le vrai du faux, le vérifié de l'allégué : « Investigative reporting typically abandons the journalistic convention of allegation-and-denial, or attributed opinions, in favour of an attempt “to establish facts which, if possible, decide the issue one way or the other” » (Harcup, 2009, p. 99 citant Spark, 1999<sup>15</sup>). Les exigences sont donc élevées sur le plan de la factualité, facteur déterminant de l'objectivité. Lorsqu'il qualifie son travail « d'enquête », un journaliste s'expose à ce que celui-ci soit évalué selon les standards les plus sévères, notamment quant à l'exactitude, au bien-fondé et à la

---

<sup>15</sup> Spark, D. (1999). *Investigative Reporting: A Study in Technique*. Oxford : Focal (ouvrage non consulté).

preuve de ce qu'il prétend avoir découvert ou établi. « L'enquête ne souffre pas les théories, les supputations; une question doit avoir sa réponse, une hypothèse sa démonstration; et c'est la réalité des faits qui, toujours, apporte la conclusion » (Agnès, 2015, p. 292).

Autre distinction, les enquêtes ne font pas face aux mêmes contraintes de temps que celles qui prévalent normalement dans la salle de rédaction. Elles sont publiées lorsqu'elles sont mûres, lorsque les preuves ont été trouvées. Il n'est pas rare que les enquêtes demandent des semaines ou des mois de travail, il n'est pas rare non plus que leur publication soit étalée dans le temps et procède par étapes, au fur et à mesure de leur progrès. En somme, le journaliste d'enquête ne peut que très difficilement invoquer l'heure de tombée pour expliquer une erreur. Les normes et pratiques journalistiques (NPJ) de Radio-Canada disent :

Le journalisme d'enquête est un genre particulier qui peut mener à des conclusions et, parfois, à des jugements sévères. Une enquête journalistique s'appuie généralement sur une prémisse, mais nous ne diffusons jamais le résultat d'une enquête avant d'avoir suffisamment de faits et d'éléments de preuve pour nous permettre de tirer des conclusions et de porter des jugements.

Dans le cadre d'une enquête, le journaliste a donc, par définition, établi quelque chose d'indiscutable. Il peut arriver que les protagonistes de la nouvelle ne fassent pas la même lecture de cette chose et qu'il faille alors évoquer leurs points de vue. Mais les faits, eux, sont indéniables. Nous sommes devant un travail abouti, à l'antipode des « breaking news » et de leur caractère parfois spéculatif. Une enquête est un ensemble de faits vérifiés, recoupés et organisés sous forme d'explication (Agnès, 2015, chap. 15). Il y a donc lieu d'examiner ici, au premier chef, les faits découverts par le Toronto Star.

### 3.2.2 Le lead et la manchette

En écriture de presse, le « lead » est un résumé de la nouvelle qui tient en quelques phrases, voire en moins de 30 mots, et qu'on trouve au tout début d'un article. C'est la conclusion à retenir, le haut de la pyramide inversée. La littérature réfère aux « 5W », les cinq questions qui doivent être vidées, auxquelles le lecteur doit normalement trouver réponse dès le début de la nouvelle (Who, What, Where, When, Why). Ensuite, en guise de démonstration, le texte présente des faits et des témoignages placés en ordre décroissant d'importance, et non en ordre chronologique.

The idea is that the most important information should be at the top, followed by elaboration and detail, ending up with the least important information at the bottom. If space is short, the material at the bottom can be removed by [editors] and what's left should stand alone and still make sense (Harcup, 2009, p. 146).

Le lecteur, s'il le souhaitait, pourrait ne prendre connaissance que de la manchette et du lead, il aurait saisi ce qui se passe. De manière « quelque peu contradictoire », le lead doit « synthétiser l'information tout en donnant au lecteur le goût d'en savoir davantage et lui permettre d'interrompre sa lecture tout en l'incitant à la poursuivre » (Ross, 1990, p. 114).

En somme, le ou les premiers paragraphes *résumant tout le contenu*; ils constituent par le fait même un élément de mise en valeur suffisant pour que la personne intéressée à en savoir plus soit encline à lire la suite [...] Alors que le texte littéraire ménage tout pour le punch final, [...] *le texte journalistique va au contraire droit à l'essentiel* [...] (Sormany, 2011, p. 82-83).

Dans l'enquête, le chapeau [lead] s'impose. Il « justifie » le sujet, annonce l'angle, énonce la thèse et balise le parcours de lecture. *Il doit signifier la conclusion, le résultat des recherches*, tout en donnant au lecteur envie de faire le chemin qui a permis de conclure (Agnès, 2015, p. 311).

Si un texte journalistique poursuit une intention, celle-ci se révèle donc forcément dans le lead. Toute information ayant été retenue pour en faire partie aura été jugée

essentielle à la construction du sens, et le lecteur peut être confiant qu'aucune information qui contredirait ce sens n'apparaîtra plus tard. Le lead colore l'ensemble du texte, dont il est la clé.

[The lead] summarizes the central action *and establishes the point of the story* [...] [It] is a device by which copy editor or audience *can get the main point* of a story from reading a single opening sentence, and on that basis decide whether to continue [...] *The lead focuses the story in a particular direction. It forms the lens through which the remainder of the story is viewed.* (Bell, 1991, p. 149, 152)

Si le lead est un résumé de l'article, la manchette, elle, est le résumé du résumé (Bell, 1991, p. 150). Dans la mesure où sa fonction sémantique (faire comprendre) n'a pas été entièrement sacrifiée à sa fonction pragmatique (attirer l'attention), ce qui est fréquent (Ifantidou, 2007, p. 700), l'analyse de la manchette, du lead et de leur combinaison permet de saisir l'interprétation que le journaliste propose. Le titre est « intimement lié au message essentiel » (Agnès, 2015, p. 144).

Il est difficile, peut-être impossible, de surestimer l'importance d'une manchette et d'un lead. D'autant plus qu'une proportion importante de lecteurs n'ira jamais plus loin que la manchette, souvent perçue comme une fin en soi, puisqu'elle répond efficacement au besoin de savoir (Ifantidou, 2007). C'est un nombre réduit de lecteurs qui fera la lecture du texte, et une infime minorité seulement le lira jusqu'au bout. Les informations qui apparaissent à la fin d'un article échappent à la vaste majorité des gens, que ce soit au sens propre, ou parce qu'à ce stade de la lecture, le « sens » a de toutes manières solidement pris forme (Graber, 1988, chap. 5, et p. 194).

Décrivant le fonctionnement du cerveau au moment de décoder de l'information, Kahneman (2011) explique comment nous mettons en jeu instinctivement ce qu'il appelle le système 1, à savoir notre propension à tirer très rapidement une conclusion. Le système 1, particulièrement crédule, ne demande qu'à trouver une réponse qui

semble cohérente. Ce n'est que lorsque nous mettons en marche notre système 2, rationnel et analytique, que nous pouvons nous attaquer à des dynamiques plus complexes. Mais le système 2, dit toujours Kahneman, est paresseux, et il est parfois occupé. Il accepte volontiers ce que lui suggère le système 1. On peut faire le parallèle, nous semble-t-il, avec le fonctionnement des manchettes et des leads : plus ils sont clairs, moins le système 1 va discuter, et plus le système 2 ne verra pas de raison de s'activer pour remettre en cause les conclusions de son confrère.

L'article du Toronto Star a été initialement publié sous le titre « A wonder drug's dark side » (le côté sombre d'un médicament miracle). Le lead avait un aspect inhabituel : rédigé en gros caractères, certains mots imprimés en rouge, il barrait toute la une :

Hundreds of thousands of teen girls in Canada have safely taken *Gardasil*, a vaccine shown to prevent HPV. But a Star investigation has found that since 2008, at least 60 Canadians experienced debilitating illnesses after <sup>16</sup> inoculation. Patients and parents say the incidents point to the importance of *full disclosure* of risks.

L'information qui est explicitement présentée ici comme *la chose* que l'enquête a établie se trouve dans la deuxième phrase. À savoir que le journal a trouvé 60 incidents sérieux survenus à la suite d'une injection de Gardasil. Ni la première phrase, qui exprime deux constats qui n'ont rien de nouveau, ni la troisième, qui est la conclusion que tirent des tierces parties de *la chose*, ne décrivent *la chose*.

On parle de contradiction d'attente lorsque le mot « mais » ou un substitut (néanmoins, cependant, pourtant, etc.) a pour effet d'atténuer la portée d'une proposition qui crée une attente, pour en renforcer une autre, qui travaille dans la

---

<sup>16</sup> On remarque que les ennuis de santé des victimes, dans le lead et dans l'article, sont situés dans le temps, *après* l'innoculation, les journalistes se gardant d'écrire *à cause de* l'innoculation. « Après » n'exclut pas que ce soit « à cause », mais l'expression est incontestable sur le plan factuel (bien que peu claire, car les incidents sont parfois survenus des semaines après l'injection, ce que le public ne peut deviner). « À cause » aurait bien sûr complexifié le fardeau de la preuve.

direction opposée et qui s'impose alors comme la conclusion à retenir. « On pourrait conclure x, mais on constate y » affaiblit x et accrédite y (Kerbrat-Orecchioni, 2014, p. 102-104). Les auteurs ont recouru ici à ce dispositif en disant que le vaccin semble *a priori* sécuritaire, *mais* que dans les faits il faut s'en méfier, ce que la manchette a alors déjà signalé avec robustesse. Celle-ci, en effet, donne un sens précis à la deuxième phrase du lead en posant comme avérée l'existence d'un lien de causalité, puisque selon elle, les 60 incidents sont l'illustration du côté sombre du vaccin, à savoir ses effets secondaires dangereux. Il n'est pas rare que les médias publient des manchettes conjuguées au conditionnel, ou sous forme interrogative, ou encore sous forme de citation érigeant une prétention en nouvelle. Il faut donc noter que le Toronto Star a fait le choix d'écarter ici ces trois possibilités, qui d'ailleurs auraient été dissonnantes avec la notion d'enquête. L'audience est résolument mise devant une réalité, pas une hypothèse. Le « message essentiel » n'est pas formulé en toutes lettres dans le lead, mais « l'intention », le sens, sont, à ce stade, sans équivoque.

L'existence du lien de causalité est renforcée de manière subreptice par la troisième phrase. Ici aussi, on gagne à examiner les options qui n'ont pas été retenues par les auteurs. Cette phrase ne dit pas : « Patients and parents say the incidents *point to the importance of further research* » ou « patients and parents *suspect the vaccine* », ce qui aurait donné au lien de causalité un caractère hypothétique. Les choix d'énonciation qui ont été faits, au contraire, sont parfaitement congruents avec la manchette. Ils font du lien de causalité un présupposé et ils détournent l'attention vers un autre sujet, celui de la communication des risques. Il ne serait en effet aucunement pertinent de mieux informer le public sur les risques liés aux effets secondaires du vaccin si les 60 incidents dont on vient de parler ne lui étaient pas attribuables. Dans cette phrase, ce qui est présenté comme une prétention des familles, ce n'est pas que les incidents découlent des effets secondaires du vaccin (ce qui est présenté comme établi), mais qu'elles ont été mal informées à leur sujet. En d'autres termes, cette troisième phrase résulte de syllogismes (dont le premier tient du sophisme) qui

rejetent ou du moins tiennent pour peu vraisemblable la possibilité que la cause des incidents pourrait ne pas être le vaccin.

- Au moins 60 personnes ont rapporté des ennuis de santé;
- Or, tous ces incidents sont survenus après une injection de Gardasil;
- Donc ces incidents sont vraisemblablement attribuables au vaccin.
  
- Les incidents sont vraisemblablement attribuables au vaccin;
- Or, la possibilité que ces incidents surviennent n'avait pas été signalée;
- Donc il y a un problème de transparence au sujet des effets secondaires du vaccin.

Le mot « vraisemblablement » est important. Puisque les auteurs de l'article n'ont jamais évoqué qu'il y avait certitude (ils s'en sont soigneusement gardés), on ne pourrait le remplacer par « assurément » sans dénaturer ce que dit l'article au sens strict. Cependant, on ne pourrait non plus le remplacer dans ces deux syllogismes par « peu vraisemblablement » sans rendre l'ensemble de l'édifice logique invalide. « Vraisemblablement » s'impose donc comme le seul sens possible ici, et c'est effectivement la teinte donnée à l'ensemble de l'article. Or, notre recherche démontre que les faits et les informations que les journalistes avaient à leur disposition montrent que ce qui était *vraisemblable*, en l'occurrence, était exactement l'inverse de ce qu'ils ont présenté comme tel.

Huit jours après la publication de l'article, la manchette a été rétractée et remplacée par : « Families seek more transparency on HPV vaccine » – après que le journal ait reconnu publiquement *qu'aucune donnée scientifique ne permettait d'affirmer que Gardasil avait un côté sombre*. Cette nouvelle manchette, inspirée directement de la troisième phrase du lead, induisait les mêmes présupposés, à savoir que le vaccin était vraisemblablement responsable des incidents relatés dans l'article. En outre, si un

problème de transparence avait été le principal constat de l'enquête, l'article en ferait la démonstration, et ce n'est pas le cas.

Le concept de présupposé, une forme particulière d'omission, n'est pas interdit par la déontologie. Un journaliste n'a pas à démontrer et à étayer ce qui dans son texte est de commune renommée ou raisonnablement établi comme vrai. En toute logique cependant, si le présupposé n'est pas prouvé, donc qu'il n'a pas été établi, il y a forcément distorsion, sinon tromperie, puisque l'essence même du concept de présupposé induit que la preuve est faite que ce qui est présupposé est avéré. Les présupposés « se présentent comme incontestables, irréfutables (on peut réfuter les posés, mais pour les présupposés c'est en principe trop tard) : ils enferment le discours dans un "cadre" que l'allocutaire ne peut remettre en question que par des procédés polémiques » (Kerbrat-Orecchioni, 2014, p. 127). Un présupposé injecte un fait ou une conclusion de manière furtive et l'énonciateur esquivé le fardeau d'une démonstration à laquelle il ne pourrait s'astreindre avec succès lorsque le présupposé n'a aucun fondement (voir aussi Richardson, 2007, p. 62-64).

Pour éclairer davantage le sens de la manchette et du lead, et par extension celui de l'article dans son entier, il faut considérer le paragraphe 11. Il dit : « In the cases discussed in this article, it is the opinion of a patient or doctor that a particular drug has caused a side-effect. There is no conclusive evidence showing the vaccine caused a death or illness ».

La nouvelle, ici, n'est plus que le vaccin cause vraisemblablement des problèmes, *mais que des gens disent* que le vaccin *ou un autre médicament* cause des problèmes. Le journal reconnaît implicitement ici qu'il ne détient pas de preuves qui lui permettraient d'affirmer lui-même que le vaccin est en cause. Il présente comme une hypothèse ce qui était un fait (ou du moins un présupposé) quelques paragraphes plus tôt. Ajoutant à la confusion, insérant une hypothèse dans l'hypothèse, il évoque en

plus que les gens en question sont d'opinion « qu'un médicament », *donc pas nécessairement Gardasil*, pourrait être en cause. Cette posture ne correspond ni à celle du lead, ni à celle des deux versions de la manchette. Il n'est pas exagéré, même, de dire qu'elle les contredit. Nous sommes ici devant quelque chose de très inhabituel, a fortiori dans un contexte d'enquête.

Dans la deuxième phrase du paragraphe 11, l'ajout ostensible de l'adjectif « conclusive » donne à entendre que si une certitude totale n'a pas été établie, on n'en est pas loin. Qu'il existe des preuves circonstancielles, ou indirectes, qu'il est *raisonnable* de considérer que le vaccin a causé un problème de santé sérieux ou la mort. Or, ce que les circonstances et la raison suggèrent, nous le verrons, c'est au contraire que le vaccin n'a pas causé les problèmes décrits dans l'article. Notons, nous y reviendrons, que ce même mot « conclusive » est absent de la même mise en garde insérée dans la vidéo. L'avertissement prend alors un tout autre sens, à savoir qu'il n'y a *aucune* preuve que les incidents sont attribuables au vaccin, et nous sommes devant une contradiction de plus.

Le paragraphe 11 n'est donc pas en phase avec le reste de l'article, à tout le moins pas avec la manchette et le lead, dont il contredit l'essence. L'article acquiert avec ce paragraphe un caractère irrationnel, affirmant, ou du moins sous-entendant une chose et son contraire. Cette contradiction sera crûment mise en lumière par l'ombudsman du Toronto Star, qui se demandera sur la place publique : « If there is no proof that any of the young women's illnesses, or the 60 adverse reactions in the database, were caused by the vaccine, then what is the story? » (English, 2015). La question, venant du journal lui-même, n'est pas banale, puisqu'elle suggère que la « nouvelle » n'en était pas une. L'argumentaire défensif du journal, après la publication, reposera en bonne partie sur ce paragraphe, dont il sera la clé de voûte.

Autre élément qui permet d'éclairer l'intention, le Toronto Star a publié, également le 5 février, un éditorial inspiré directement de son enquête. Le texte s'intitulait : « Make sure girls and parents know any risk with HPV vaccine » et il était sous-titré : « Gardasil has a good safety record, but health officials should make sure patients are aware of possible side-effects ». Il posait que « the benefits of the popular HPV vaccine Gardasil are well-documented » avant de poursuivre, mettant de l'avant les mêmes ambiguïtés que l'article :

*And a Star investigation this week shows that risks associated with Gardasil may not be being clearly communicated by health officials to girls receiving the vaccine—or their parents. That is wrong. Gardasil's maker, Merck, itself notes in its product information that there are rare but serious side-effects to the vaccine. And the Star found that since 2008, 60 girls and women in Canada have convulsed or developed disabling joint and muscle pain and other debilitating conditions after receiving Gardasil. (It is not known if the conditions were caused by the drug.)* (Toronto Star, 2015)

Le Star dit qu'il est *possible* que les risques associés au vaccin ne soient pas clairement communiqués (*may not*). Donc, faut-il comprendre, l'enquête du Star n'aurait pas permis de l'établir. Néanmoins, puisque ceci « *est mal* », et non « *serait mal si c'était le cas* », la chose est présentée à la fois comme avérée et non avérée. L'article de la une, lui, était catégorique à cet égard, au paragraphe 57.

### 3.2.3 Sources primaires

#### 3.2.3.1 Les victimes

Les témoignages des patientes, et de la mère de l'une d'elles, constituent le fil conducteur de l'article. Ils montrent le caractère générique épisodique du cadrage. Gardasil n'est pas étudié ici de manière abstraite, ou théorique, la démonstration repose avant tout sur des expériences vécues. Les journalistes mentionnent avoir

identifié une soixantaine d'incidents et avoir enquêté sur douze. Comme nous le verrons plus loin, les dossiers ont pour la plupart, sinon tous, été tirés de bases de données où sont répertoriés les rapports de réactions indésirables. Seuls cinq cas sont présentés dans l'article (quatre jeunes filles et une adulte), par l'entremise des témoignages de sept personnes (quatre patientes, deux mères, un professeur de danse). Leurs histoires représentent environ 46 % de l'article<sup>17</sup>. Elles commencent au paragraphe 1, puis elles sont dispersées jusqu'à la toute fin de l'article (par. 1-3; 7-10; 12; 15; 25-32; 45-51; 63-72).

Entman a signalé l'intérêt qu'il peut y avoir, en matière de cadrage, à procéder par comparaison. Un tel exercice permet, dit-il, de déceler des choix qui autrement pourraient passer inaperçus (Entman, 1991, p. 6). Le 22 février 2014, le Toronto Star a publié à la une un reportage d'enquête intitulé « The dark side of your painkiller » (Yang et Cribb, 2014), qui mettait en lumière les dangers d'une surdose d'acétaminophène, un médicament en vente libre qui chaque année cause de nombreux décès. Cet article faisait appel lui aussi à un cadre générique épisodique. Il mettait en évidence les conséquences humaines du problème en racontant le décès d'Ashley Campbell. Son histoire représentait environ 11 %<sup>18</sup> de l'article, elle commençait aux paragraphes 47 à 56, puis servait de chute, aux paragraphes 114 à 118.

Dans les deux articles, donc, des incidents étaient mis de l'avant à des fins rhétoriques, mais la place accordée aux témoignages y était très différente. Dans le cas de Gardasil, la moitié de l'espace est occupée par la description d'histoires individuelles, un ratio presque cinq fois plus élevé que dans l'article sur l'acétaminophène. Tuchman (1978, p. 122) a évoqué comment de tels témoignages, qui prennent une valeur symbolique, permettent à un journaliste de ne pas s'astreindre

---

<sup>17</sup> 34 paragraphes sur 72; 1176 mots sur 2 532.

<sup>18</sup> 15 paragraphes sur 118; 507 mots sur 4 419.

à présenter en toutes lettres son interprétation d'une situation. La victime, mise en scène, devient un stéréotype, de sorte que la formulation d'explications par le journaliste n'est plus nécessaire. Le sens prend forme parce que le lecteur comble les vides. Le journaliste monte en épingle et juxtapose une chose qui a les attributs d'un effet et une autre chose qui a les attributs d'une cause. C'est ensuite le lecteur, ici inspiré par la manchette et le contexte, qui établit la relation. Le dispositif ne pose pas de problème déontologique, *dans la mesure où l'exemple retenu est valable*.

Un exemple, par définition, se doit d'être *représentatif* et ne peut qu'à ce titre constituer un argument de fait. « La condition fondamentale de la validité [d'un exemple] est de savoir s'il correspond réellement à la réalité, si cela a été vérifié ou peut l'être, et s'il peut prétendre [à la] généralisation » (Bernier, 2004, p. 202). Si un journaliste est confronté à un exemple qui s'avère atypique – une contradiction dans les termes – l'exigence de rigueur à laquelle le confronte la déontologie devrait l'amener à en choisir un autre, ou, au minimum, à mettre le lecteur en garde en expliquant en quoi l'exemple, tout en étant utile pour quelque raison, ne se prête pas à la généralisation. Dans le cas de Gardasil, les incidents n'étaient pas représentatifs des effets secondaires du vaccin<sup>19</sup>, mais *en les choisissant* et en les érigeant en exemples, les auteurs ont délibérément sous-entendu l'existence du lien de causalité, ou encore *affirmé* le haut degré de vraisemblance de ce lien.

Dans l'article, une partie importante de l'information concernant les victimes est clairement attribuée à des protagonistes identifiables. Ces attributions sont directes (telle personne a dit telle chose) ou on peut raisonnablement déduire, à partir du contexte, qui parle. Un certain nombre d'affirmations sont cependant attribuées collectivement, et donc beaucoup moins clairement. La déontologie ne semble pas

<sup>19</sup> A posteriori, l'éditeur du Toronto Star John Cruickshank en a convenu, déclarant, au sujet des *cing* cas racontés dans l'article : « *Some of the events the stories reported could not have been caused by the drug on a purely physiological basis. Many others were statistically extremely improbable, virtually zero...* ». Nous y reviendrons.

condamner cette pratique en toutes lettres, mais celle-ci soulève néanmoins un enjeu d'exactitude, puisque le public ne sait pas qui a dit quoi. L'esprit de la déontologie, en matière de sources et de citations, pointe dans la direction de la clarté.

Ces attributions collectives laissent craindre, par ailleurs, que c'est le journaliste qui parle, et non les sources. C'est lui qui a sélectionné, amalgamé, paraphrasé et donc interprété un nombre inconnu de réponses. Il est raisonnable de croire que certaines sources estimeraient que la citation, qui est un composite, ne reflète pas adéquatement leur point de vue. Le dispositif permet au journaliste de mettre des mots, voire *ses* mots, dans la bouche des sources, voire par extension dans la bouche de sources qui ont dit carrément autre chose. Il permet également de faire état de « faits » dont personne n'a à répondre, puisqu'on ne sait pas qui les a avancés :

*Patients and parents say the incidents point to the importance of full disclosure of risks. (Lead)*

Like Kenzie and Armstrong, *many of the girls* say the vaccine was pushed on them by school officials, nurses or doctors [...] (par. 12)<sup>20</sup>

[...] the newspaper analyzed side-effect reports from a Health Canada database, and interviewed [...], in 12 cases, *young women and parents* who believe the vaccine caused considerable suffering. (par. 14)

*The parents of the young women* in this story said the documents they received were sparse and omitted some of the side-effects included in the official document. (par. 38)

*Many of the girls* interviewed by the Star said that as they struggled to learn what was ailing them, doctors told them the illnesses were imagined, that they had eating or anxiety disorders, that the problems were in their head. (par. 50)

---

<sup>20</sup> Sachant qu'un des incidents racontés dans l'article touche une personne qui a été vaccinée à 29 ans, et quatre jeunes filles, incluant Kenzie et Armstrong, le « many » réfère-t-il ici, tout simplement, aux deux autres, ou à une partie des sept autres cas que dit avoir examinés le journal, mais dont il ne parle pas ? Mystère.

Le Star dit avoir examiné douze incidents. Nous avons donc un groupe de référence qui serait constitué aisément d'une trentaine de personnes. Il est très peu probable que toutes ces personnes aient vécu la même chose et qu'elles aient fait des déclarations identiques. D'ailleurs, les mots « many », « some », et « others », s'ils sont imprécis, signalent à tout le moins qu'il n'y avait pas toujours unanimité. Si un journaliste convient qu'il doit parfois préciser que *quelques* personnes ont déclaré telle chose, faut-il conclure qu'il y avait unanimité dans le groupe lorsque la nuance n'est pas faite, comme dans le lead : « *Patients and parents say the incidents point to the importance of full disclosure of risks* » ? Puisque ni le « some », ni le « many » n'ont été jugés utiles ici, à un endroit très stratégique où il est impératif d'être exact, ce serait donc *tous les parents et les patients* qui estiment qu'on leur a caché de l'information ? C'est peu plausible. On constate donc ici le recours à des procédés discursifs qui ont pour résultat, en fin de compte, la publication de commentaires non attribués, alors que la déontologie prêche l'inverse. Des procédés, en outre, qui facilitent la fabrication et empêchent toute forme de traçabilité. La PC dit : « Guard against attributing one person's quote to several speakers ».

### 3.2.3.2 Les experts indépendants

Dans un manuel de journalisme destiné aux débutants, Line Ross (1990, p. 8) écrit : « Maîtriser la démarche journalistique signifie, dans un premier temps, pouvoir reconnaître et trouver des sources vivantes et documentaires à la fois *crédibles* pour les médias et le public, *et fiables par rapport au sujet traité* [...] ». Agnès (2015, p. 303) signale qu'il est important, dans un contexte d'enquête, de faire appel *en amont* « à quelques spécialistes ou experts qui vont aider à aiguiller le travail sur les bons rails ».

L'article sur l'acétaminophène évoqué dans la section précédente cite nommément et directement huit experts (dont sept médecins ou chercheurs) qui *tous* mettent en relief les dangers qu'entraîne une surdose. L'expression « dark side », utilisée en manchette, provient d'une citation de l'un d'eux. L'angle journalistique est donc ici soutenu et corroboré par plusieurs témoignages crédibles de sources indépendantes et nommées.

L'article sur Gardasil, à ce titre, détonne. Seulement trois experts y sont cités. Et *aucun d'eux* ne soutient que Gardasil a vraisemblablement causé les incidents décrits dans l'article, ou que le vaccin a des effets secondaires dangereux, voire létaux, qui sont cachés au public, ou que la communauté scientifique suspecte que c'est le cas.

Dr. Jennifer Blake, présidente de la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC), a consenti au Toronto Star une longue entrevue au cours de laquelle elle a notamment fait valoir que Gardasil avait été étudié avec soin, que la recherche avait montré son efficacité et son innocuité, et que se montrer alarmiste à son sujet risquait d'entraîner une baisse du taux de vaccination (conversation avec l'auteur). Le Star la cite déclarant : « I'm extremely comfortable that this is a safe vaccine ». Ces dix mots (0,4 % de l'article) sont les seuls qu'on trouve dans l'article en faveur du vaccin et attribués à un expert.

Aux paragraphes 33 à 35, on retrouve les propos de Dr. Audrey Steenbeek, qui a examiné la qualité de l'information donnée aux familles au Canada, et que nous examinerons plus loin. Il est signalé que Dr. Steenbeek est en faveur de la vaccination contre le VPH.

Le troisième expert est Dr. Diane M. Harper, de l'Université de Missouri-Kansas. Bien que douze fois plus long que celui de Dr. Blake, son témoignage a été jugé d'importance secondaire, il n'apparaît qu'aux paragraphes 52 à 56. Selon Dr. Harper, la rapidité avec laquelle les autorités de santé publique ont déployé Gardasil, à grands

frais et à grande échelle, n'était peut-être pas nécessaire. Le cancer de l'utérus se développe lentement et peut être dépisté par le Pap test<sup>21</sup>, que les femmes sont encouragées à passer régulièrement. Dr. Harper exprime la crainte que les jeunes filles, une fois vaccinées, pourraient négliger le dépistage, lequel demeure nécessaire. Elle soulève aussi des questions quant à la durée de l'immunisation que procure Gardasil, et laisse entendre qu'il faudra des années pour véritablement évaluer son impact sur la prévalence des cancers qu'il contribue à prévenir. Cette posture n'est pas unique. D'autres experts ont remis en question l'empressement des gouvernements à déployer un vaccin qui, bien qu'efficace, pourrait n'avoir globalement que des bénéfices marginaux, ou encore ont souligné l'importance de poursuivre les recherches sur l'efficacité et l'innocuité à long terme (Gee, 2011; Lexchin, 2010; Lu, 2011). Voici les citations directes et indirectes que le Toronto Star attribue au Dr. Harper :

“It's very sad because what I see is the physicians are not accepting the fact that these young women have pain and issues.” “The docs in the trenches have been conditioned to respond, 'vaccines don't have side-effects.’” Gardasil's approval by the FDA was fast-tracked unnecessarily, since the progression of an HPV infection to cancer often takes decades and can be detected through regular pap screens. The vaccine could have been analyzed over a much longer time frame. “There could be harm.” “You just don't know until you look at it in the full population.” In promoting the vaccine, health officials often omit the importance of still getting regular pap screens to protect from the HPV strains not covered by Gardasil.

En 2009, Dr. Harper signalait, au sujet des deux vaccins contre le VPH :

In general, the randomized, controlled trials have shown *that both vaccines [Gardasil, Cervarix] are safe* for the vast majority of recipients [...] However, serious adverse events do occur at a low frequency that must be disclosed to the parents and young women prior to vaccination [...] The most commonly reported adverse events were myalgias, arthralgias, headaches and gastrointestinal symptoms, *which occurred equally often in those receiving the*

---

<sup>21</sup> Frottis de Papanicolaou, un prélèvement de cellules du col de l'utérus.

*control injection* [...] The most important message to relay to women is the continued need for cervical screening exams. The vaccines do not replace Pap testing (Harper, 2009a, p. 1672, 1675).

Et elle concluait dans un autre article :

*Both [Gardasil and Cervarix] vaccines are safe, immunogenic and efficacious in all females in whom they have been tested. Government health agencies throughout the world have supported the young adolescent age of vaccination in order to reach as many girls as possible before their first genital HPV infection. Although worth the investment, the programs are costly and must reach at least 70% of the age cohort for decades before cancer reductions can be measured decades later. In the meantime, we must permit our young adult women their HPV vaccinations while encouraging continued Pap testing. (Harper, 2009b, p. 329)<sup>22</sup>*

On note donc la complète absence dans l'article du Star de sources compétentes appuyant la théorie voulant que la nature et la fréquence des incidents suggèrent que le vaccin pose vraisemblablement des risques importants pour la santé. Nous aurions aimé en savoir davantage sur les recherches des journalistes à ce chapitre. S'ils n'ont pas tenté de trouver des experts étant de cet avis, nous sommes au minimum devant une carence méthodologique. Les auteurs se seraient alors abstenus de tester leur version des choses et celle des familles. Par ailleurs, s'ils ont effectivement cherché activement des avis scientifiques, mais que tous les experts consultés allaient dans le sens inverse, et que pour cette raison leurs avis ont été ignorés, il y a incartade éthique et déontologique, notamment en regard du standard d'objectivité et du devoir de vérité. Les journalistes auraient alors refusé de prendre en compte, puis dissimulé

---

<sup>22</sup> Toujours en 2009, Dr. Ben Goldacre, un auteur et spécialiste que nous rencontrerons plus loin dans ce mémoire, écrivait dans le Guardian : « Harper is a critic of Gardasil, or more specifically of how it is marketed. Briefly, her view is that we do not yet know how long the protection from these vaccines will last, and this will affect the cost-benefit decisions. She is concerned that aggressive advertising aimed directly at the public—which is not permitted in Europe—may lead people to falsely believe they are invincible to HPV [...] and so neglect other precautions. She also suspects from modelling data that for the specific and restricted group of women who are punctilious about attending every single one of their cervical cancer screening appointments, vaccination may have little impact on their risk of death from cancer; but even they will benefit from the reduction in reproductive problems caused by treating pre-cancerous changes in cervical cells [...] "I fully support the HPV vaccines," she says. "I believe that in general they are safe in most women" » (Goldacre, 2009).

au public des avis crédibles, parce que ceux-ci n'allaient pas dans le sens voulu, alors qu'eux-mêmes reconnaissaient n'avoir aucune preuve à l'effet contraire.

Dr. Joel Lexchin, dont les positions rejoignent en partie celles de Dr. Harper<sup>23</sup>, a été cité dans 16 articles du Toronto Star dans les trois années ayant précédé la parution de l'article sur Gardasil, dont quatre signés par David Bruser et/ou Jesse McLean, qui ont produit ensemble l'article du 5 février 2015. Dr. Lexchin est identifié dans ces articles comme « drug safety expert » et comme « York University professor who has extensively researched Canada's drug approval process ». Il n'a pas été contacté par le Toronto Star pendant la préparation de l'article sur Gardasil (courriel à l'auteur). Dr. David Juurlink, cité dans 15 articles du Star, dont deux de Bruser et McLean, identifié comme « drug safety expert », « drug safety researcher », « drug safety specialist », « head of the clinical pharmacology department at Toronto's Sunnybrook hospital », n'est pas cité dans l'article<sup>24</sup>. Dr. Barbara Mintzes, citée dans sept articles entre 2012 et 2015, dont un de Bruser et McLean, et présentée par le Star comme « drug safety expert » n'a pas été contactée (courriel à l'auteur). Bref, des experts indépendants que le Toronto Star consulte régulièrement n'ont pas été contactés dans le cadre de cette « enquête ».

---

<sup>23</sup> Dans un article publié en 2010, Dr. Lexchin écrit : « So far the vaccine [Gardasil] seems to be safe, with no increase in adverse events reported in the randomized trials done to date. As of the end of February 2009, [the Public Health Agency of Canada] had received 407 reports of adverse events following HPV immunization. The majority of these adverse events were not serious and are consistent with the results reported by clinical trials conducted prior to the approval of the vaccine, and can be expected with the administration of any vaccine [...] Both [the Canadian Immunization Committee] and NACI have accepted the vaccine as safe, and neither recommended a post-marketing surveillance campaign. In the absence of long-term data about the vaccine's safety, that acceptance seems premature » (Lexchin, 2010).

<sup>24</sup> Dr. Juurlink n'a pas répondu à notre demande d'information. Le 22 février 2015, peu après le retrait de l'article sur Gardasil, le Toronto Star a publié une lettre ouverte signée par les Dr. Navindra Persaud et David Juurlink. Cette lettre dit : « While we share many of the concerns voiced about the Star's portrayal of the safety of HPV vaccination, we wish to emphasize the importance of investigative journalism in protecting Canadians from drug-related harm [...] The Star has conducted important investigations of this sort, raising awareness about serious concerns regarding the safety of stimulants for childhood attention deficit hyperactivity disorder (ADHD), the overuse of antipsychotics in nursing homes, the dangers of drugs prescribed for unapproved indications *and the disgraceful culture of secrecy at Health Canada* » (nos italiques). Cette lettre n'endosse d'aucune manière l'article sur Gardasil, mais elle sera invoquée par John Cruickshank lors de conversations avec l'auteur en décembre 2015. En signature de ce texte, Dr. Juurlink n'est pas identifié comme « drug safety expert » mais comme « professor and Head of the Division of Clinical Pharmacology at the University of Toronto ».

### 3.2.3.3 Santé Canada

Lorsqu'une information est attribuée à une source, on convient que celle-ci s'en trouve responsable, le journaliste se posant en témoin. Il ne se porte pas garant de ce que dit la source. « Il a été démontré que le vaccin est sûr » n'a pas le même sens que « les autorités disent que le vaccin est sûr ». Dans l'article, les passages induisant que le vaccin est efficace et sécuritaire sont *toujours* attribués à une tierce partie : « *Leading health authorities have largely lauded Gardasil, a series of shots that cost a total of \$400-\$500* » (par. 20); « *While Health Canada and the U.S. FDA say the vaccine is safe, officials in other countries have sounded alarms* » (par. 18); « *[An Health Canada] spokeswoman also said that the available data shows Gardasil to be “among the most efficacious vaccines”* » (par. 44).

Au paragraphe 5, pour éviter d'écrire que les études montrent que le vaccin est sûr, les journalistes mentionnent *sur quoi* portaient ces études, et non *ce qui en est ressorti*, et présentent le tout non comme un fait, mais comme une prétention des autorités. Ils recourent également à la contradiction d'attente, en juxtaposant un « fait » qui induit un lien logique se traduisant par la mise en doute des conclusions des agences. Alors qu'il était possible d'écrire : « *Multiple controlled studies have showed the vaccine to be safe* », ce qui aurait été factuel et exact, on a opté pour :

Regulators, including Health Canada and the FDA in the United States, cite comprehensive clinical trials and other data that show the vaccine's well-studied safety and efficacy. *But* since 2008 at least 60 girls and women in Canada have convulsed or developed disabling joint and muscle pain and other debilitating conditions after receiving Gardasil. (par. 5-6)

Dans le lead, les auteurs évitent ostensiblement de poser l'innocuité du vaccin comme un fait établi. Ils s'en tiennent à sous-entendre que les effets secondaires sont relativement rares : « *Hundreds of thousands of teen girls in Canada have safely taken*

Gardasil, a vaccine *shown to prevent HPV*<sup>25</sup>. But a Star investigation has found that since 2008, at least 60 Canadians experienced debilitating illnesses after inoculation ».

Pour les journalistes, donc, ce n'est pas *la science* qui dit que le vaccin est efficace et sécuritaire, c'est *le gouvernement*. L'innocuité du vaccin, même exprimée en termes relatifs, n'est jamais présentée comme un fait, toujours comme une prétention des autorités, de l'establishment ou du fabricant. Il est également sous-entendu que les agences réglementaires ont une réaction qui est typique pour elles : s'en remettre aux compagnies pharmaceutiques.

Aux paragraphes 39 à 42, les auteurs évoquent des rapports de réactions indésirables qu'ils ont trouvés dans des bases de données où sont colligées des informations brutes sur des événements qui *pourraient* être liés à un vaccin ou un médicament. Ils écrivent, à ce sujet : « *A Health Canada spokeswoman said, "None of the adverse events reviewed have suggested any concerning trends or patterns linked to the HPV vaccines in Canada (par. 43) »*. Santé Canada avait donc précisé que les signalements trouvés dans ces bases de données avaient été analysés et que l'exercice avait écarté tout lien avec le vaccin. Le Toronto Star, pourtant, pose ce lien comme vraisemblable. Il est donc présupposé ici que Santé Canada se trompe, spécule ou ment.

#### 3.2.3.4 Le fabricant

Le nom du fabricant de Gardasil, Merck, apparaît dix fois dans l'article, surtout de manière anecdotique. On ne trouve que deux citations attribuées à un porte-parole non identifié de l'entreprise (ou à un document) aux paragraphes 32 et 55.

---

<sup>25</sup> À un moment quelconque après la mise en ligne, possiblement au moment du changement de manchette, cette phrase a été modifiée pour se lire : « [...] Gardasil, a vaccine *that prevents HPV* ».

### 3.2.3.5 Les médecins

Les médecins qui ont traité les victimes, mentionnés à plusieurs reprises dans la nouvelle, n'y sont pourtant pas présents à titre de sources. Certains d'entre eux, s'il faut en croire le Star, éprouvent des doutes au sujet du vaccin, puisqu'ils ont soumis des rapports de réactions indésirables. Ils auraient donc été de « bonnes » sources. D'autres, selon les victimes, ont haussé les épaules devant leurs soucis, et auraient pu se voir demander des explications.

De manière générale, il ressort de l'article que les professionnels de la santé ont poussé les victimes à se faire vacciner sans s'attarder aux conséquences. La communauté médicale est donc explicitement mise en cause. Pourtant, il semble qu'aucun médecin n'a été interviewé ou même contacté pour discuter de Gardasil<sup>26</sup>.

Sur ce thème de l'attitude du milieu médical, les auteurs de l'article ont accordé une grande crédibilité et donné un caractère de véracité aux versions des patientes et de leurs familles, même au sujet de détails dramatiques ou évaluatifs qu'ils ne peuvent avoir vérifiés. Les allusions de celles-ci aux comportements des médecins et des infirmières, *jamaï mises en doute par les journalistes*, font ressortir leur manque apparent d'empathie et de patience, de même que leur acquiescence au discours dominant. Le Star explique ainsi que les patientes ont dû « lutter » (par. 3, 50) pour comprendre ce qui leur arrivait, que les médecins balayaient leurs préoccupations du revers de la main (par. 3), qu'elles avaient été « poussées » à accepter un vaccin (par. 12, 26) « dont les médecins *prétendaient* qu'il n'avait aucun effet secondaire »<sup>27</sup> (par. 12, 63). Les séances d'information avaient été « courtes » (par. 25) et les documents explicatifs « maigres » (par. 38). Quand leurs problèmes ont commencé, il leur a fallu

<sup>26</sup> D'ailleurs, au par. 14, les journalistes font la liste de leurs sources, et les médecins en sont absents.

<sup>27</sup> « claiming zero significant side effects ». Les TSJS disent : « Stories must be straightforward and not indulge in inferences or use words such as “claimed,” “admitted,” and “despite” in a pejorative manner.

de « multiples » (par. 30) consultations médicales, elles ont « rebondi de médecin en médecin », « cherchant des réponses », pour « tâcher de retrouver une vie normale » (par. 15).

Many of the girls interviewed by the Star said that as they *struggled* to learn what was ailing them, *doctors told them the illnesses were imagined*, that they had eating or anxiety disorders, that the problems were in their head. (par. 50)

When Natalie Kenzie [...] developed digestive problems, “the *doctors tried to convince me I had an eating disorder*,” said Kenzie [...] *A doctor made her cry*, she said, when he told Natalie she was trying to harm herself. (par. 51)

[Annabelle's mother] sued Merck but abandoned the legal action in part, she said, because of *difficulty finding a Quebec doctor who would say Gardasil contributed to Annabelle's death*. (par. 71)

Sur cette attitude présentée comme universelle du corps médical, une explication est fournie par l'intermédiaire de Dr. Harper : « [...] the physicians are not accepting the fact that these young women have pain and issues [...] The docs in the trenches have been conditioned to respond, 'vaccines don't have side-effects' » (par. 52). Bref, les médecins sont au banc des accusés. Non seulement ont-ils une attitude cavalière, voire imprudente, mais ils prétendraient que le risque d'effets secondaires serait nul. Leur absence, non seulement dans l'article, mais dans la démarche de recherche, soulève donc des questions déontologiques.

The Star is obligated to obtain and publish all sides of any story it reports. Before publication, every effort must be made to present subjects with all accusations—the sooner the better. If an individual cannot be reached or refuses to comment, the story must state this [...] (TSJS)

We give people, companies or organizations that are publicly accused or criticized opportunity to respond before we publish those criticisms or accusations. We make a genuine and reasonable effort to contact them, and if they decline to comment, we say so. (ACJ)

Les journalistes ont appliqué cette dernière règle, pratiquement universelle, dans un cas. Ils écrivent ainsi : « Jen Keats, whose Guelph doctor assured her the vaccine had no side-effects, received the shot at age 29 and subsequently experiences [sic] nausea, weakness and migraines. *Keat's doctor did not return messages left by the Star* » (par. 63). Conformément à la déontologie, les auteurs ont donc tenté de corroborer la déclaration de Keats, expliquent qu'ils n'y sont pas arrivés, et pourquoi. Ce dispositif, exigé par les standards professionnels, vise à montrer que les journalistes ont fait preuve de rigueur méthodologique, ce qui le cas échéant augmente leur crédibilité; à indiquer que les déclarations de Keats, étant non-corroborées, représentent sa version des choses, et non des faits établis; et à montrer que le médecin mis en cause, nommé ou pas, a eu une occasion de nier ou de nuancer et qu'il ne l'a pas saisie. Cependant, dans les quatre autres cas décrits dans l'article et qui en sont l'épine dorsale, les journalistes ne donnent aucun signe qu'ils ont tenté de joindre les médecins. Il semble donc qu'il faille en déduire qu'ils n'ont pas tenté de le faire.

### 3.2.4 Les sources documentaires

#### 3.2.4.1 Les bases de données

Les incidents qui ont inspiré l'article ont été trouvés dans des bases de données où sont recueillis les rapports de réactions indésirables qui *pourraient* être attribuables aux effets secondaires d'un médicament ou d'un vaccin, soit Canada Vigilance et le Vaccine Adverse Event Reporting System (VAERS) américain. Ces instruments constituent la première ligne de défense d'un système de surveillance dont l'objectif est de recueillir des informations brutes. Notamment parce que les incidents peuvent

découler de coïncidences et qu'ils proviennent de sources dont la fiabilité varie<sup>28</sup>, les données ne peuvent être utilisées pour tirer des conclusions qu'après avoir été analysées, comme le signalent des mises en garde sur les pages d'accueil<sup>29</sup>. D'ailleurs, dans l'article sur l'acétaminophène, en 2014, le Toronto Star spécifiait :

[Health Canada's] adverse reactions database [...] *cannot be used to prove causality* [...]

[The] database is a signalling system that tracks adverse drug events, including deaths, but because it relies on voluntary reporting, it only captures a tiny proportion of adverse drug events. Reports are also often missing clinical information, so *it cannot be used to prove causality*.

Bruser et McLean ont recouru à ces bases de données à de nombreuses reprises avant février 2015 et ont donné des signes qu'ils maîtrisaient la question. En 2012, une explication valable était présente dans leurs textes, bien qu'attribuée à des tierces parties :

*Health Canada and the drug companies also say the side-effect reports show only a suspected connection between the drug and side effect but no medical proof that one caused the other* [...] Each of the nearly 600 adverse reaction reports reviewed by the Star is the opinion of the doctor, pharmacist or parent that a particular drug has caused a side effect. Anyone can make a report but most of the time it is doctors who do so [...] *"Additional scientific investigations are needed to establish a cause-and-effect relationship between a medication and an adverse reaction,"* said [a spokesperson for a pharmaceutical

<sup>28</sup> Dr. Jim Laidler a déposé un rapport dans le VAERS à l'effet que le vaccin contre la grippe l'avait transformé en Incroyable Hulk. Celui-ci serait demeuré dans la base de données s'il n'avait accepté de le retirer (Gorski, 2015; Gavura, 2015). En outre, il a été démontré que plus le public entend parler de vaccination, plus les cas d'effets secondaires appréhendés se multiplient (Eberth, 2014).

<sup>29</sup> *Canada Vigilance* : The database cannot be used on its own to evaluate a health product's safety profile [...] Adverse reaction reports are suspected associations which reflect the opinion or observation of the individual reporter [...] Inclusion of a particular reaction does not necessarily mean that it was caused by the suspected health product(s) [...] Additional scientific investigations are required to validate signals from the Canada Vigilance Program and to establish a cause and effect relationship between a health product and adverse reaction [...] *VAERS* : When evaluating data from VAERS, it is important to note that for any reported event, no cause-and-effect relationship has been established [...] Therefore, VAERS collects data on any adverse event following vaccination, be it coincidental or truly caused by a vaccine. The report of an adverse event to VAERS is not documentation that a vaccine caused the event [...]

company]. (Toronto Star, 26 septembre 2012)

*Health Canada and the drug companies said the side-effect reports show only a suspected connection between a drug and side effect but no medical proof that one caused the other. (A report is the opinion of the doctor, pharmacist, patient or parent that a drug is suspected to have caused a side effect.) [...] In a Sept. 26 letter to the Star, Health Canada's Dr. Chris Turner, director of the regulator's marketed health products directorate, wrote: "Health Canada has highly trained specialists who use Canadian adverse reaction data as well as other sources of information to systematically monitor, analyze and act on safety issues [...]" (Toronto Star, 29 octobre 2012)*

En 2014, ils présentaient l'explication sans attribution, donc comme un fait établi :

*Each report is the opinion of the doctor, pharmacist or patient that a particular drug has caused a reaction. [...] Health regulators and researchers across the globe review side-effect reports in search of "signals"—trends or patterns that may expose unknown problems with a drug that's already on the market. (Toronto Star, 26 juin 2014)*

On constate donc que les journalistes comprennent les limites des bases de données et ont jugé nécessaire, avant 2015, d'en parler. On peut présumer qu'ils comprennent qu'à défaut, le lecteur moyen risque de tirer des conclusions erronées. L'article sur Gardasil ne contient aucune explication semblable.

#### 3.2.4.2 La monographie de Gardasil

Avant son homologation par les autorités réglementaires et sa commercialisation, tout nouveau produit subit des essais cliniques qui permettent de déterminer son efficacité et son innocuité, essais qui demandent souvent plusieurs années<sup>30</sup>. Lorsqu'on étudie un groupe de plusieurs milliers de personnes pendant une longue période, lors des essais de phase III, il est statistiquement probable, sinon certain, que des membres du

<sup>30</sup> En règle générale : phase I, très petit nombre de sujets, pour vérifier que le médicament est sans danger; phase II, vérification de son efficacité, moins de 100 sujets; phase III, efficacité et innocuité, plusieurs milliers de sujets.

groupe auront des problèmes de santé et qu'il y aura des incidents et des décès. Il serait alors irrationnel de décréter que le médicament à l'étude est responsable de tous les problèmes survenus dans le groupe, sans preuve que c'est le cas. D'où le concept des groupes témoins, à savoir la séparation du groupe en deux sous-groupes dont l'un reçoit le médicament testé, l'autre un placebo<sup>31</sup>. Si l'incidence des problèmes entre les deux groupes est similaire, les probabilités que le nouveau médicament en soit la cause sont faibles, voire nulles, et on ne peut conclure à un lien de causalité.

Le Star mentionne que la monographie officielle du vaccin, publiée par le fabricant, évoque des effets secondaires sérieux *liés au vaccin* : « [...] the vaccine was pushed on them [...] despite the existence of a list of rare but serious *vaccine-related* reactions published by the drug's maker » (par. 12). On doit donc comprendre ici que ce n'est pas dans la monographie que des renseignements au sujet des effets secondaires manqueraient à l'appel, mais plutôt dans l'information donnée aux familles par les autorités de santé publique. La monographie, pour sa part, tracerait apparemment un portrait fiable des effets secondaires.

Outre les réactions pouvant affecter le site d'injection, qui sont les plus fréquentes<sup>32</sup>, les cinq effets secondaires qualifiés dans la monographie<sup>33</sup> de « *vaccine-related* » sont les maux de tête (20,5 % des sujets), la fièvre (10,1 %), la nausée (3,7 %), des vertiges (2,9 %) et des douleurs aux extrémités (1,5 %). Les sujets ayant reçu le placebo ont, grosso modo, connu ces problèmes dans des proportions semblables<sup>34</sup>.

---

<sup>31</sup> Un placebo, ou le traitement standard qu'on cherche à bonifier.

<sup>32</sup> Douleur, gonflement, erythème, prurit, hématome.

<sup>33</sup> [www.merck.ca/assets/en/pdf/products/GARDASIL-PM\\_E.pdf](http://www.merck.ca/assets/en/pdf/products/GARDASIL-PM_E.pdf).

<sup>34</sup> Les taux correspondants sont de 20,3 %, 8,7 %, 3,4 %, 2,7 %, 1,0 %.

Vingt-cinq paragraphes après l'observation du paragraphe 12 évoquée ci-dessus, le vocabulaire du Toronto Star change. Les effets secondaires dont il est question ne sont plus alors qualifiés de « vaccine-related », mais de « connected to the vaccine » :

Gardasil's product monograph—a *technical*, 61-page document—devotes *multiple* pages to a range of common and rare side-effects, some serious, *connected to Gardasil*. The parents of the young women in this story said the documents they received were sparse and omitted some of the side-effects included in the official document. (par. 37-38)

Ce passage induit (a) que les réactions « sérieuses » qui auraient été omises des documents remis aux parents sont précisément celles qui sont rapportées dans l'article, et (b) que ces réactions figurent bel et bien dans la monographie à titre d'effets secondaires. Les journalistes passent ensuite à la description des réactions en cause. Mais pour ce faire, ils ne réfèrent pas à la monographie, qui serait, dans le contexte, la source la plus logique. Ils entraînent plutôt les lecteurs vers les rapports contenus dans les bases de données, *tout en utilisant le même vocabulaire que précédemment* (connected to the vaccine), pour ensuite promouvoir les problèmes décrits dans ces rapports au rang « d'effets secondaires » :

[...] The Star analyzed [Health Canada]'s database of reports and found more than 50 “serious” incidents, including at least 15 hospitalizations *connected to the vaccine* since 2007. In the U.S. [...] the Star found thousands of suspected cases, including more than 100 deaths. Suspected *side-effects* listed in the Canadian reports include: Convulsions; more than 10 cases of joint, abdominal and other serious pain; two cases of anaphylaxis; a severe allergic reaction; two deaths [...]; and a hemorrhage, stroke and life-threatening heart condition. [...] (par. 39-40, 42)

La référence n'est plus alors la monographie, *une source qui serait fiable selon le Star*, mais des rapports dont les journalistes *savent parfaitement qu'il n'est aucunement établi qu'ils relatent des incidents causés par le vaccin*. En l'espace de quelques paragraphes, les journalistes utilisent la même expression, « connected to

the vaccine », dans deux sens complètement différents : dans un premier temps, elle évoque un effet secondaire documenté; dans un deuxième temps, la « connection » ne tient qu'au fait que « quelqu'un » a, dans les bases de données, associé le vaccin à un problème. Il est loin d'être assuré que le lecteur a perçu le glissement, qui laisse entendre que les problèmes très graves décrits dans l'article aux paragraphes 39, 40 et 42 sont reconnus comme effets secondaires dans la monographie.

La monographie de Gardasil consacre sept pages aux réactions indésirables. On y évoque les possibilités d'anaphylaxie et de syncope, des réactions qui peuvent survenir peu de temps après l'injection de n'importe quel vaccin. Il est recommandé de garder les patientes sous surveillance au moins 15 minutes. On y évoque bien sûr les cinq effets secondaires dits « vaccine-related » évoqués plus haut : maux de tête, fièvre, nausée, vertiges, douleurs aux extrémités.

La monographie donne ensuite la liste de tous les incidents survenus pendant la durée des essais cliniques, dans la mesure où ils se sont répétés chez au moins 1 % des sujets, ou s'il y a un écart de fréquence avec le groupe témoin, même si cet écart n'est pas statistiquement significatif. Il ne s'agit donc pas d'une liste d'effets secondaires, mais plutôt d'une liste d'événements. Les données sont d'ailleurs qualifiées non pas de « vaccine-related », mais de « *all-cause* Common Systemic Adverse Experiences ». Il ne faut donc pas confondre les cinq réactions formellement qualifiées de « vaccine-related » avec le relevé exhaustif de tout ce qui s'est produit pendant une longue période dans une population de près de 30 000 sujets. Le fait que 28 personnes ont souffert de psoriasis (dont 15 avaient reçu le placebo) ne fait pas de cette affection un effet secondaire du vaccin<sup>35</sup>.

---

<sup>35</sup> Trente-neuf sujets sont décédés (0,1 %, un taux de décès normal pour la population étudiée). Au final, 0,04 % des réactions adverses jugées sérieuses ont été reliées au vaccin.

En conséquence de ce qui précède, les paragraphes 37 à 42, par le biais de choix de vocabulaire, de glissements et d'ellipses laissent l'impression qu'une foule d'incidents qu'on trouve dans Canada Vigilance et dans le VAERS correspondent à des effets secondaires reconnus dans la monographie, et que les convulsions ou la mort figurent dans celle-ci à titre de réactions possibles. Ce n'est pas le cas. « The Star should represent documents fairly. Journalists should never cherry-pick information to suit a thesis not supported by the document as a whole, nor distort the overall meaning of a document » disent les standards du Toronto Star.

#### 3.2.4.3 L'étude de Dr. Steenbeek

Il est exact que les familles canadiennes n'ont pas toujours reçu une information complète au sujet des effets secondaires possibles de Gardasil. Aux paragraphes 33 à 35, le Star consacre 83 mots (3 % de l'article) à une étude qui porte précisément sur ce sujet. Ils disent de cette étude qu'elle est « récente », datant de 2011. Dr. Audrey Steenbeek a examiné l'information fournie aux familles dans toutes les provinces canadiennes et l'a comparée à l'information officielle mise de l'avant par le fabricant du vaccin, Merck, par le CCNI et par la SOGC. Son étude conclut :

No [Canadian] jurisdiction provided the same list of vaccine related physical risks as any other jurisdiction. Major discrepancies were identified. Inaccurate, incomplete, and inconsistent information can threaten the validity of consent/authorization and potentially undermine trust in the vaccine program and the vaccine itself. Efforts are needed to improve the quality, clarity, and standardization of the content of written documents used in schoolbased HPV vaccine programs across Canada (Steenbeek *et al.*, 2011, p. 71).

Ce que les auteurs de l'article du Star ne disent pas, c'est que les données à la base de cette étude ont été recueillies entre juillet 2008 et mai 2009, donc au début du programme de vaccination, six ans plus tôt. D'où, dans l'étude, la mise en garde

suivante : « Since the data collection was completed, HPV vaccine information [...] may have been modified or supplemented in one or more of the 10 provinces where documents were retrieved » (Steenbeek *et al.*, 2011, p. 76).

La thèse voulant que le public canadien reçoive une information « incomplète » au sujet du vaccin, important cheval de bataille des familles et du Toronto Star, trouvait dans l'étude de Dr. Steenbeek un fondement crédible. Au point où elle aurait pu constituer l'assise de la nouvelle, ce qui était possible si la situation n'avait pas changé sur le terrain. Au contraire, on lui a accordé le traitement réservé à des informations d'importance secondaire, et rien n'indique que les journalistes ont tenté de vérifier si les conclusions de l'étude étaient toujours valides en 2015. En outre, Dr. Steenbeek décrit précisément *quels risques* étaient mal communiqués *dans quelles juridictions* en 2009, un sujet censé intéresser le Star, mais qu'il ignore<sup>36</sup>.

Important élément de contexte, Dr. Steenbeek a également tenu compte dans son étude de réactions indésirables qui avaient été attribuées à Gardasil dans un article du magazine Maclean's en 2007, article qui avait fait beaucoup de bruit au Canada et dont il faut présumer que le Toronto Star connaissait l'existence<sup>37</sup>. « Our girls are not guinea pigs—Is an upcoming mass inoculation of a generation unnecessary and potentially dangerous? » avait mis ouvertement en doute l'innocuité du vaccin et la qualité de la recherche. Comme le Toronto Star le fera en 2015, Maclean's avait puisé dans les bases de données pour sonner l'alarme :

The morning after Emily Cunningham got a shot of Gardasil, the new vaccine that protects against four strains of the human papilloma virus (HPV) that can

<sup>36</sup> En Ontario, le principal marché du Toronto Star, la documentation remise aux parents ne mentionnait pas l'anaphylaxie et la syncope, des effets possibles de n'importe quel vaccin, ni l'hypertension, laquelle est identifiée comme réaction possible par le CCNI, mais pas par Merck ni par la SOGC.

<sup>37</sup> « [Maclean's article] was included in the comparison, not because it was an authoritative source but rather, as it was a readily accessible public source of information, that garnered considerable media attention across Canada when the first HPV provincial, school-based vaccination programs were being implemented ». (Steenbeek *et al.*, 2011)

cause cervical cancer and genital warts, she woke up with a headache, and neck and back pain. By 9 p.m. that evening in April, she had a fever so high “you could feel the heat rising from her a foot away,” according to her mother [...] Bedridden for nearly a week, the 18-year old from Wyoming missed school, and took Tylenol every four hours [...] Emily's story is only one of 1,637 complaints involving Gardasil, filed as of May to the Vaccine Adverse Event Reporting System (VAERS) [...] Nearly every province in Canada has [...] put forth some plan to implement [...] mass inoculation of an entire generation of girls [...] *with no serious acknowledgement of the potential health risks they might face.* (Gulli, 2007)

L'auteur, Cathy Gulli (qui se présente sur son site web comme une « storyteller for hire »), évoquait trois décès, dont elle disait que les autorités « prétendaient » (claim) qu'ils étaient dûs à d'autres facteurs, et « des sceptiques » qui estimaient que les explications officielles étaient « suspectes ». Devant les protestations des autorités, Maclean's avait retiré l'article. Les journalistes du Star, dans la mesure où ils ont pris connaissance de la recherche de Dr. Steenbeek, pouvaient constater que cet article discrédité mettait de l'avant des réactions (les convulsions et la mort) qui n'étaient reconnues ni par Merck, ni par le CCNI, ni par la SOGC.

#### 3.2.4.4 Le décès d'Annabelle Morin

Le Toronto Star a accordé une place importante à l'histoire d'Annabelle Morin. Des incidents examinés par le journal, c'est le seul qui se soit conclu par un décès. La jeune fille de 14 ans s'est noyée dans son bain, le 9 décembre 2008. Elle avait reçu une injection de Gardasil le 9 octobre, et une autre le 24 novembre.

It was 7:30 p.m. on the night of December 9, 2008, when her mother, Linda, found her in the tub, her head underwater and turned to the side. The paramedics lifted Annabelle's body on to a stretcher. “I put a blanket on her, saying, 'She's going to freeze,’” Linda recalled. “I did not know she was already dead.” The Quebec coroner's office said the cause of death was drowning, *yet also said that any role Gardasil might have played should be further*

*investigated [...] Morin says that despite the coroner's call for an investigation into the role Gardasil played in her daughter's death, none occurred. (par. 8, 9, 10, 70)*

D'après le rapport du coroner, la noyade aurait résulté d'une « perte de conscience ou une syncope » dont la cause n'a pu être déterminée par l'autopsie. Le pathologiste n'a décelé « aucune évidence anatomopathologique d'une réaction anormale pouvant établir un lien entre la vaccination et le décès » et on « ne peut conclure par prépondérance à l'existence d'un lien entre la vaccination et le décès ». Le coroner écrit : « La mère n'accepte pas que sa fille soit décédée sans raison connue et c'est légitime [...] Si la science ne peut lui donner de raison anatomique ou pathologique, cela dépasse son entendement. Elle pointe alors vers la vaccination au Gardasil [...] Son questionnement ne peut être passé sous silence »<sup>38</sup>.

Le Toronto Star signale, d'abord en l'affirmant lui-même, ensuite en l'attribuant à la mère, que le coroner a réclamé (call for) une enquête plus approfondie sur le rôle que Gardasil pourrait avoir joué dans le décès, et que celle-ci n'a pas eu lieu. En fait, le coroner mentionne dans son rapport qu'il « est impératif de s'assurer avec la rigueur scientifique requise si les effets indésirables de ce vaccin peuvent être en cause dans un décès ou pas [sic] » et recommande « qu'une copie de [son] rapport soit transmise [au] service de recherche [de Merck] afin d'être analysé [sic] et qu'il serve à documenter leur banque de données et leurs recherches relative [sic] au vaccin Gardasil, s'il y a lieu ».

Le fait que l'autopsie n'a établi aucun lien entre le vaccin et le décès constituait une information significative, a fortiori dans la mesure où le journal insistait sur « l'enquête réclamée qui n'a pas eu lieu ». L'omettre laissait l'impression de forts soupçons du coroner, auxquels les autorités n'auraient pas donné suite.

---

<sup>38</sup> Les soupçons de la mère tirent leur origine, entre autres, du fait qu'environ deux semaines après la première injection, Annabelle avait eu un malaise. Des tests n'avaient rien révélé d'anormal. Sa noyade est survenue environ deux semaines après la deuxième injection.

Le rapport du coroner révèle qu'Annabelle prenait un contraceptif, le Yasmin, et ce depuis deux mois, donc depuis environ la date de sa première injection de Gardasil. Pendant son enquête, le coroner a consulté les bases de données de réactions indésirables et a constaté plusieurs décès de personnes qui avaient été vaccinées avec Gardasil. Il écrit à ce sujet, en août 2010 : « Ce qui est intéressant, c'est qu'il y a plusieurs cas où la personne décédée prenait des contraceptifs oraux, dont au moins 2 personnes [sic] où il s'agissait de Yasmin [...] Peut-il s'agir d'une autre piste ? » Dans le rapport d'incident qu'on trouve dans Canada Vigilance au sujet d'Annabelle Morin, deux produits sont évoqués à titre de « suspects » : Gardasil et Yasmin<sup>39</sup>.

Ce que le coroner ne pouvait savoir en 2010, mais que le Toronto Star pouvait établir en 2015, c'est qu'en décembre 2011, après que 23 jeunes filles soient décédées après avoir pris du drospirenone, commercialisé sous les marques Yasmin et Yaz, Santé Canada a déterminé que ce contraceptif oral comportait un risque jusqu'à trois fois supérieur aux autres de provoquer des caillots sanguins<sup>40</sup>. Plusieurs médias ont fait état de cette nouvelle, y compris le Toronto Star (en 2013). On constate donc ici, prenant pour acquis que les journalistes ont consulté le rapport du coroner et le rapport de Canada Vigilance (ils laissent cette impression), qu'ils ont délibérément choisi d'éliminer toute référence au Yasmin dans l'histoire d'Annabelle Morin<sup>41</sup>.

---

<sup>39</sup> Il s'agit vraisemblablement du rapport 000358593 (les rapports ne contiennent aucune donnée nominative).

<sup>40</sup> Le risque serait de 1,5 à 3 cas de caillot par 10 000 sujets, au lieu de 1 cas pour d'autres produits.

<sup>41</sup> Nous ne prétendons pas avoir élucidé le mystère de ce décès. Nous constatons que les journalistes ont supprimé de l'information qui risquait de nuire à leur thèse, ce qui entre en collision avec la déontologie. Cette affaire du Yasmin explique probablement l'allusion des journalistes au rôle possible « d'un autre médicament » au paragraphe 11, que nous avons évoquée à la section 3.2.2. Cette allusion, qui est demeurée sans la moindre explication, nous laisse croire que le paragraphe 11 constituait avant tout une précaution d'ordre juridique.

#### 3.2.4.5 Les études et les articles scientifiques

Les paragraphes 5 et 20 évoquent les essais cliniques ayant précédé l'approbation et la mise en marché, de même que « d'autres données », signalées par les autorités, qui indiqueraient non pas qu'il a été démontré que le vaccin est efficace et sécuritaire, mais simplement que son efficacité et son innocuité ont été étudiées attentivement : « Regulators, including Health Canada and the FDA in the United States, cite comprehensive clinical trials and *other data* that show the vaccine's well-studied safety and efficacy » (par. 5). La formulation indique que les journalistes n'ont jugé nécessaire ni de recenser, ni d'examiner ces études, et aucune n'est mentionnée.

Une importante étude sort du lot. Elle avait porté sur l'ensemble des incidents déposés dans le VAERS entre le 1er juin 2006 et 31 décembre 2008, soit 12 424 rapports, incluant 32 décès (Slade, 2009). Le Journal of the American Medical Association (JAMA) en a publié les résultats en 2009. Elle a conclu qu'aucun des décès n'a été causé par le vaccin et que pour la majorité des incidents, le taux d'occurrence des réactions était semblable à celui qu'on retrouve dans la population en général : « Most of the [adverse effects following immunization] rates were not greater than the background rates compared with other vaccines, but there was disproportional reporting of syncope and venous thromboembolic events [...] ». Cette étude avait fait l'objet d'un article dans le Toronto Star le 19 août 2009 (Gordon, 2009).

Slade concluait donc que le vaccin était généralement sécuritaire, mais soulevait deux doutes : la fréquence des syncopes et des caillots sanguins (« venous thromboembolic events »). Deux études subséquentes (Arnheim-Dahlström, 2013; Gee, 2011) ont bouclé la boucle, montrant que le risque associé à des caillots sanguins ne

s'accroissait pas de manière significative à la suite de la vaccination au Gardasil<sup>42</sup>. L'étude de Arnheim-Dahlström, menée de 2006 à 2010, a porté sur près d'un million de jeunes filles, en Suède et au Danemark. Elle a conclu que : « This large cohort study found no evidence supporting associations between exposure to qHPV [Gardasil] vaccine and autoimmune, neurological, and venous thromboembolic adverse events » (Arnheim-Dahlström, 2013).

Absentes de l'article du Star, et selon toute apparence jamais consultées par le journal, les études Slade, Arnheim-Dahlström et Gee étaient pourtant primordiales dans le contexte, puisqu'elles faisaient ensemble la lumière sur les rapports de réactions indésirables accumulés dans le VAERS, rapports que le Star mettait fortement en évidence (« thousands of suspected cases, including more than 100 deaths ») comme autant de signes d'un problème important. En d'autres termes, là où le Star prétendrait que son article soulevait une question légitime, ces études avaient déjà répondu à la question et invalidé l'hypothèse. Nous sommes donc devant une distorsion par omission très significative. Plusieurs autres études, disponibles lorsque le Star a mené son enquête, ont conclu à l'innocuité du vaccin, avec les nuances d'usage<sup>43</sup>.

<sup>42</sup> En avril 2015 (et donc après la publication de l'article du Toronto Star), la FDA a confirmé que : « [following] the largest study of VTE after Gardasil in the United States to date, [we] did not find any evidence of an association between venous thromboembolic events and Gardasil vaccination [...] »

<sup>43</sup> Dont une étude menée en France entre 2007 et 2011, qui a conclu que : « No evidence of an increase in the risk of the studied [autoimmune disorders] was observable following vaccination with Gardasil within the time periods studied » (Grimaldi-Bensouda, 2014). Une revue systématique qui a porté sur douze études totalisant près de 30 000 sujets et examiné les effets secondaires de Gardasil et Cervarix signale : « In the [Gardasil] group, only general symptoms, pain and swelling were observed » (Gonçalves, 2014). Une étude menée en Californie de 2006 à 2008 est allée dans le même sens : « No autoimmune safety signal was found in women vaccinated with [Gardasil] » (Chao, 2012). Cette dernière étude a fait l'objet d'un article dans le Wall Street Journal en 2012, qui mentionne que « no link with [...] serious health problems was found » et que 14 décès sont survenus chez les sujets, mais qu'aucun d'eux n'a été relié au vaccin. On y lit aussi : « "The bottom line is it's a very safe vaccine," added Dr. [Mary Anne] Jackson, who wasn't involved in the current study, but is involved in a separate, continuing, federally funded study of Gardasil » (Dooren, 2012). Une revue systématique a examiné sept études, dans le cadre desquelles 44 000 jeunes filles ont été suivies. Aucune différence statistiquement significative n'a été décelée par rapport aux groupes de contrôle. Conclusion : « Prophylactic HPV vaccines are safe, well tolerated, and highly efficacious in preventing persistent infections and cervical diseases associated with vaccine-HPV types among young females [...] » (Lu, 2011). Voir aussi Block *et al.* (2010).

Le Comité consultatif mondial de la sécurité vaccinale (CCMSV) de l'OMS examine régulièrement le dossier des vaccins contre le VPH. Son rapport de février 2014 dit :

Multiple studies have demonstrated no increase in risk of autoimmune diseases [...] among girls who have received HPV vaccine compared to those who have not. The Committee remains reassured by the safety profile of the vaccine [...] *While surveillance data and epidemiologic studies on HPV vaccine have remained reassuring, allegations have continued to surface in the media and elsewhere about the safety of the vaccine.*

On constate ici, en somme, qu'un *fait* majeur, pertinent et d'intérêt public, non seulement manquait à l'appel dans l'article, *mais n'a pas été pris en considération*, à savoir que de nombreuses études menées un peu partout dans le monde montrent que le vaccin est sécuritaire.

#### 3.2.4.6 Le cas du Japon

La structure de la pyramide inversée, étroitement liée à la notion d'objectivité, prévoit que les informations apparaissent en ordre décroissant d'importance, ce qui permet à l'énonciateur de défier la logique et la chronologie s'il le juge utile, pourvu que des précautions soient prises pour ne pas perdre le lecteur. Au paragraphe 18, les journalistes écrivent : « While Health Canada and the U.S. FDA say the vaccine is safe, officials in other countries have sounded alarms. In 2013, Japan's health ministry said it would stop promoting the vaccine while it looked into serious side-effect reports ». On affirme donc ici, tôt dans l'article, que *des* autorités réglementaires *autres que celles du Canada et des États-Unis* « ont sonné l'alarme », dont le Japon, ici érigé en exemple représentatif.

Les explications permettant de comprendre cette affaire ne se trouvent cependant qu'aux paragraphes 57 à 62, donc une quarantaine de paragraphes plus loin, un endroit où beaucoup de lecteurs ne se seront pas rendus. Elles commencent avec cette

introduction, qui s'accroche au paragraphe 18 : « [...] There are conflicting messages from other regulators around the world, a mix of red flags and reassurances that seem to only raise more questions ». Ce qui est suivi par :

In Japan, the health ministry announced in 2013 that it had received reports of individuals who received the HPV vaccine—the ministry did not specify whether it was Gardasil or another brand called Cervarix—and “experienced sustained pain for which a causal relation to the vaccine cannot be denied.” The ministry also said that “regular vaccination should not be actively encouraged” until more was known about the side-effects. (par. 58)

But a World Health Organization committee said there was little reason to suspect the vaccine as the cause considering the absence of similar problems in other countries [...]” (par. 59)

Le Toronto Star, qui donc ne sait pas si Gardasil était en cause au Japon, et *qui ne nomme aucun autre pays qui aurait sonné l'alarme*, explique en plus que l'OMS estime peu probable que le vaccin ait causé les incidents, *puisque nulle part ailleurs dans le monde on n'en a signalé de semblables*<sup>44</sup>. Le cas japonais ne constituait pas un signal d'alarme; il était impropre à la généralisation; et l'affirmation du paragraphe 18 était objectivement fausse.

### 3.2.5 La vidéo

L'article était accompagné d'une vidéo d'une durée d'un peu plus de 4 minutes. Elle s'ouvre sur les deux auteurs de l'article, assis face à la caméra, sur fond noir. Ils expliquent en une trentaine de secondes, avec gravité, que ce qui va suivre fait partie de « l'enquête du Toronto Star sur la sécurité des médicaments » et qu'ils ont

---

<sup>44</sup> Dans une mise à jour publiée en janvier 2016, le CCMSV de l'OMS a conclu : « Review of clinical data by the national expert committee led to a conclusion that symptoms were not related to the vaccine [...] »

découvert des choses « troublantes » au sujet de Gardasil, à savoir que de nombreux risques associés au vaccin ne sont pas expliqués « adéquatement » aux patientes.

Suit en une minute l'histoire de Kaitlyn Armstrong, qui a commencé à éprouver des douleurs musculaires peu de temps après avoir reçu le vaccin, et a plus tard reçu un diagnostic de fibromyalgie. Armstrong, selon le Star, pratiquait la danse 20 heures par semaine, jouait au soccer, et s'adonnait à la course à pied. Puis, en 20 secondes, les journalistes mentionnent que « le fabricant, Merck » dit que le vaccin a été jugé efficace et sûr par les autorités réglementaires de quelque 130 pays; et que « la FDA américaine et Santé Canada » jugent Gardasil sécuritaire (ici aussi, les qualités du vaccin ne sont jamais présentées comme des faits, toujours comme des prétentions). Ensuite, en 15 secondes, les journalistes expliquent qu'ils ont trouvé 50 cas suspects dans Canada Vigilance et le VAERS. *Aucune mise en garde ou nuance n'est exprimée à l'égard de ces données.* Suivent deux minutes consacrées au décès d'Annabelle Morin. C'est la portion la plus dramatique du document, avec images de la chambre à coucher, photos de famille, film de vacances où Annabelle fait de l'équitation et, point culminant, la visite de la mère au cimetière. On voit celle-ci qui marche dans la neige et dépose des fleurs sur la tombe de sa fille, le tout sur fond de piano. Ce segment ne semble pas s'accorder sans heurt avec les règles en vigueur au Toronto Star : « Photographs and video of *staged* or re-enacted events have no place on news [...] Star photojournalists and videographers must respect the moment in aiming *to capture reality*. *If the moment passes without being recorded, it should not be re-staged* [...] »

La vidéo se termine sur la mise en garde suivante, affichée pendant 8 secondes : « In the cases discussed in this story, it is the opinion of a doctor or patient that a particular drug has caused a side effect. There is no proof the vaccine caused a death or illness or hospitalization ». Aucune étude n'est évoquée, aucun expert ou médecin ne témoigne, Santé Canada n'a pas voix au chapitre.

### 3.3 Le contexte de production

#### 3.3.1 Le mouvement antivaccination

Bien qu'elle ait permis d'éradiquer ou de réduire l'incidence de nombreuses maladies, la vaccination ne fait pas l'unanimité. Ses adversaires invoquent les libertés individuelles ou des motifs religieux, ils mettent en doute l'efficacité des vaccins, ils les accusent d'affaiblir le système immunitaire, ils prétendent que la recherche du profit est la seule motivation des fabricants et que la communauté médicale est complaisante. Une autre thématique récurrente est la dénonciation d'effets secondaires qui seraient cachés par les autorités, de connivence avec l'industrie.

L'opposition à la vaccination s'est manifestée dès le 19<sup>e</sup> siècle. Mais il existe de nos jours un lobby structuré, qui s'est affirmé à partir de 1982, lorsqu'un documentaire douteux s'est attaqué au vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche (Offit, 2011, chap. 1). Il réunit des groupes de pression constitués de « victimes », d'activistes, de vedettes, d'idéologues, de politiciens, de promoteurs des médecines alternatives, de même que de scientifiques marginaux. Selon une étude menée par Time et la San Diego State University, il y aurait 480 sites web « antivaccination », dont les deux tiers affirment sans nuance que les vaccins sont dangereux. Près de 80 % de ces sites encouragent la méfiance à l'égard des gouvernements ou des autorités de santé publique (Moran, 2016). Souvent sous couvert « d'informer la population », ils constituent l'épine dorsale d'une vaste machine de propagande qui rejette la science.

Les incidents qu'on trouve dans les bases de données procurent au mouvement antivaccination une abondance d'anecdotes qu'il exploite activement, notamment en ligne et dans les médias. Sous le prétexte de « donner une voix aux victimes », les histoires les plus dramatiques sont montées en épingle, et les politiciens et les médias

généralistes, entre autres, sont instrumentalisés. Quelque 80 % des rapports déposés dans le VAERS et suggérant un lien entre un vaccin et l'autisme ont été soumis par des avocats, et non par des professionnels de la santé (Offit, 2011, p. 180).

Personnage emblématique du mouvement, Andrew Wakefield et des collègues ont publié en 1998 dans *The Lancet* les résultats d'une étude pointant vers un lien possible entre le vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR) et l'autisme. Ce n'est qu'en 2004 qu'une enquête journalistique s'est mise en branle, puis une autre du General Medical Council britannique, qui ont permis de discréditer l'étude. En 2010, *The Lancet* a retiré l'article et Wakefield a été radié de la profession médicale (Brainard, 2013; Goldacre, 2010; Mnookin, 2011; Offit, 2011)<sup>45</sup>. Même discréditée, cette histoire a laissé des traces (Brainard, 2013).

Nombre de sceptiques et de parents en détresse ne demandent qu'à croire les Wakefield de ce monde, qui deviennent pour eux des héros populaires luttant contre « Big Pharma ». Au chapitre des conséquences figure la diminution, constatée à maintes reprises, des taux de vaccination. Des parents, une fois que le doute a été instillé dans leur esprit, refusent les vaccins, avec pour résultat l'apparition d'épisodes pandémiques qui peuvent avoir des conséquences dramatiques (Offit, 2011).

La difficulté vient en partie du fait que la science est affaire de probabilités. Les recherches ne statuent que rarement, sinon jamais, qu'un médicament ou un vaccin est sûr à 100 %. La certitude absolue et l'unanimité sans nuance sont impossibles. On mesure les *probabilités* qu'existe un lien entre une cause et un effet, aussi bien pour l'efficacité (le vaccin a-t-il l'effet voulu ?) que pour l'innocuité (provoque-t-il des problèmes ?). Oreskes et Conway (2010) ont démontré comment il a été facile, dans des dossiers comme la cigarette, les pluies acides, la fumée secondaire, les pesticides

---

<sup>45</sup> À noter, Wakefield a salué sur Twitter l'article du Toronto Star sur Gardasil (Belluz, 2015).

et le réchauffement climatique, de manipuler le public, de créer une controverse de toutes pièces, en mettant en oeuvre une « stratégie du doute ». Puisque la science se refuse à des jugements absolus, il n'est pas faux au sens strict de dire qu'un doute existe, même si celui-ci est tellement minuscule que nous sommes en fait devant une quasi-certitude. Il suffit ensuite d'un charlatan ou deux pour créer ou renforcer la perception que le consensus scientifique n'en est pas un. « There are few opinions so absurd that you couldn't find at least one person with a Ph.D. somewhere in the world to endorse them for you » (Goldacre, 2010, p. 98). La difficulté vient également de « l'effet boomerang », un biais cognitif qui veut que même les tentatives les plus rationnelles de convaincre les sceptiques vont non seulement échouer, mais *renforcer* leurs convictions profondes (Byrne et Hart, 2009). Les scientifiques montant à la défense d'un vaccin seront perçus comme faisant la démonstration qu'ils sont à la solde de l'industrie, et ce sera la preuve indirecte que le vaccin est dangereux (Moran, 2016).

La plus grande rigueur s'impose donc aux journalistes lorsqu'ils se penchent sur de tels sujets, pour lesquels il existe un public hautement vulnérable. C'est ce souci, on peut le présumer, qui poussera l'ombudsman du Toronto Star à écrire le 13 février, en qualifiant l'article publié huit jours auparavant de « journalistic misstep » : « The Star fell short in not giving its readers public health information in a manner that meets the standards of responsibility expected in evidence-based science journalism. In matters of life, death, and public health, science matters ».

### 3.3.2 L'enquête du Star sur les médicaments (2012-2015)

#### 3.3.2.1 Les articles publiés à la une

L'article du 5 février 2015 s'inscrivait explicitement dans le cadre d'une vaste enquête du Toronto Star sur la sécurité des médicaments. La théorie du cadrage nous dit que, dans les articles ayant constitué cette enquête, le public a vraisemblablement été exposé à des schémas qui, dans la mesure où ils ont été répétés ou récemment activés, étaient disponibles et allaient être réactivés pour interpréter l'article sur Gardasil.

Nous avons examiné les 87 articles publiés à la une par le Toronto Star entre le 1er janvier 2012 et le 4 février 2015 et mettant en cause Santé Canada<sup>46</sup>. Aucun d'eux ne porte sur Gardasil ou sur un autre vaccin. Ces articles ne se réclament pas tous formellement du genre « enquête » mais nombreux sont ceux qui en affichent les caractéristiques, à savoir qu'une « découverte » met une ou plusieurs parties dans l'embarras. Santé Canada est traitée négativement (l'article est défavorable ou très critique à son endroit) dans 59 % des cas. Cette proportion monte à 83 % lorsque les auteurs sont ceux de l'article que nous étudions (tableau 1, p. 91).

---

<sup>46</sup> Tous les articles contenant le mot-clé « Health Canada », soit 98 articles, chiffre ramené à 87 une fois les doublons et mentions anecdotiques éliminés. Six dossiers emblématiques représentent 33 des 87 articles et permettent d'appréhender le type de couverture dont il est question. Le sujet qui, de loin, a suscité le plus de couverture est celui des effets secondaires des médicaments et des études sur leur innocuité, et notamment la problématique de l'accès à l'information. Cette thématique a directement inspiré 12 articles, entre le 29 octobre 2012 et le 27 avril 2014. « L'affaire Apotex » a braqué le projecteur sur la conformité des installations manufacturières et des ingrédients. Dix articles ont été publiés entre le 11 septembre 2014 et le 19 janvier 2015, et d'autres par la suite. L'usage des médicaments hors homologation (off-label) a entraîné quatre articles, un premier le 8 août 2012, les trois autres du 25 juin au 2 juillet 2014. Trois articles, du 26 au 28 septembre 2012, ont dénoncé l'usage inconsidéré de médicaments tels les antidépresseurs pour les jeunes enfants. Quatre articles, entre le 19 octobre 2013 et le 9 avril 2014, ont concentré leur attention sur le médicament Diane-35. On note une série de 15 articles ayant porté sur une erreur dans la préparation de traitements de chimiothérapie (4 avril au 8 août 2013) et une autre de quatre sur la surmédication des personnes âgées (15 au 21 avril 2014).

Tableau 1  
 Articles publiés à la une, mentionnant et portant un jugement sur Santé Canada  
 Toronto Star, 1er janvier 2012 au 4 février 2015

|               | Auteurs:<br>Bruser/McLean (n=29) | Auteurs:<br>Autres (n=58) | Total (n=87) |
|---------------|----------------------------------|---------------------------|--------------|
| Favorable     | 1 (3 %)                          | 2 (3 %)                   | 3 (3 %)      |
| Neutre        | 4 (14 %)                         | 29 (50 %)                 | 33 (38 %)    |
| Défavorable   | 13 (45 %)                        | 20 (35 %)                 | 33 (38 %)    |
| Très critique | 11 (38 %)                        | 7 (12 %)                  | 18 (21 %)    |

Trois schémas sont utilisés à répétition dans les articles négatifs : (a) le laxisme : Santé Canada est lente, n'enquête pas, n'agit pas; (b) elle manque de transparence, dissimule l'information, refuse de collaborer; (c) elle fait preuve de complaisance ou de mollesse envers l'industrie pharmaceutique (tableau 2, p. 92).

Le tableau 3 (p. 93) montre que 78 % des articles négatifs adoptent au moins un de ces schémas, et c'est presque toujours le cas lorsqu'ils sont signés par Bruser et/ou McLean (23 articles sur 24). À eux seuls, les articles jugés « très critiques » (n=18) contiennent 229 dispositifs discursifs susceptibles d'activer les schémas, soit entre 5 et 27 « posés » par texte. Dans 17 de ces 18 articles, le schéma apparaît en manchette et en sous-titre. Par exemple : Health Canada ignores reports of side effects; Families, doctors stonewalled seeking help following deaths tied to prescription drugs (29 octobre 2012); DANGERS OF OFF-LABEL DRUG USE KEPT SECRET; Health Canada won't reveal serious suspected side-effects of medications being prescribed for unapproved uses (26 juin 2014); 'FEEBLE' HEALTH CANADA CAN'T BLOCK DODGY DRUG IMPORTS. Canada's lax health regulator has allowed drugs and pharmaceutical ingredients into the country that were banned from the United States because [they] were deemed potentially unsafe (19 septembre 2014).

Tableau 2  
Schémas présents dans les articles du Toronto Star jugés *défavorables* ou *très critiques*  
à l'endroit de Santé Canada, publiés à la une entre le 1er janvier 2012 et le 4 février 2015  
Exemples de schémas et de dispositifs de cadrage

|                            |   |
|----------------------------|---|
| Laxisme                    | <p>While the reports accumulate, the Canadian regulator says on its website it does not have the expertise to analyze the information for trends and is relying on the [U.S. FDA] for help. (26/09/12)</p> <p>Health Canada ignores reports of side effects. (29/10/12)</p> <p>In some cases, Health Canada is not even reviewing all the troubling data that it collects, the Star found. (26/06/14)</p> <p>"I think that this is largely hiding behind a rationale for not doing much," said Dr. Lexchin, when asked about Health Canada's response. (27/06/14)</p>   |
| Manque de transparence     | <p>Parents of children taking ADHD drugs are being kept in the dark about what the makers of these drugs are revealing to Health Canada about their safety. (28/09/12)</p> <p>Health Canada will not answer. The Star also asked about the specific cases detailed in this article. Again, Health Canada did not answer. (29/10/12)</p> <p>Why was an acne drug—prescribed 500,000 times last year—declared safe by Health Canada? It's a secret. (19/10/13)</p> <p>Ottawa keeps drug reviews under wraps. Doctors alarmed that reassessments of 151 medications, many widely used, will stay secret. (12/04/14)</p> <p>Health Canada kept inspection details secret, potentially putting health of patients at risk. (11/09/14)</p>  |
| Complaisance<br>Parti pris | <p>[Health Canada] has allowed the industry to largely police itself. (26/09/12)</p> <p>Health Canada assured the unregulated Mississauga company that it had nothing to worry about, records obtained by the Star reveal. (14/05/13)</p> <p>"This reflects the skewed priorities Health Canada has in thinking commercial confidentiality is more important than patient safety." (03/04/14)</p> <p>"This proves Health Canada is on the side of drug companies and not Canadians." (19/09/14)</p> <p>Recent stories by the Star have revealed that Health Canada had so little sway over drug companies that a previous request by the regulator to ban imports from a neighbouring Apotex facility was ignored by the company. (26/09/14)</p> <p>Health Canada may find problems at a facility and still issue a compliant rating. (5/11/14)</p> |

Tableau 3  
Schémas présents dans les articles du Toronto Star jugés *défavorables* ou *très critiques* à l'endroit de Santé Canada, publiés à la une entre le 1er janvier 2012 et le 4 février 2015  
Proportion des articles contenant les schémas identifiés

|  | Auteurs:<br>Autres<br>(n=27) | Auteurs:<br>Bruser/McLean<br>(n=24) | Total<br>(n=51) |
|--|------------------------------|-------------------------------------|-----------------|
| Santé Canada...  |                              |                                     |                 |
| ...fait preuve de laxisme  | 48 %                         | 83 %                                | 65 %            |
| ...n'enquête pas, n'agit pas   |                              |                                     |                 |
| ...dissimule de l'information  | 41 %                         | 67 %                                | 53 %            |
| ...manque de transparence  |                              |                                     |                 |
| ...démontre de la complaisance/un parti pris envers l'industrie pharmaceutique | 25 %                         | 26 %                                | 25 %            |
| Au moins un des schémas précédents est présent dans l'article                  | 63 %                         | 96 %                                | 78 %            |
| Au moins deux des schémas précédents sont présents dans l'article              | 33 %                         | 58 %                                | 45 %            |
| Autres schémas présents dans l'article   | 37 %                         | —                                   | 20 %            |

### 3.3.2.2 Les éditoriaux

Nous avons examiné les 23 éditoriaux du Toronto Star mettant en cause Santé Canada publiés entre le 1er janvier 2012 et le 4 février 2015. Ceux-ci, puisqu'ils témoignent d'une posture institutionnelle, ouvrent une fenêtre sur les schémas prévalents dans la salle de rédaction. La plupart de ces textes sont critiques envers l'agence. Santé Canada se « traîne les pieds » dans des dossiers comme le sel dans les aliments (18 avril 2012), les opioïdes (11 novembre 2012), un substitut du cannabis (2 mars 2013), la substitution de médicaments d'origine par un produit générique (10 septembre 2013), les traitements de chimiothérapie (10 août 2013) ou les délais d'approbation de médicaments (15 janvier 2015). À titre illustratif :

In 2007, Health Canada talked a big game on its plans to regulate salt in foods. It then dragged its feet on developing a strategy and ultimately decided it was too onerous for the food industry to face even voluntary sodium reduction targets. (Want salad with your salt? 18 avril 2012)

Health Canada should break out of its daze and the government should add this chemical to its list of banned substances. Lax policy shouldn't put the public at risk. (Ban faux pot, 2 mars 2013)

Health Canada must also step up and police the drug companies that play such an important role in patient health. (Now step up, Health Canada, 10 août 2013)

Still, [mifepristone] has been awaiting approval from Health Canada since October 2012—despite the fact it is included in the World Health Organization's Model List of Essential Medicines. (A matter of health, 15 janvier 2015)

En 2014, le Star a examiné de près le manufacturier Apotex, dans le cadre d'une enquête directement liée à la sécurité des médicaments qui a entraîné la publication de six éditoriaux qui critiquent sévèrement l'agence :

Transparency is deplorably lacking at Health Canada (Prescription for disaster, 12 septembre 2014).

Is Health Canada on the side of drug companies or Canadians? That's a question raised once again by the latest revelation about how the department deals—or fails to deal—with pharmaceutical companies. (Time to show some backbone, 21 septembre 2014).

The lack of regard for patients from all levels involved in this health care disaster is symptomatic of what can only be considered a minefield of secrecy in Canada's health care system, in general, that starts at the top with Health Canada [...] (Let the public know, 23 septembre 2014).

One step forward, two steps back. That about sums up Health Canada's efforts to ensure that all drug ingredients and products manufactured by Canadian companies for distribution in Canada are safe. (End secrecy on drugs, 29 septembre 2014).

A Star investigation [...] had revealed the company was producing drugs and drug products that had been deemed unsafe and banned by the [FDA] in the U.S. Instead of sharing those results with Canadian consumers, Health Canada kept them secret. And more seriously, when Health Canada finally did act, asking Apotex to stop importing drug ingredients from one of the Bangalore factories, the company simply ignored the order. Faced with a refusal to follow

its directive, the department played along—neither suspending the company's licence nor taking it to court. (Restoring confidence, 2 octobre 2014).

*Once again* Health Canada's role as a consumer protection agency is being called into question over concerns that contaminated drugs may be on store shelves. The agency faced accusations last fall that it was not standing up for consumer safety after the U.S. [FDA] deemed drug ingredients from Toronto-based Apotex's facilities in Bangalore, India, unsafe and banned them [...] once again Health Canada seems to be dragging its feet. (Act quickly on drug safety, 20 janvier 2015).

### 3.4 La réception

L'article du Star a été cloué au pilori par des observateurs crédibles dès la publication. Mais les critiques ont été très mal reçues par le journal, manifestation d'un phénomène que Paul Lazarsfeld décrivait déjà en 1948 :

If there is any one institutional disease to which the media of mass communication seem particularly subject, it is a nervous reaction to criticism. As a student of the mass media I have been continually struck and occasionally puzzled by this reaction, for it is the media themselves which so vigorously defend principles guaranteeing the right to criticize. (cité dans Bell, 1991, p. 30)

Dr. Jennifer Gunter, obstétricienne et gynécologue spécialisée en maladies infectieuses de San Francisco, blogueuse très suivie, a publié « Toronto Star claims HPV vaccine unsafe. Science says the Toronto Star is wrong » dès le 5 février :

VAERS is not causation, it's a collection of events. To insinuate otherwise is wrong and irresponsible. In a 3-minute search on PubMed I found three articles that the reporter apparently “missed” (assuming, of course, that unbiased reporting was the goal). A 2014 study that shows no increased incidence of autoimmune disorders after HPV vaccination. A detailed review of the VAERS data in JAMA in 2009 showing the adverse events after HPV vaccination with Gardasil “were not greater than the background rates compared with other vaccines” [...] and a 2013 study of almost 1 million girls showing no increased risk of autoimmune disorders, neurological illnesses or blood clots [...]

Bad things do happen to people and many, many people get vaccines. So catastrophic things will sometimes happen to people shortly after they get vaccinated and it is the job of science to figure out if this is cause and effect or not. It's the job of journalists to present this information to the public in a balanced, factual non-sensationalist way. Except at the Toronto Star, apparently their job is to present biased reporting about the HPV vaccine with little regard for published data (i.e. facts) [...] Interviewing a known anti-Gardasil crusader, Dr. Diane Harper, is not exploring the story, it's interviewing someone who curiously is opposed to *Gardasil*, but finds the *Cervarix* vaccine very safe. (Gunter, 2015a)

Elle ajoute quelques jours plus tard dans un second texte :

[All product monographs] are scary. They include every single thing that happened during the pivotal studies whether vaccine-related or not [...] What the product monograph tells us is that deaths and serious adverse events are the same with placebo and *Gardasil* [...] I've read through the *Gardasil* product monograph several times and multiple studies and I'm not clear what patient safety data the *Toronto Star* [...] feel doctors and nurses in Canada are withholding that might better help with informed decisions? (Gunter, 2015b)

Heather Mallick, chroniqueuse au Toronto Star, est rapidement venue à la rescousse de ses collègues. Pour elle, le vaccin est sûr, l'article le dit, les auteurs ne sont pas à blâmer :

The Gardasil vaccine story reported Thursday by David Bruser and Jesse McLean of the Toronto Star was about information, and access to it. It was not about the drug itself—*it is safe and effective*—but about parents and girls not always being told what they need to know in order to make informed decisions, and being dismissed by doctors when they became ill [...] Here's a tip: don't read a website run by a rural doctor [Gunter] whose slogan is “wielding the lasso of truth.” (Mallick, 2015)

Pour Mallick, donc, l'article ne portait pas sur le vaccin mais sur l'information donnée aux familles à son sujet. Gardasil, pour sa part, serait efficace et sûr. Pourtant, selon l'article, il est suspecté d'avoir causé plus de 100 décès, et Mallick, du même souffle,

suggère que les incidents décrits dans le Star, y compris un décès, ont vraisemblablement été causés par le vaccin. Elle écrit aussi :

Many hundreds of thousands of teenage girls in Canada have been safely given the three-dose vaccine but since 2008 at least 60 have suffered convulsions or disabling pain afterwards. *It's not clear why, but it is worth noting and investigating, as the story said repeatedly.* (Mallick, 2015)

Ce passage est très problématique. D'une part, à *aucun moment* dans l'article les auteurs n'ont écrit qu'il fallait investiguer plus avant les effets secondaires du vaccin ou les 60 incidents, comme s'il était prématuré de tirer une conclusion. D'autre part, Mallick sous-entend que les 60 rapports tirés de Canada Vigilance n'ont pas été examinés comme ils le méritaient. Or, ils l'ont été, le Star le savait et cite d'ailleurs Santé Canada à cet effet (par. 43). Les données du VAERS ont également été étudiées et les résultats publiés dans JAMA. Ben Goldacre, médecin, chroniqueur scientifique et auteur renommé, répondra à Mallick par le biais de Twitter :

This is appalling, ignorant, irresponsible journalism [...] Reporting the raw data from an open adverse event reporting system in that manner is simply misleading, and an abuse [...] I would strongly suggest employing someone capable [...] of helping you avoid this kind of crass, outdated, irresponsible journalism... Are you seriously denigrating [Dr. Gunter] as a "rural doctor"? And without naming her openly? This is extraordinary behaviour [...] Not only have you engaged in crass, outdated, scare story journalism you are using your print media platform to smear those who have tried to point out, to far smaller audiences, your own errors...<sup>47</sup>

Le texte de Mallick a également inspiré une réponse du pharmacien John Greiss, publiée le 7 février, qui a trouvé le texte de la chroniqueuse très confus. Puisque l'article de Bruser et McLean prétend traiter d'information qui ne serait pas partagée avec les patients et leurs familles, Greiss s'étonne pour sa part de l'absence de

<sup>47</sup> <https://storify.com/karengeier/when-teaching-yourself-statistics-is-no-match-for>

témoignages de professionnels de la santé à ce sujet. Il qualifie l'article d'irresponsable, parce qu'il sera récupéré par le mouvement antivaccination :

So the story was *not* (apparently) about the potential side effects of Gardasil, but about how girls are not properly educated about the risks of the vaccine before receiving it. You'd think that might involve interviews with prescribing physicians, pharmacists, and others whose duty it is to inform women about the potential side effects of the vaccine [...] But informed consent is not what the story was about at all [...] The fact that many healthcare practitioners saw the story as calling into question the safety of Gardasil rather than a discussion of side effects reporting and counselling suggests that the general public would read it that way even more so [...] The timing of the story was a poor judgment call given the attention surrounding the measles outbreak and specifically the perceived risk of vaccine-related injury that fuels the anti-vaxxers. (Greiss, 2015, italiques dans l'original)

Gunter revient à la charge le 10 février avec « The Toronto Star's HPV Reporting is a Disaster » qui, sans que le mot soit utilisé, examine le cadrage :

It takes Bruser and McLean 11 paragraphs to admit [that] “there is no conclusive evidence showing the vaccine caused a death or illness.” This is a pittance when you take into account the Star's presentation: the facts are buried, there are photographs of ill and deceased women and a grieving mother. And let's not forget the headline touting a completely unsubstantiated “dark side.” General readers aren't drawn to statements by faceless Health Canada officials, not when the Star presents them with a mother holding a photo of her dead daughter [...] The paper's editors should know better than to distort facts with presentation, and yet they chose sensationalism over truth. (Gunter, 2015c)

Julia Belluz, une journaliste spécialisée en santé, a publié le 10 février, dans Vox, « How the Toronto Star massively botched a story about the HPV vaccine ». Elle aussi a expliqué en quoi les journalistes avaient erré dans l'utilisation des données<sup>48</sup>. Mais surtout, elle a tenté d'avoir le point de vue du Star :

---

<sup>48</sup> « Pharmaceutical companies run high-quality tests on their drugs—called randomized trials—for efficacy and safety before they hit the market. But because these trials only run for a short period of time, and involve thousands of people and not the millions who will get vaccines, they may not reveal rare side effects that could

The editor-in-chief Michael Cooke replied first [...] He said that my “time might be better spent doing your own Vox-paid-for research into Gardasil-good-and-questionable rather than idly picking into other reporters' work” and that I should “stop gargling our bathwater and take the energy to run yourself your own, fresh tub.” He's a charmer. The public editor Kathy English also responded, saying she was looking into the complaints about the piece. She noted that the story was part of *the Star's ongoing investigation about transparency in medicine*, that it “does not conclude that the vaccine caused any of the suspected side effects,” and that it had included a number of caveats. (Belluz, 2015)

Le 5 février, l'article faisait partie d'une enquête sur la *sécurité des médicaments*, l'ombudsman parle maintenant de la *transparence en médecine*.

Un autre pharmacien, Scott Gavura, a publié dans Science Based Pharmacy le 10 février. Pour lui, « the result [is] a gift to the antivaccine movement, which relies heavily on anecdotes and emotion, rather than scientific facts ». Il fait ressortir entre autres que « the Star presented no evidence to demonstrate that the harms of the vaccine have been misstated ».

[The Star] created fear, uncertainty and doubt about the HPV vaccine without giving the proper perspective [...] It gave its front page over to individual case reports of attributed harm, rather than acknowledging the high-quality data that has demonstrated that the HPV vaccine is safe and effective. It failed to emphasize that correlation is not causation. It failed to accurately convey that there is a very high level of scientific consensus [...] (Gavura, 2015)

Le 11 février, le Toronto Star a publié (en p. 17) une lettre ouverte qui se voulait une réfutation formelle de l'article de Bruser et McLean, signée par 65 médecins et experts. Les deux principaux signataires de « Science shows HPV vaccine has no

---

turn up when the vaccines are given to entire populations. That's why, after vaccines are approved and on the market, the CDC and the FDA rely on something called “post-marketing surveillance” to monitor safety. The government has active surveillance networks, and also tracks reports of adverse events sent in by physicians and patients on a database called the Vaccine Adverse Event Reporting System (or VAERS). Because the latter are self reported, they may represent true reactions or just coincidences. Doctors investigate the serious ones to find out. And if they see patterns, they'll pull the vaccine or drug from the market or suspend its use ». (Belluz, 2015)

dark side » étaient Juliet Guichon, une spécialiste en droit médical, diplômée de l'Université Yale et attachée à l'Université de Calgary, récipiendaire de la médaille d'honneur de l'Association médicale canadienne pour son travail sur le vaccin contre le VPH, et Dr. Rupert Kaul, professeur aux départements de médecine et d'immunologie de l'Université de Toronto, et chef de la division des maladies infectieuses.

A long Toronto Star article that appears to suggest that the HPV vaccine causes harm is troubling and disappointing [...] Its litany of horror stories and its *innuendo* give the incorrect impression that the vaccine caused the harm [...] The article was engaging, dramatic and might have created fear. But study after study has shown that there is no causal link between the events the Star reported and the vaccine [...] To attribute rare devastating occurrences to a vaccine requires evidence of causation, of which the international scientific community and the Star article have none [...] The only—and very rare—serious side effects of HPV vaccines that [researchers have] identified was allergic reactions. (Guichon et Kaul, 2015)

Le même jour, en vue de limiter les dégâts de ce qui est devenu une crise, l'éditeur du Toronto Star, John Cruickshank, donne une entrevue à la CBC au cours de laquelle il reconnaît des erreurs quant à la *présentation* de l'article :

“We failed in this case. We let down. And it was in the management of the story at the top,” [Cruickshank] says. Cruickshank says the headline—“A wonder drug's dark side”—was wrong. That the front page play for the story was a mistake. And he notes that the piece mentions *several times* that the paper has *no evidence* that the anecdotes it presented were caused by the HPV vaccine Gardasil. He says he understands why readers would wrongly take away from the piece that the drug is dangerous [...] “*This piece didn't get the thought in the presentation that it should have.*”<sup>49</sup>

Il est inexact que l'article mentionne à *plusieurs reprises* l'absence de preuves. Et comme on le voit, M. Cruickshank ne considère pas que les anecdotes constituent un

<sup>49</sup> CBC, As It Happens, 11 février 2015 [sic]. <http://www.cbc.ca/radio/asithappens/lynching-report-badger-nf-flood-risk-space-museum-rocket-and-more-1.2960346/we-failed-toronto-star-publisher-says-the-paper-s-hpv-vaccine-article-let-down-readers-1.2960366>

problème, tout en reconnaissant leur impact. Il mentionne qu'elles ont été signalées au Star par des médecins, ce qui n'est vraisemblablement pas exact<sup>50</sup>:

“I do think that [the anecdotes] kind of dictate how people will read the piece,” he says. “It's especially troubling that the treatment was in that way during this period that there is extraordinary debate over inoculations, frankly between science and nonsense [...]” [Cruikshank] also notes that *the anecdotes in the HPV article were brought to the paper by doctors.*

Il semble donc qu'il faille comprendre que, selon l'éditeur, le même texte et les mêmes anecdotes, s'ils avaient été publiés à l'intérieur du journal sous une autre manchette, auraient été parfaitement acceptables sur le plan journalistique.

Dr. Gunter intervient de nouveau le 12 février, avec des questions pour le Star. Si le journal ne peut apporter de réponses adéquates, dit-elle, il doit rétracter l'article :

Mr. Cruickshank stated on CBC Radio that “doctors” brought “virtually all of the anecdotes” of claimed vaccine injury to the Toronto Star. Please give the names and credentials of these physicians [...] What specific analysis did the Star complete of the VAERS data? [...] Why was one of the 63 [sic] nationally and internationally recognized medical experts listed in the op-ed *Science shows HPV vaccine has no dark side* not considered as an expert for the piece? [...] What specific risk is the Toronto Star implying that doctors and nurses are keeping from their patients? (Gunter, 2015d, italiques dans l'original)

Le rédacteur en chef du magazine torontois The Walrus, Jonathan Kay, s'est alors engagé dans le débat. Qualifiant l'article du Star de « bâclé » (botched) et de « grossièrement trompeur » (grossly misleading), il pose l'hypothèse que les anecdotes, à cause de leur caractère dramatique, ne pouvaient que nuire à une lecture rationnelle du texte : « [The story of Annabelle Morin] is heartbreaking—so heartbreaking that it destroys the ability of most readers to rationally assess the

---

<sup>50</sup> On verra plus loin que deux autres responsables du Toronto Star évoquent essentiellement les bases de données comme sources.

statistically proven risk of dying from taking the HPV vaccine, which is zero ». Kay se demande si les auteurs ont délibérément choisi de présenter les incidents d'une manière tendancieuse :

[...] If so, that would be journalistically unconscionable. Under this theory, the two reporters would have knowingly published a story whose effect would be to discourage Canadians from taking potentially life-saving medication that carries no proven risk. I would never level that charge against journalists without proof. Instead, I prefer to assume that *the pair simply don't understand science or statistics. Nor did their assigning editor, or any of the other editors who worked on this massive front-page piece [...] None of those people had the basic scientific literacy to know that what they were putting on the front page of Canada's biggest newspaper was misleading tripe [...] That's pathetic. The Star's reaction to the whole affair comprises a second scandal—this one having nothing to do with scientific ignorance, but rather with ass-covering organizational-behaviour reflexes.* (Kay, 2015)

Dans les médias, le processus « d'édition » tient lieu de système d'assurance-qualité. Un journaliste expérimenté, un patron, « teste » la solidité du matériel avant publication, et vérifie si les règles de l'art ont été suivies. Kovach et Rosentiel proposent une liste de questions à se poser à cette étape, dont les suivantes, particulièrement pertinentes pour le cas que nous examinons :

Is the lead of the story sufficiently supported? Is the background material required to understand the story complete? Are all the stakeholders in the story identified and have representatives from that side been contacted and given a chance to talk? Does the story pick sides or make subtle value judgments? *Will some people like this story more than they should?* Is anything missing? (Kovach et Rosentiel, 2001, p. 99)

Le 12 février, Kevin Donovan, superviseur de l'enquête, affirme publiquement que celle-ci a été menée selon les règles de l'art, qu'il n'y a rien à lui reprocher :

I stand by the story and the reporting on the story. The reporters on my team *investigated serious reports* on a government health database. The reports were filed by doctors *and others* who lodged the reports [...] because they were

concerned about serious illness, and in one case death. This is a public database that is in existence to provide post market surveillance of drug products, an important part of the health regulation system in our country. The reporters investigated and *conducted interviews*<sup>51</sup>. (Donovan, 2015)

Les reporters ont donc « enquêté » sur les incidents, mais rien n'a subsisté dans l'article de ces enquêtes, sauf ce qui est venu des patients. Et ils ne semblent pas s'être donné le mal d'examiner les études. On note par ailleurs que les incidents n'auraient pas été signalés au Star par des médecins, comme le disait l'éditeur. Donovan esquive entièrement la question des précautions à prendre en regard des bases de données, principal cheval de bataille des critiques. Au contraire, il semble poser que ce matériel est à sa face même digne de foi, ce qui n'est pas le cas. Dans le passage qui suit, on constate l'invocation prévisible du standard d'équilibre et une allusion au fait que le problème des critiques, au fond, c'est qu'ils sous-estiment le public :

The story [...] provided a *balanced account* of concerns around an important public health initiative. It was no different than other stories we have published in a series on drugs and Health Canada that has had a positive impact in this country. *I welcome the debate about these issues and was delighted that the doctors wrote their letter* [Guichon et Kaul] [...] I believe our readers—parents, students, politicians etc—are *smart enough* to take in all of the information available, including our story, and make their own decisions. (Donovan, 2015)

Dans le paragraphe qui suit, Donovan avance que les bénéfices du vaccin et les conclusions de *plusieurs membres de la communauté scientifique* ont été *abondamment* décrits dans l'article. Il faut lui attribuer ici un certain sans-gêne, alors qu'un seul médecin indépendant a obtenu une citation de 10 mots pour parler en bien du vaccin. Donovan tente également de « recadrer » l'article comme ayant eu pour but de « donner une voix aux victimes », alors qu'il se présentait comme une enquête. Enfin, non sans audace, il suggère que la communauté scientifique néglige ses devoirs, mais que le Toronto Star, heureusement, est là pour les lui rappeler. Ceci alors que tout indique que le journal ne s'est même pas donné la peine d'examiner les

<sup>51</sup> <http://www.canadalandshow.com/toronto-stars-head-investigations-stands-hpv-story/>

nombreuses études portant sur le vaccin ou, ce qui serait pire sur le plan déontologique, qu'il les a délibérément ignorées après consultation.

I would encourage you to *read the story closely*. You will see that we go to *great lengths to explain the benefits of Gardasil* [faux], *and the conclusions of many in the medical community* [faux]. But we did give voice to people, families and others, who raise concerns. In doing these stories we are always hoping that they will cause further examination of an issue. *It is my hope that drug safety researchers in Canada might take a close look at the Canadian cases now.* (Donovan, 2015)

Le 13 février, le Toronto Star a inséré un lien menant à la lettre de Mme Guichon et de Dr. Kaul, changé la manchette pour : « Families seek more transparency on HPV vaccine », et ajouté ce commentaire :

The original headline on this story has been edited to reflect a better description of the story's content—This article has come under *global criticism* by the medical and public health communities for not making clear the scientific evidence of the safety of the HPV vaccine Gardasil. *There is no scientific medical evidence of any “dark side” of this vaccine.*

Le journal ne rétractait pas l'article et maintenait sa position quant à la pertinence de publier les anecdotes, dont il fallait encore comprendre qu'elles étaient reliées au vaccin, puisque dans le cas contraire la nouvelle manchette serait absurde.

L'ombudsman du Toronto Star a publié son analyse le 13 février. Pour la première fois, quelqu'un du journal remet alors en question le bien-fondé du texte. Après avoir cité le lead en entier, Kathy English le qualifiait d'alarmiste, rappelait que le vaccin avait été déclaré sûr par des autorités compétentes et s'associait aux critiques :

The experts who endorsed the [Guichon and Kaul op-ed letter] and the public health community *throughout North America* have weighed in vigorously, expressing strong concern that the Star's investigation was alarmist in the face of established science. *I agree. [...] The widespread criticism of the Star's story*

*expressed by those within the medical, scientific and public health communities is fair and valid. (English, 2015)*

Elle ajoutait que l'article avait été un faux pas journalistique et que la salle de rédaction était « dévastée ».

*In looking at all of this, I have to wonder why the Star published this at all [...] If there is no proof that any of the young women's illnesses, or the 60 adverse reactions in the database, were caused by the vaccine, then what is the story? [...] The Star fell short in not giving its readers public health information in a manner that meets the standards or responsibility expected in evidence-based science journalism. (English, 2015)*

Si English reconnaît qu'il y a eu faux pas journalistique, elle ne répond pas aux questions spécifiques soulevées par les critiques. Mais elle a compris que les données de Canada Vigilance et du VAERS ont été mal interprétées :

*The reports of these young owmen's illnesses come from a public database of adverse vaccine effects [donc, pas des médecins, comme le disait pourtant l'éditeur] [...] But, as public health experts have made clear to me in dozens of emails this week, by the standards of evidence-based science and science reporting, such stories are considered “anecdotal evidence” only. These reports in no way prove the vaccine caused harm. To allay fear, that important context needed to be proclaimed much more boldly in the article. (English, 2015)*

Fait très inhabituel, English suggère que Bruser, McLean et Donovan n'avaient pas toutes les compétences nécessaires pour s'attaquer à un tel dossier :

*One thing made clear to me this week is the fact that if anyone in the newsroom had consulted with any one of the Star's excellent health and medical reporters, they could have explained the inherent land mines in not giving greater weight to scientific evidence in a story of such importance to public health. (English, 2015)*

English, par ailleurs, estime que les auteurs ont « soigneusement » visé l'équilibre, et pour le prouver, elle rappelle que l'article a donné la parole au Dr. Blake. En réalité,

les chercheurs et la communauté médicale ont été ignorés et la citation de Dr. Blake passait inaperçue. De nombreux passages du texte de English atténuent les problèmes ou sous-entendent que les critiques ont mal compris ou été trop sévères :

To be fair, in the Gardasil investigation, reporters David Bruser et Jesse McLean absolutely do not conclude or state that the vaccine caused any of the suspected side effects the young women talk about. The article was written carefully to impart to readers the message that there was no conclusive evidence. And if you read the article carefully [...] it explains that in all of the cases discussed in the article, it is the *opinion* of a patient or her doctor that a drug has caused a side-effect [...] But the proven and stated fact of the vaccine's safety was seemingly lost to too many. I think it's largely due to the dramatic front-page presentation with its large headline heralding the vaccine's "dark side" and telling you that 60 Canadians experienced debilitating illness after inoculation (English, 2015, italiques dans l'original).

Enfin, le texte de English a servi de véhicule aux excuses du rédacteur en chef pour qui le problème se résumait aux questions de traitement :

"I apologize to our readers and to the people in the medical community, and especially to those who believe our story could be used to fuel the anti-vaccine movement. There was a bad story-management combination approved by me: a foreboding headline, undue emphasis on the front page and terrible timing. There is a current and intense debate over immunization that has raged since the latest measles outbreak and I did not put the proper framework around the story. More should have been done to acknowledge the fraught framework in which the story was published." (English, 2015)

La crise ne s'est pas estompée. Le 13 février, le journaliste d'enquête Michael Hiltzik, du Los Angeles Times, est intervenu en ligne avec un texte d'opinion intitulé : « How a major newspaper bungled a vaccine story, then smeared its critics »<sup>52</sup>. Et le 16, Dr. Gunter est revenue à la charge, cette fois avec exaspération :

---

<sup>52</sup> « [The Toronto Star's] reputation is in tatters, due to an evidence-free "investigation" of the health risks of the vaccine Gardasil [...] The Star's Feb. 5 piece, ominously headlined "A wonder drug's dark side," exploited heart-wrenching family anecdotes of illness and death to undermine a vast library of scientific studies proving the vaccine to be safe. Worse, the Star responded to an uproar over the article by scientific and medical experts by smearing and demeaning critics [...] [The article] is a classic example of poor reporting on scientific issues [...] »

The title of the Toronto Star's misleading front page article about vaccine safety has changed. [...] Now it reads "Families seek more transparency on HPV vaccine." *They just don't get it, do they?* [...] With this new title the Toronto Star can only be suggesting the controversy is doctors failing to warn girls that the vaccine's side effects are the same as placebo. This is simply not acceptable from Canada's largest newspaper.

When John Cruickshank went on the CBC and spoke about the title, *but claimed everything in the piece was right, only the presentation was off* I'd just about had it. When the public editor, Kathy English, wondered why the article was published at all and yet it still exists with its new "transparency" title it put me over the edge. Especially with the comment from [...] Kevin Donovan, the investigations editor saying, "this is valid information and the investigation gave voice to women who believe their debilitating illnesses were caused by the vaccine." [...] It seems to be a pretty low bar for investigative reporting if your only information is anecdotal [...] (Gunter, 2015e)

David Gorski est un chirurgien et oncologue, rédacteur en chef de Science-Based Medicine. Il a suivi de près l'affaire Gardasil et a publié un texte le 16 février (« How not to report about vaccine safety issues, Toronto Star edition »), dans lequel il qualifie l'article de « scientifically incompetent and fear mongering » et de « horrendously bad story from a scientific perspective ». Gorski, par ailleurs, ouvre une fenêtre sur la recherche faite par les reporters au sujet des cas de Kaitlyn Armstrong et d'Annabelle Morin. Kaitlyn est la jeune fille qui dansait 20 heures par semaine, courait et jouait au soccer, et qui a été diagnostiquée souffrant de fibromyalgie. Gorski signale qu'on peut trouver sur internet un texte signé de sa mère, originellement publié sur le site antivaccination de SaneVax, Inc. Il se termine ainsi :

I have become an advocate against this vaccine. I go around and present [Kaitlyn's] story to the various school boards in my region, asking them to question this vaccine [...] Five doctor's [sic] told us medically she was fine and to just live with the pain. I refused to listen and accept that as an answer.

---

(Hiltzik, 2015). Le 25 février, ce sera autour du Washington Post de titrer : « Botched exposé of HPV vaccine's 'dark side' reveals dark side of news business » (Sarah Kaplan). [https://www.washingtonpost.com/news/morning-mix/wp/2015/02/25/botched-newspaper-expose-of-hpv-vaccines-dark-side-reveals-dark-side-of-news-business/?utm\\_term=.8da482407613](https://www.washingtonpost.com/news/morning-mix/wp/2015/02/25/botched-newspaper-expose-of-hpv-vaccines-dark-side-reveals-dark-side-of-news-business/?utm_term=.8da482407613)

SaneVax is a great organization [...] Norma [Erickson, President of SaneVax] and Freda [Birrell, Secretary] have become great cyber-friends [...]<sup>53</sup>

Gorski signale par ailleurs l'existence d'un article datant de 2012 (Calis, 2012), dans la presse locale de la région d'où vient Kaitlyn, qui affirme que Gardasil est la cause de ses problèmes. On y apprend comment Kaitlyn et sa mère en sont venues à accuser le vaccin : « [...] In March 2012, a naturopathic doctor asked what Kaitlyn's latest vaccine was. Turns out, Ms. Armstrong says, there is a heavy concentration of aluminum<sup>54</sup> in the vaccine, and Kaitlyn is allergic to metals ». Gorski signale l'aversion des naturopathes envers les vaccins et explique comment le tout s'est terminé chez un charlatan. Gorski signale par ailleurs que l'histoire d'Annabelle Morin avait figuré dans les travaux des chercheurs Lucija Tomljenovic et Christopher A. Shaw, tous deux associés au mouvement antivaccination. Bref, une recherche Google sommaire permettait d'établir que les histoires de Kaitlyn Armstrong et d'Annabelle Morin semblent faire partie des cas emblématiques mis en avant par le mouvement antivaccination.

Le 20 février, le Toronto Star a annoncé le retrait de l'article, mais sans reconnaître ses lacunes et sans formuler d'excuses<sup>55</sup>. Ce sont les enjeux de traitement qui sont alors pointés du doigt. La présentation aurait « troublé » « quelques » membres de la communauté médicale. Au sujet des « preuves » le qualificatif « conclusive » fait son retour, ce qui induit que le journal maintient qu'il existe des preuves indirectes d'un lien fort avec le vaccin :

---

<sup>53</sup> mygardasilstory.com n'est apparemment plus en ligne. L'auteur a une copie papier de ce texte.

<sup>54</sup> Des sels d'aluminium sont utilisés comme adjuvants dans certains vaccins depuis plus de 70 ans. L'aluminium est très présent dans l'environnement et les humains en absorbent en petite quantité (Offit, 2011). Deux chercheurs canadiens, Lucija Tomljenovic et Christopher A. Shaw, ont tenté d'associer les sels d'aluminium à l'autisme, mais leurs travaux ont été discrédités. En 2012, deux de leurs articles ont été formellement déclarés problématiques (seriously flawed) par le Comité consultatif mondial de la sécurité vaccinale de l'OMS (voir OMS, *Aluminium adjuvants, extract from report of GACVS meeting of 6-7 June 2012*, publié le 27 juillet 2012). En 2015, un de leurs articles a été retiré par la revue *Vaccine*, à cause d'une méthodologie « sérieusement déficiente ». Un autre l'a été plus tard par le *Journal of Inorganic Biochemistry*.

<sup>55</sup> L'éditorial n'a pas été retiré, non plus que le texte de Mallick.

The story included the caveat that none of [the incidents] had been *conclusively* linked to the vaccine. However, the weight of the photographs, video, headlines and anecdotes led many readers to conclude the Star believed its investigation had uncovered a direct connection between a large variety of ailments and the vaccine. *Some* doctors and public health officials *were troubled* by the story treatment and by the lack of reference to the many studies which conclude the risks of Gardasil are low [...] We have concluded that in this case our story *treatment* led to *confusion* between anecdotes and evidence. *For that reason*, the Gardasil story package of Feb. 5 will be removed from our website. (Cruickshank, 2015)

Le Star maintient encore faussement qu'il existe un problème de communication des effets secondaires, prétend que l'article visait à expliquer ceux-ci (induisant un lien de causalité qui n'existe pas) et affirme que l'article se justifiait parce que peut-être un jour des effets secondaires additionnels seront découverts :

*Now that tens of millions of young women have taken the vaccine, it is conceivable that very rare reactions may emerge that weren't identified earlier. All vaccines, including Gardasil, have side-effects. The better known they are, the more safely the vaccine can be deployed. This is what the article sought to achieve as well as to note that acknowledged risks are not always properly communicated.* (Cruickshank, 2015)

Le 21 février, Dr. Gunter observe que cette rétractation n'en est pas une :

The retraction is the right thing and while I'm bothered it took 15 days I chalking that up to the Star's investigative team doing the research they neglected the first time 'round the barn [...] But delay aside, I am more troubled by the retraction's carefully walking the line of being a real apology and a real retraction [...] People who know more about journalism might see this as trying to appease some egos in the newsroom, but all I can do is view the statement as a doctor who knows the data and it smacks of the same issues as the original article. Unscientific what ifs and non-existent communication issues. Doctors and nurses can't possibly communicate side effects that don't exist. (Gunter, 2015f)

## CHAPITRE 4

### DISCUSSION

Comme nous l'anticipions, nous avons constaté de la friction entre les choix communicationnels effectués pour transposer des faits réels en une « nouvelle-histoire » et les règles de l'art du journalisme.

#### 4.1 Les schémas cognitifs

Nous avons postulé que l'idée organisatrice de l'article consistait à critiquer le travail de Santé Canada, et par extension à mettre en doute l'efficacité de l'État en tant que régulateur. Face à l'industrie pharmaceutique, Santé Canada serait servile au point de négliger sa mission et de mettre la sécurité du public en danger. Les industriels auraient réussi, par leurs efforts de relations publiques, à s'attacher l'appui aveugle de l'establishment médical. Nous serions devant un cas de « capture de régulation ». Ces idées ne sont à aucun moment explicitement exprimées dans l'article. Celui-ci ne contient aucun commentaire ouvertement négatif à l'égard de Santé Canada. Le cadre s'installe furtivement « entre les lignes ».

La théorie du cadrage nous suggère que les schémas, pour être activés, doivent d'abord être présents. Nous avons constaté qu'entre 2012 et 2015, la couverture de Santé Canada, dans le Toronto Star, a été abondante, négative et souvent mise en évidence à la une. Elle a emphatiquement dépeint Santé Canada comme étant laxiste, cachottière et complaisante envers l'industrie pharmaceutique, au point de vraisemblablement transformer cette idée en attitude préalable au sein de l'audience du Toronto Star. Il est en tout cas raisonnable de poser que c'était une idée reçue pour

les auteurs de l'article, et qu'ils pouvaient, eux, avoir le sentiment qu'elle avait fait sa place dans l'univers de référence commun qu'ils partagent avec leurs lecteurs.

Graber (1988, p. 136-138 et chap. 7) a signalé que la stratégie la plus commune, en matière de traitement de l'information, consiste pour un récepteur à rechercher dans sa mémoire des situations semblables qu'il a déjà rencontrées, de façon à réduire l'effort nécessaire pour disposer de l'information nouvelle. Vues sous cet angle, les allusions à Santé Canada présentes dans l'article, même peu nombreuses, et même laconiques, étaient essentielles : leur rôle était de ramener à la surface les connaissances et les impressions transmises par le Toronto Star durant les mois et les années précédentes dans le cadre de son enquête sur la sécurité des médicaments. Pensons notamment à l'affaire Apotex (voir p. 94), à l'automne 2014, qui posait que Santé Canada avait pris à la légère l'importation au Canada d'ingrédients médicinaux défectueux. Et en arrière-plan, bien sûr, on pourrait remonter jusqu'à la thalidomide : le public sait qu'il est possible que des produits défectueux se retrouvent sur le marché.

Nous suggérons, au vu de la couverture antérieure, qu'il fallait peu de chose pour activer le schéma le 5 février 2015, et que les déclarations de Santé Canada présentes dans l'article (section 3.2.3.3) ont joué ce rôle. Lorsque le Star cite Santé Canada assurant que le vaccin est sécuritaire, le postulat de l'énonciateur est que le public va comprendre que l'agence, *comme d'habitude*, répète mécaniquement les prétentions de l'industrie. En d'autres termes, la présence de ces déclarations de Santé Canada ne découle pas de l'impératif déontologique voulant que soient exprimés tous les points de vue lorsqu'il y a situation d'incertitude, il s'agit plutôt du *dispositif d'activation* mettant Santé Canada sur la sellette, en montrant que sa position est *de manière prévisible* en contradiction avec ce que démontrent les journalistes. Pour l'énonciateur et son lecteur-modèle, lorsque Santé Canada dit une chose, c'est la preuve que l'inverse est vrai. En mettant ses déclarations rassurantes face à des faits inquiétants,

les auteurs mettent Santé Canada sur le gril. Le lecteur, en définitive, n'était pas tant devant un article sur Gardasil que devant une énième critique du travail de Santé Canada. « Ordinary citizens are quite susceptible to framing effects in the real world, which often involve not one exposure to a slight message variation, but a pattern of repeated exposure to resonant words and images » écrit Entman (2010, p. 333). Graber (1988, p. 137) allait dans le même sens : « For most news stories the impact of prior information is profound. It affects the kinds of details that will be absorbed and the perspectives from which the story is viewed ».

On peut également tenter une explication, à la lumière de ce qui précède, pour éclairer l'absence des experts en sécurité des médicaments fréquemment utilisés par le Toronto Star dans les années précédentes, les Dr. Juurlink, Lexchin et Mintzes. On peut en effet poser l'hypothèse que les journalistes ont présumé que les experts en question, des sources fréquentes du journal, avec qui ils ont manifestement de bons rapports, et qui auraient vraisemblablement accepté de parler, n'auraient pas appuyé l'idée que Gardasil a des effets secondaires dangereux. Or, contrairement à Santé Canada, ces experts ont été présentés au public à maintes reprises comme dignes de foi. D'éventuels témoignages de leur part allant dans le même sens que celui de Santé Canada, à savoir que le vaccin n'était pas spécialement dangereux, auraient engendré de la dissonance, au point d'inhiber l'activation du schéma, voire de rendre le texte impubliable. Par contre, communiquer avec ces médecins et ensuite ignorer leurs commentaires aurait été très difficile à justifier si cela était devenu nécessaire. La solution a consisté à ne pas solliciter leur avis.

Nous décelons dans le texte d'autres choix discursifs qui ont pu jouer le rôle de dispositifs d'activation. Par exemple, lorsqu'on signale emphatiquement, en début de texte, que « des » agences réglementaires, ailleurs dans le monde, ont sonné l'alarme, inférant que Santé Canada, elle, ne se posait aucune question sur l'innocuité du vaccin. On isole alors l'agence, on présente sa position comme singulière, alors que

dans les faits elle ne l'est aucunement. Ce faisant, on active ici le schéma en induisant quelque chose de faux.

La description stéréotypée des réactions des médecins et l'absence de suite donnée à une « demande d'enquête » formulée par un coroner constituent également des dispositifs susceptibles d'activer un schéma cognitif voulant que l'establishment médical a perdu tout sens critique et est inféodé aux compagnies pharmaceutiques.

#### 4.2 Cadrage et exactitude

L'article comptait 125 phrases. Si on les examine une à une, isolément, en les détachant de tout contexte, on constate qu'une seule contient une inexactitude manifeste (la référence à *des* signaux d'alarme ailleurs dans le monde). Toutes les autres peuvent se défendre, du moins sur le plan dénotatif. *En surface*, l'article ne dérogeait pas au standard journalistique d'exactitude.

Ainsi, l'affirmation du lead voulant que les problèmes sont survenus *après* la vaccination était incontestable. Les incidents ont bel et bien eu lieu. Ce n'est qu'en contexte que cette affirmation devenait problématique, puisqu'on faisait comprendre au public que les faits pointaient dans une direction, alors que considérés *dans leur ensemble*, ils pointaient en réalité dans la direction opposée. Une explication *peu vraisemblable* était présentée comme *très vraisemblable*. À l'aide d'une phrase littéralement exacte, on induisait en erreur. De même de la troisième phrase du lead, qui induisait subrepticement un lien de causalité par le biais d'un présupposé qui était indétectable pour le lecteur moyen.

Nous pourrions faire une analyse semblable, avec un résultat analogue, d'autres choix d'énonciation. Pensons aux incidents qui peuvent être qualifiés de « suspects » dès

lors que quelqu'un, n'importe qui, et sur n'importe quelle base, estime qu'ils soulèvent des questions. Il est difficile de contester ce terme évaluatif, si « quelqu'un » a effectivement porté ce jugement. Le problème, c'est lorsque le contexte laisse entendre que *la communauté scientifique* porte ce jugement, alors que ce n'est pas le cas. De même de l'expression « effets secondaires », utilisée indifféremment par les journalistes pour évoquer les véritables effets secondaires et des incidents dont la science a déterminé qu'ils n'ont pas été causés par le vaccin. Le public ne détenait pas les outils pour faire la distinction, ils lui ont été cachés. En conséquence, il était prévisible, voire prévu, dans le contexte, que l'audience relie l'arrêt cardiaque de l'une et la noyade de l'autre à des effets secondaires du vaccin.

Il faut en conclure que l'exigence déontologique d'exactitude ne suffit pas à la tâche et peut être aisément contournée si on ne convient pas qu'elle doit transcender la dimension dénotative pour tenir compte et englober également les aspects connotatif et contextuel de tout choix lexicologique ou discursif, y compris les suppressions.

La première chose à faire, si l'on souhaite écrire un article exact sur les effets secondaires d'un vaccin en se basant sur des cas réels, c'est de trouver des gens qui ont subi de tels effets secondaires. Des gens dont les histoires constituent des exemples valides, parce que représentatifs. « La rigueur [demande] de ne pas établir de relations de causes à effet entre deux phénomènes sans avoir méticuleusement vérifié si une telle relation existe réellement et si elle est davantage explicative que d'autres causes en présence » (Bernier, 2004, p. 189). L'éditeur du Toronto Star, John Cruickshank, a convenu plus tard, après des consultations menées par lui auprès d'experts, *que les incidents évoqués dans l'article ne pouvaient pas être raisonnablement et rationnellement attribués au vaccin* (échanges avec l'auteur). Il y a donc eu en février 2015 deux problèmes. D'abord un problème de méthode : les vérifications faites par M. Cruickshank après la publication auraient dû être faites par les reporters avant celle-ci. Par ailleurs, sur le fond, on laissait le public conclure que

les exemples avaient été soigneusement choisis *justement* parce qu'ils illustraient ce qui peut arriver à la suite d'une injection de Gardasil. Les journalistes fonctionnent selon la prémisse que le public leur fait confiance, et donc lorsqu'ils expriment des soupçons, ils doivent présumer que le public va croire que ceux-ci ont une base rationnelle. En l'occurrence, les « soupçons » de « journalistes d'enquête travaillant dans l'intérêt public et jugés dignes de la une » n'allaient faire qu'une bouchée des « prétentions » de Santé Canada, une institution dépeinte comme n'ayant aucune crédibilité.

Dans la même veine, monter en épingle le cas du Japon et le positionner comme « représentatif » d'autres agences réglementaires qui auraient « elles aussi » sonné l'alarme au sujet de Gardasil, alors que les journalistes n'en évoquent aucune autre, qu'il n'est pas certain que Gardasil ait été en cause au Japon, que l'OMS affirme que le Japon est le seul pays à avoir connu de tels problèmes, et que l'explication est dissimulée 40 paragraphes plus loin, constitue également une distorsion. Une distorsion qui, au delà de son effet intrinsèque, montre elle aussi que les journalistes *devaient déformer les faits pour donner vie à la thèse de l'article, et qu'ils étaient prêts à le faire. C'est la preuve par l'absurde que l'article n'était pas fondé.*

Les manchettes ont une fonction pragmatique et une fonction cognitive qui peuvent entrer en conflit. On peut en effet, pour capter l'attention, forcer la note au point de creuser un écart important entre une manchette et la réalité, ou à l'inverse nuancer une manchette au point où, rendue inodore et sans saveur, la nouvelle qu'elle surmonte passera inaperçue. Une manchette, par ailleurs, témoigne de la compréhension qu'un énonciateur a de sa propre nouvelle, et révèle donc son intention et celle du texte. Lorsque le Toronto Star a reconnu que sa manchette constituait un problème, il lui aurait fallu logiquement admettre, ce qu'il n'a pas fait, que le problème ne pouvait se limiter à elle, sauf dans la mesure où elle se serait trouvée en contradiction flagrante avec l'article, ce qui n'était pas le cas.

Les omissions ont contribué au cadrage de manière très notable, et elles étaient suffisamment importantes pour constituer des fautes déontologiques. Les omissions qu'on pourrait qualifier de stratégiques, parce que les éléments évacués « semblent contredire la démonstration que le journaliste cherche à faire » représentent une entorse au principe d'équité (Bernier, 2004, p. 269).

- Les omissions au sujet du décès d'Annabelle Morin étaient suffisamment troublantes pour qu'on puisse parler de tromperie. On manipulait l'information pour la faire entrer dans le moule.
- L'absence complète de témoignages d'experts allant dans le sens des journalistes, sur un sujet aussi technique, dans un texte qualifié d'enquête, était frappante. L'article s'écartait des standards journalistiques, de même que des usages en vigueur au Star. Cette carence aurait dû constituer un signal d'alarme important pour la hiérarchie, avant publication.
- Les auteurs savaient que les données ne pouvaient pas être utilisées pour inférer un lien de causalité. Ils ne l'ont pas mentionné et ont insinué l'existence d'un tel lien.

Ces omissions, au delà du fait qu'elles entraînent des distorsions, et donc induisent le public en erreur en le privant de certaines « clés », dénotent un autre enjeu, lié celle-ci aux dispositions d'esprit des journalistes. Si on exclut un scénario qui voudrait que la tromperie a été délibérée, et qu'on pose donc que les journalistes étaient sincères, les omissions peuvent être examinées sous l'angle du biais de confirmation. À savoir que les journalistes, victimes des méfaits de la perception sélective, auraient accordé beaucoup de crédit aux informations confirmant leur théorie, et jugé qu'il fallait éliminer d'autres informations qui n'auraient constitué dans les circonstances que du bruit. C'est exactement le phénomène que tente de combattre la méthode journalistique, en s'inspirant de la méthode scientifique (Ryan, 2001, p. 3), *lorsqu'elle demande que la nouvelle, en définitive, soit compatible avec tous les faits que la*

*recherche journalistique a permis d'établir, ou aurait pu ou dû raisonnablement établir.*

Nous sommes en effet frappés ici par l'omission d'informations que les journalistes non seulement n'ont pas communiquées, *mais qu'ils se sont apparemment refusés à prendre en compte*. Ces informations, auxquelles l'énonciateur a résisté, n'ont pu contribuer à la construction de sens chez lui, parce qu'elles ont été éliminées avant de pouvoir le faire. À ce titre, nous ne sommes pas simplement devant une dynamique communicationnelle, mais devant une problématique procédurale, voire cognitive. Nous reviendrons sur cet aspect plus loin, mais souhaitons faire observer tout de suite qu'au cours de notre démarche nous avons pu constater que la recherche sur le cadrage recourt dans une large mesure à des analyses de contenu quantitatives essentiellement centrées sur l'objet. Sont alors recensés les éléments de discours qui, dans le texte, pointent dans une direction ou une autre, pour tirer des conclusions de leur fréquence d'apparition. Ce type de recherche a manifestement des limites, du moins en journalisme, comme l'ont notamment évoqué Reese (2007, p. 151) et Entman (1993, p. 57). Notre travail montre que le cadrage semble tenir en bonne partie à ce qui est absent et ne peut donc être recensé et codé, ou encore tient à des choix d'énonciation qui seraient codés différemment si l'on disposait de toute l'information qui était disponible, mais qui ne figure pas dans l'objet analysé. Nous ne pouvons qu'abonder lorsque Reese (2007, p. 152) écrit : « News stories must select certain aspects of reality and emphasize them, but Entman's definition begs the question of how they are organized “in such a way as to promote” their effects. It is precisely *the way* that certain attributes come to be associated with particular issues that should concern framing analysis » (italiques dans l'original).

### 4.3 Cadrage et équilibre

S'il a été possible, pour le journal, de ne pas répudier son article, c'est dans une certaine mesure parce que celui-ci se présentait comme un face à face entre des victimes ayant le droit de dire ce qu'elles « croient » et la version « officielle » des choses, à savoir que le vaccin est efficace et sûr. Dans ce face à face, lorsque les choses ont commencé à chauffer, le journal a eu la prétention de se présenter comme ne donnant raison ni à l'une ni à l'autre partie, et il avait inséré les dispositifs discursifs nécessaires pour ce faire. Mais cette neutralité, cette « objectivité » était factice. On ne saurait d'aucune manière prétendre que : « Des familles croient que Gardasil est responsable de leurs problèmes, mais il est probable qu'elles se trompent, car l'innocuité du vaccin est démontrée » paraphraserait fidèlement l'article. Nous étions plutôt devant : « Des familles croient que Gardasil est responsable de leurs problèmes et notre enquête montre qu'elles ont probablement raison parce que nous avons découvert une masse critique de cas suspects ».

Le concept de rituel stratégique de Tuchman (1972) nous semble utile ici, alors que le Toronto Star a publié un texte dont le caractère équivoque tenait aux refuges qui y avaient été aménagés pour pouvoir invoquer le respect des règles de l'art, dont « l'équilibre », dimension clé de l'objectivité. Les « deux côtés de la médaille » étaient présents, à aucun moment le vaccin n'était blâmé en toutes lettres, et on spécifiait qu'il n'y avait pas de preuves permettant de le blâmer. Kevin Donovan, chef de l'équipe d'enquête, avait donc des points d'appui pour défendre le reportage (voir p. 102-103).

En fait, les dispositifs mis en oeuvre étaient incompatibles avec les règles de l'art. D'une part, une enquête, a fortiori jugée digne de la une, suppose une base en faits tangibles et indéniables. Le genre ne s'accorde ni avec une posture de neutralité devant deux points de vue, ni avec l'équivoque, il suppose au contraire l'affirmation, la preuve et la démonstration. Mettre face à face deux parties qui n'ont pas la même

lecture des choses, sans trancher, ne constitue pas une enquête journalistique. D'autre part, comme nous l'avons discuté à la section 2.2.3, nous sommes ici devant un cas caractéristique où le recours à « l'équilibre » constitue en fait une distorsion de la réalité, puisque les faits disponibles, dans la mesure où on les prenait en compte, montraient qu'il n'y avait pas de véritable controverse. Certains aspects du dossier Gardasil ne font effectivement pas l'unanimité, mais ce ne sont pas eux qui étaient l'objet de l'article.

Nous sommes ici, dans une certaine mesure, devant le phénomène de la théorie du complot, à savoir le recours à la conspiration comme hypothèse explicative, malgré que d'autres explications soient plus probables (Aaranovitch, 2010, p. 6). Le mystère entourant les incidents évoqués dans l'article ne pouvant rester sans explication, au lieu de pencher vers celle qui semble la plus probable quant au rôle du vaccin, les journalistes suggèrent celle qui suppose de nombreuses hypothèses, certaines peu vraisemblables, parce que celle-ci s'accorde avec leurs idées reçues. « We construct apparently coherent stories about what happened, which are at the edge of being false, but where consistency and internal satisfaction have to compete with testing against the real world, we choose consistency » écrit Wolpert (2006, p. 99).

#### 4.4 Le refus de corriger

Le devoir de rectifier toute information erronée constitue un standard déontologique universel, étroitement lié au standard d'exactitude.

Every effort must be made to ensure that everything published in the Star is accurate, *presented in context*, and that all sides are presented fairly. Journalistic integrity demands that significant errors of fact, *as well as errors of omission*, should be corrected promptly and as prominently and transparently as warranted. (TSJS)

When we make a mistake, whether in fact or *in context*, and regardless of the platform, we correct it promptly [...] (ACJ)

Dans le cas qui nous occupe, le Star n'a jamais reconnu publiquement que son article était mal fondé et comportait des problèmes graves, et il n'a publié aucun rectificatif. La chose est étonnante quand on considère le sort qu'a subi le reportage sur la place publique. Elle l'est encore davantage quand on considère ce que John Cruickshank dira de l'article quelques mois plus tard. Cruickshank, un vétéran du monde journalistique, a été l'éditeur du Star de 2009 à 2016. Il a également occupé des postes de responsabilités à CBC News, au Chicago Sun-Times, et au Vancouver Sun. Il a été « managing editor » du Globe and Mail, le quotidien le plus crédible au Canada. En décembre 2015, dans le cadre d'autres recherches menées par l'auteur du présent mémoire, il nous a déclaré, au sujet de l'article sur Gardasil :

*The crux of the problem was the reporters' failure to understand the statistical significance of the vast testing and close study of Gardasil. Some of the events the stories reported could not have been caused by the drug on a purely physiological basis. Many others were statistically extremely improbable—virtually to zero—given all the prior worldwide results. The notion that all the events recounted were Gardasil related (not a thesis of the piece but a possible interpretation of the stories) defies common sense.*

*There were multiple failures [at the Star]. There was failure in reporting and failures in every level of editing and oversight. A formal postmortem was conducted in which every participant was interviewed numerous times. Changes in process were made and there were other internal repercussions.*

*The article was wrong because our analysis of the post injection event data wasn't informed by a coherent understanding of the well established risk profile of Gardasil. This was made far worse by the presentation and headline treatments which indicated that the handlers of the story didn't understand the story itself much less the story's imperfections.*

Donc, en substance, l'éditeur admettait que l'article était fautif, que ses auteurs (David Bruser et Jesse McLean) et leurs superviseurs (Kevin Donovan et Michael Cooke) ne maîtrisaient pas la question à laquelle ils s'étaient attaqués, au point d'être incapables

de voir les problèmes. Cette fois, pour Cruickshank, les problèmes de présentation ne sont plus l'unique enjeu, mais simplement un facteur s'ajoutant à un problème nettement plus grave.

Il est assez évident, et certains critiques l'avaient bien vu, qu'un conflit interne a contribué à la conclusion mi-chair mi-poisson de février 2015. En pointant du doigt la présentation, on pouvait prétendre faire amende honorable, et on arrivait à le faire sans dénigrer de manière frontale le travail des reporters et de leur superviseur. Il faut constater, par ailleurs, que le duel entre le Star et les critiques, aussi spectaculaire ait-il été, a été peu visible pour le grand public. Le lecteur moyen du Toronto Star n'a pas lu Dr. Gunter, ni aucun des autres textes critiques. Il n'a probablement pas vu la lettre ouverte signée par les 65 experts, et s'il l'a vue, il a noté que cette lettre n'a pas entraîné la publication d'un rectificatif par le quotidien<sup>56</sup>. Et il n'a probablement pas noté le retrait de l'article et la note de l'éditeur, le 20 février. Il faut donc poser l'hypothèse ici que, si le Toronto Star n'a pas renié son texte, et qu'il a maintenu sa position, c'est parce que c'était plus avantageux pour lui et qu'il pouvait se le permettre. Les choix stratégiques qui ont été faits en bout de course n'ont pas été dictés par l'intérêt public ou la déontologie, mais par l'intérêt du journal et les enjeux organisationnels.

Dans cette veine, il nous apparaît pertinent de rappeler ici les arguments mis de l'avant par le Star pour se défilier, qui éclairent le rapport des protagonistes à la déontologie. En effet, s'il est bien sûr possible qu'une erreur méthodologique ou déontologique soit commise par inadvertance, ou qu'elle demeure inaperçue de la hiérarchie dans un premier temps, ce qui se passe lorsqu'elle est découverte en dit long sur les allégeances réelles prévalant dans la salle de rédaction. En substance, les arguments furent principalement les suivants :

---

<sup>56</sup> John Cruickshank nous a confirmé que la lettre en question, bien qu'elle ait été jugée importante, n'a eu aucune influence sur sa décision, prise plus tard, de retirer l'article.

1) *L'article ne contenait pas de faussetés et disait bien qu'il n'y avait pas de preuve que le vaccin avait causé les incidents.* Cette logique tient à une lecture très étroitement dénotative de l'article. Elle nie carrément l'existence de tout effet de contexte ou de connotation, ici à propos d'un texte dont on s'est assuré qu'il contenait les refuges nécessaires. Le procédé entre en collision frontale avec les fondements de la déontologie, puisqu'il rend possible et légitime la publication d'histoires intrinsèquement fausses, pourvu qu'il y soit glissé une mise en garde à l'effet que l'histoire n'est peut-être pas vraie.

2) Procédé voisin du précédent, le journal a prétendu que *le public et la communauté médicale avaient mal compris*, et que cette confusion était attribuable avant tout à la manchette, à la présentation et à la vidéo. Le libellé du paragraphe 11, cependant, confirme que le journal était parfaitement conscient du sens qui serait généralement attribué au texte. *Vous comprendrez probablement à la lecture de cet article que Gardasil a causé les incidents, et que le vaccin est donc dangereux, mais attention, nous n'en avons aucune preuve*, y dit-on en substance. Il est donc difficile d'accepter que la direction du journal lève plus tard les bras au ciel en prétendant que le public et la communauté médicale ont mal compris : ils ont compris exactement ce que le journal savait qu'ils allaient comprendre.

3) *Aucun vaccin n'est sûr à 100 %, tous les médicaments ont des effets secondaires, il est donc important de discuter de ces questions sur la place publique. Maintenant que des millions de doses de Gardasil ont été administrées, on découvrira peut-être des problèmes dont on ne soupçonnait pas l'existence.* Cet argument met des mots dans la bouche des critiques, puisque personne n'a jamais nié l'existence d'effets secondaires ou n'a prétendu que le vaccin était sûr à 100 %. On détourne ici l'attention en déformant la nature des commentaires. Quant à évoquer ce qui pourrait se produire dans le futur, cela tient davantage de l'astrologie que du journalisme, et de toutes manières ce n'était aucunement le sujet de l'article.

4) *Il était important de donner une voix aux victimes.* La norme dominante, en journalisme, c'est l'intérêt public. « Defending the public's interest includes [...] protecting public health and safety, and *preventing the public from being misled* » signale ainsi, fort pertinemment, l'ACJ. En l'occurrence, il n'était pas dans l'intérêt public d'instiller le doute au sujet d'un médicament sûr et efficace, a fortiori sachant que le terreau était fertile. Il n'était pas non plus dans l'intérêt des victimes de les conforter dans leurs croyances. Il ressort de notre recherche que l'article du Toronto Star n'a servi les intérêts que du mouvement antivaccination, et qu'il allait franchement à l'encontre de l'intérêt public. D'autres avenues journalistiques auraient pu permettre de donner « une voix » aux victimes, puisqu'il était possible de le faire sans poser qu'elles avaient probablement raison.

5) *L'article ne portait pas sur l'innocuité du vaccin, mais sur les enjeux de communication liés aux effets secondaires.* En fait, la question de l'information « incomplète » et de la « transparence » ne s'est méritée que peu d'attention de la part des auteurs. Aucun suivi journalistique n'a été accordé aux travaux de Dr. Steenbeek, présentés à mi-chemin, et le Star n'a jamais, pour des raisons maintenant évidentes, précisé quels étaient les effets secondaires supposément cachés aux familles.

#### 4.5 La recherche de la vérité

Il faut donc en arriver à placer cette discussion dans un cadre plus large, celui de la recherche de la vérité, qui suppose que le journaliste, avant d'être communicateur, se présente en enquêteur capable d'examiner froidement tous les faits et de ne pas aveuglément ou de manière expéditive donner foi aux propos d'une source, s'en remettre à ses préjugés ou sauter aux conclusions. L'honnêteté intellectuelle, l'intégrité, la rigueur, l'impartialité et un sens aigu de l'équité se présentent alors comme des conditions nécessaires (Bernier, 2004, p. 17). Cette recherche de la vérité

suppose aussi de pouvoir accepter une diminution du caractère spectaculaire de la nouvelle, si c'est le prix à payer pour la rapprocher du réel. Mais ce dilemme, si c'en est un, ne pourra se manifester que si la recherche a été menée jusqu'au bout, et que préside à l'exercice la pensée rationnelle. La Presse canadienne signale : « *Investigate fully before transmitting any story [...] When in doubt cut it out [...] [Any] doubt must be an honest doubt, arrived at after examination of all the facts* ». Les Normes et pratiques journalistiques de la Société Radio-Canada, avant d'être édulcorées en 2010, s'efforçaient de faire ressortir que l'exactitude littérale ne suffit pas, et mettaient l'accent sur la rigueur de la recherche :

L'information est fidèle à la réalité, en aucune façon fausse ou trompeuse. Cela exige non seulement une recherche attentive et complète, mais une langue châtiée et des *techniques de présentation sûres* [...] L'information est véridique, *sans déformation visant à justifier une conclusion particulière* [et elle] traite avec justice et dignité les *personnes, les institutions, les problèmes et les événements*<sup>57</sup>.

Et dans son manuel de journalisme, Agnès signale :

L'une des caractéristiques fondamentales de l'enquête est qu'elle est avant tout une accumulation de faits, collationnés puis organisés pour aboutir à une explication. *D'où l'impérieuse nécessité de frapper à toutes les portes possibles*. La multiplicité des sources, qui plus est contradictoires pour avoir plus de chances de cerner la vérité, est la clé d'une vraie enquête (Agnès, 2015, p. 290).

Il est tentant, en matière d'objectivité journalistique, de se pencher essentiellement sur l'objet. On examine un article ou un reportage, et on tente d'y discerner les signes qui montrent qu'il est objectif, et à quel point il est exact. Notre étude met en lumière que le véritable lieu d'exercice du journalisme se situe en amont de la mise en forme de l'objet communicant, c'est-à-dire au moment de l'enquête proprement dite. À cette étape, la tâche se présente comme « un mystère à éclaircir ». La recherche de la vérité procède d'une épistémologie positiviste qui tient davantage de l'ouverture d'esprit, du

<sup>57</sup> Ce texte provient de la version des NPJ qui précédait la version actuelle (III, 2).

travail de terrain et de l'observation rationnelle que de la communication. C'est la rigueur dans la mise en application des méthodes d'investigation, la capacité de transcendance du journaliste et le raisonnement logique qui détermineront en amont le caractère objectif ou pas que la nouvelle aura en aval. On peine à imaginer comment une démarche d'enquête qui n'est pas menée objectivement, donc rationnellement, pourrait déboucher sur un texte qui, lui, serait objectif. À l'inverse, une démarche objective et rationnelle, nous semble-t-il, a de bonnes chances d'arriver.

Objective journalists seek partial transcendence by attempting to improve their current understanding of issues by engaging other viewpoints. They exhibit partial transcendence by putting aside their biases and parochial preferences. They practice partial transcendence by putting a critical distance between themselves and their beliefs and by approaching stories with a healthy scepticism. (Ward, 2015, p. 316)

Fox (2013, p. 270) signale ainsi que les journalistes ont l'obligation de procéder d'une façon que le public trouverait raisonnable : « Controversial material is perfectly appropriate subject matter so long as it is researched, selected and presented in accordance with principles that can be satisfactorily justified. While there may be many who vehemently disagree with the content or conclusions of a journalistic article or report, it is legitimate in so far as it is insulated by the method of its production. » À l'étape de l'enquête, la théorie du cadrage peut s'avérer utile si elle aide à comprendre les schémas et les idées reçues des journalistes, mais en tant que processus d'orchestration de dispositifs communicationnels, elle n'est d'aucun secours.

Ce n'est que lorsque l'on bascule dans la phase de fabrication de l'objet communicant que les dispositifs de cadrage sont mis en jeu pour faire comprendre. La dynamique, à ce stade, n'en est plus une de recherche de la vérité, mais d'efficacité communicationnelle. Il n'est plus possible pour l'énonciateur de changer le sens de

l'intrant qu'il a lui-même mis au point, lequel résulte de la phase initiale. Kovach et Rosenstiel (2001, p. 80) parlent ainsi du journaliste comme ayant successivement deux rôles : il est un « truth-seeker » dans un premier temps, puis ensuite un « truth-presenter ». Les dispositifs de cadrage sont sans doute vecteurs de sens, mais notre étude montre qu'on ne peut juger avec justesse de leur impact qu'en examinant les réalités sous-jacentes vers lesquelles ils dirigent notre attention. « Objectivity resides not in the quality of the product but in the mode of the performance » écrit Roshco (1975, p. 55).

En écho à Tuchman (1972, 1978), Glasser faisait ressortir en 1992 comment la notion d'objectivité peut braquer le projecteur sur la *forme* que prend la nouvelle, plutôt que sur sa *validité*. Le journaliste aligne les faits et les points de vue, dans la perspective souvent invoquée de donner au lecteur les outils lui permettant de se faire une opinion, mais il ne tente pas toujours, comme le voudrait la recherche de la vérité, de tester l'information et de prendre parti quant à établir ce qui est vrai. Pour Glasser, l'objectivité, entendue au sens traditionnel, mènerait dans un tel cas le journaliste à ne pas faire face aux conséquences de ses actes. L'objectivité serait alors une affaire d'apparence, voire de poudre aux yeux. Glasser pose donc qu'un journalisme « responsable » passe par une imputabilité et un engagement accrus, et une relecture du concept d'objectivité.

Only to the extent that journalists are held accountable for the consequences of their actions can there be said to be a responsible press. But we are not going to be able to hold journalists accountable for the consequences of their actions until they acknowledge that news is their creation, a creation for which they are fully responsible. And we are not going to have much success convincing journalists that news is created, not reported, until we can successfully challenge the conventions of objectivity. (Glasser, 1992, p. 183)

Notre analyse montre un choc frontal entre dispositifs de cadrage et déontologie journalistique. En examinant l'objet communicant à la lumière de la déontologie et du

cadrage, il a été possible de poser sur lui un diagnostic qui s'apparente à un test d'assurance-qualité méthodologique. Les questions : « Comment se fait-il que, pour faire comprendre ce que nous voulons faire comprendre, il faille s'abstenir de faire état de témoignages d'experts ? Comment se fait-il que personne ne pense comme nous ? Comment se fait-il que personne n'a fait cette découverte avant nous ? » ne semblent pas avoir effleuré l'esprit des auteurs. Nous posons donc, en réponse à une de nos questions de recherche, que la déontologie et les standards journalistiques peuvent « contenir » le cadrage, le « canaliser », travailler avec lui en symbiose, pourvu qu'on fasse des préceptes déontologiques une lecture qui en transcende la lettre.

Évoquant la distinction que fait Habermas entre agir communicationnel et agir stratégique, Bernier (2004, p. 203) souligne que l'information journalistique se distingue de la désinformation par son recours à des arguments valides et rationnels, qui visent à obtenir une adhésion éclairée, et non à « extorquer » cette adhésion en manipulant la présentation avec des arguments qui seraient fallacieux. Ou encore, nous permettrons-nous d'ajouter, en supprimant de cette présentation des informations contradictoires.

Sur cette question de la rationalité, il est d'ailleurs remarquable de constater le sort des nombreuses études portant sur Gardasil, absentes de l'article. Qu'on cache cette réalité au public est un problème, mais qu'on n'en *tienne pas compte*, qu'on les écarte de la recherche, alors qu'on prétend *enquêter*, témoigne d'un problème différent, surtout selon la prémisse voulant que les journalistes ne cherchaient pas à tromper délibérément. Nous quittons alors le monde de la rationalité, pour tomber dans une dynamique qui tient de la théorie du complot : les études auraient été ignorées parce que les chercheurs qui les ont menées sont, bien sûr, tous à la solde de l'industrie pharmaceutique, ce qu'il n'est même pas nécessaire de démontrer. Avec le jugement porté sur Santé Canada, c'est l'autre grand présupposé de cet article.

Lewandoski (2012), tentant de comprendre les facteurs qui expliquent qu'une information fautive s'impose, insiste notamment sur la cohérence. Ce qui compte, entre autres, c'est que sa logique interne fonctionne, qu'elle soit plausible. Une histoire est plausible dès lors que les faits qu'elle contient s'accordent entre eux. Nous posons que si le « storytelling » demande simplement qu'une histoire soit plausible, comme c'est le cas pour les œuvres de fiction, le journalisme, lui, place la barre plus haut, puisque ce qu'il vise, c'est la fidélité la plus grande possible au réel, et non simplement l'absence de contradictions internes. Une nouvelle n'est pas simplement un texte dans lequel des faits réels s'accordent entre eux, elle doit aussi s'accorder avec les faits qui étaient à portée de la main. Le journalisme et l'aveuglement volontaire sont incompatibles.

Notre première question de recherche était à l'effet de clarifier dans quelles circonstances les dispositifs de cadrage entrent en conflit, le cas échéant, avec la déontologie. Notre étude nous permet de répondre qu'un tel conflit peut se produire lorsque la recherche n'a pas été exhaustive ou que des conclusions hâtives ont été tirées, ce qui a eu pour conséquence l'adoption d'un angle journalistique erroné.

Quant à savoir pourquoi, le cas échéant, cette démarche d'investigation a été parcellaire, ou pourquoi une conclusion hâtive a été tirée, nous ne pouvons que poser l'hypothèse, dans le cas qui nous occupe, que l'histoire des jeunes filles a activé un schéma chez les journalistes. Cette histoire, en effet, constituait simplement pour eux une preuve de plus que Santé Canada n'est pas à la hauteur de sa mission, une proposition qu'ils avaient déjà manifestement absorbée. Nous pouvons ajouter une autre hypothèse à celle-ci, en faisant écho à Darnton (1975, p. 185) qui a avancé que les journalistes, au fond, n'écrivent pas pour le public, mais pour leurs patrons, leurs sources, et leurs pairs, notamment dans la perspective de plaire ou d'impressionner. Dans le présent cas, les attentes d'un rédacteur en chef « provocateur » qui tient à ce

que les enquêtes du journal pointent du doigt des coupables, en particulier lorsqu'il s'agit de l'État, ont pu jouer un rôle.

Notre deuxième question de recherche consistait à tenter de constater les effets sur le sens, en cas de conflit. En l'occurrence, le processus de cadrage a pris le dessus sur la déontologie, à un point tel que l'article, en fin de compte, a constitué une tromperie, et une tromperie potentiellement lourde de conséquences. Pour faire cette affirmation, nous devons ici faire appel à un procédé heuristique, puisqu'il ne nous est pas possible d'aller vérifier sur le terrain la réaction des véritables lecteurs. Mais nous faisons les constats suivants : (a) la communauté scientifique s'est mobilisée rapidement pour critiquer le sens donné aux faits, elle l'a fait sur une base rationnelle, et *le journal a été incapable de répondre et de réfuter les critiques avec des arguments rationnels*; (b) au cours de cette crise, qui a tout de même été visible dans la communauté scientifique, *personne de crédible n'est monté au créneau pour appuyer le Toronto Star*; (c) les commentaires de l'ombudsman, et surtout ceux de l'éditeur faits plusieurs mois plus tard, sont à l'effet d'admettre en substance que l'article induisait en erreur et *ne respectait nullement la déontologie journalistique*.

Notre étude met en lumière, nous semble-t-il, que l'examen des dispositifs de cadrage d'un texte ne peut être totalement concluant que dans la mesure où on met le texte en contexte, à savoir que l'on prend appui sur le cadrage communicationnel pour examiner la démarche journalistique qui a été faite en amont. Elle met par ailleurs en lumière que c'est justement en amont, à une étape du travail qui n'a rien à voir avec la communication, que prend forme le problème. Les dispositifs de cadrage mis en jeu, vus de ce point de vue, ne sont pas une cause, mais une conséquence. Ils sont aussi un indice, pour qui décide de tirer sur le fil comme nous l'avons fait.

## CONCLUSION

Nous concluons que la théorie du cadrage et le modèle sociosémiotique peuvent s'avérer d'une grande utilité pour jauger et caractériser d'éventuels problèmes de méthode ou de déontologie. Sans un examen des omissions, et donc des données qui ont été écartées de l'article à l'étude, notre recherche n'aurait pas été aussi pertinente. Un simple codage des éléments présents dans le texte, selon la méthode utilisée par nombre de chercheurs qui se sont intéressés au cadrage, n'aurait pas donné les mêmes résultats.

Quant aux dispositifs de cadrage à proprement parler, nous constatons qu'ils sont nombreux, qu'ils « collaborent », et qu'ils sont plus complexes qu'une partie de la littérature le laisse entendre. On l'a dit, le cadre se construit entre les lignes, par l'accumulation d'une foule de petites choses.

Nous avons posé d'emblée que le cadrage n'était pas intrinsèquement un problème, et nous maintenons bien sûr cette position. Ce que nous retenons, c'est que lorsque dans un reportage ou un article le cadrage et la déontologie entrent en conflit, c'est parce qu'en amont, au moment de la phase d'investigation, des conclusions erronées ont été tirées. Est-ce le seul cas de figure possible ? Pas nécessairement. Mais c'est ce qui ressort de notre recherche. Notre prémisse, ici, est en effet que le journaliste est persuadé d'avoir raison, qu'il croit à sa nouvelle, et non qu'il tente délibérément de tromper.

Une des grandes questions qui se pose à l'issue d'un tel travail, et qui pourrait inspirer des recherches futures, est bien sûr de savoir si nous étions avec cet article devant un cas atypique, une anomalie, une exception à la règle. À la lumière d'autres travaux (Davies, 2009; Lemay, 2014) il semble raisonnable de poser l'hypothèse que cet

article sur Gardasil n'a rien d'unique. Comment expliquer qu'il a fallu 15 jours pour que l'article soit retiré, et que jamais ne soient reconnus les problèmes sur la place publique ? Comment expliquer qu'un journal sérieux, qui manifestement attache de l'importance à la science et la déontologie, se soit campé dans une posture de déni dont il a été impossible de le déloger ? Nous proposons une réponse, à savoir que l'article a été fabriqué selon une recette tout à fait commune, et que pour cette raison il a été virtuellement impossible aux protagonistes de *comprendre*, et donc encore moins d'admettre, qu'il y avait un problème.

Une autre piste possible, en matière de recherches futures, serait de creuser l'impact du caractère collectif du travail journalistique. Dans un cas comme celui que nous avons examiné, nous posons l'hypothèse qu'à mesure qu'un texte journalistique emporte l'adhésion de la hiérarchie, il devient de plus en plus difficile de reculer. Et si, comme nous le soupçonnons, le texte obtient en fin de parcours l'aval du service juridique du journal, la responsabilité ultime de son contenu devient une affaire de groupe. Autant dire que plus personne ne se sent responsable.

L'article que nous avons examiné ne respectait en rien l'esprit, ni la lettre des règles de l'art du journalisme. Ce qui constitue une bonne nouvelle, puisque dans le cas contraire, nous aurions dû conclure que le cadrage et la déontologie sont incompatibles, ce qui aurait posé un problème épineux. Ce que nous avons démontré, cependant, c'est que l'analyse des dispositifs de cadrage facilite l'identification de problèmes déontologiques, dans la mesure où le contexte est tenu en compte ; que l'analyse de contenus, détachée de l'examen du contexte, a des limites ; et que les dispositifs de cadrage sont d'une relative complexité.

Notre recherche comporte des limitations. Comme nous l'avons signalé au moment de décrire notre méthodologie, il s'agit d'une étude de cas, qui donc peut avoir une dimension idiosyncratique qui, le cas échéant, rendrait discutable le caractère

généralisable de nos résultats. Autre réserve, nous n'avons pas pu obtenir la collaboration du journal. Celle-ci aurait pu amener des éléments de réflexion additionnels et significatifs.

## ANNEXE 1

### STAR INVESTIGATION

A wonder drug's dark side [manchette originale, 5 au 13 février 2015]

Families seek more transparency on HPV vaccine [manchette de remplacement, 13 février 2015]

David Bruser, News Reporter; Jesse McLean, Investigative News Reporter

Data analysis by Andrew Bailey

Hundreds of thousands of teen girls in Canada have safely taken Gardasil, a vaccine shown to prevent HPV. But a Star investigation has found that since 2008, at least 60 Canadians experienced debilitating illnesses after inoculation. Patients and parents say the incidents point to the importance of full disclosure of risks.

1. By the time Kaitlyn Armstrong received her third and final injection of the popular HPV vaccine Gardasil, pain had spread through the Whitby teen's body, migrating from her back to her knees to her hips.
2. After her first dose, Natalie Kenzie of London developed egg-size lumps on the soles of her feet, her joints swelled and her limbs twitched uncontrollably.
3. Before getting the shots, both 13-year old girls were told the vaccine had no significant risks. And as they struggled to learn what ailed them, and began to believe Gardasil played a role, doctors dismissed their concerns.
4. Hundreds of thousands of teenage girls in Canada have received the vaccine's three doses, the vast majority without incident.
5. Regulators, including Health Canada and the FDA in the United States, cite comprehensive clinical trials and other data that show the vaccine's well-studied safety and efficacy.
6. But since 2008 at least 60 girls and women in Canada have convulsed or developed disabling joint and muscle pain and other debilitating conditions after receiving Gardasil.
7. One needed a wheelchair, another a feeding tube. A 14-year old Quebec girl, Annabelle Morin, died two weeks after receiving the second injection of the vaccine.
8. It was 7:30 p.m. on the night of December 9, 2008, when her mother, Linda, found her in the tub, her head underwater and turned to the side.
9. The paramedics lifted Annabelle's body on to a stretcher. "I put a blanket on her, saying, 'She's going to freeze,' Linda recalled. "I did not know she was already dead."
10. The Quebec coroner's office said the cause of death was drowning, yet also said that any role Gardasil might have played should be further investigated.

11. In the cases discussed in this article, it is the opinion of a patient or doctor that a particular drug has caused a side-effect. There is no conclusive evidence showing the vaccine caused a death or illness.
12. Like Kenzie and Armstrong, many of the girls say the vaccine was pushed on them by school officials, nurses or doctors who understated the risks, sometimes claiming zero significant side effects despite the existence of a list of rare but serious vaccine-related reactions published by the drug's maker.
13. The Star has found the girls' concerns are not isolated, that in Canada important safety information about the vaccine has not been communicated to many young patients and their parents.
14. As part of its ongoing investigation into drug safety, the newspaper analyzed side-effect reports from a Health Canada database, and interviewed regulators, a doctor closely involved in the vaccine clinical trial and, in 12 cases, young women and parents who believe the vaccine caused considerable suffering.
15. Some of the girls have, after several years, made partial recoveries and are trying to live normal lives. Others are still bouncing from doctor to doctor, looking for answers.
16. Approved in more than 130 countries, the vaccine protects against strains of human papillomavirus (HPV) that cause 70 per cent of cervical cancer cases and 90 per cent of genital warts. Roughly 400 Canadian women die of cervical cancer each year.
17. HPV is a common sexually transmitted infection. By targeting girls in their young teens, health officials seek to vaccinate them before they become sexually active. The vaccine is ineffective for someone already infected with these strains.
18. While Health Canada and the U.S. FDA say the vaccine is safe, officials in other countries have sounded alarms. In 2013, Japan's health ministry said it would stop promoting the vaccine while it looked into serious side-effect reports.
19. Gardasil was approved in the U.S. in 2006, and Health Canada soon followed by issuing Merck a licence to sell the vaccine north of the border.
20. Leading health authorities have largely lauded Gardasil, a series of shots that cost a total of \$400-\$500 and that, in Canada, provinces pay for and public health nurses administer in schools. The three shots are given over six months. Merck-sponsored trials found the vaccine prevented nearly 100 per cent of abnormal growths—precursors to cervical cancer—related to two HPV types. Trials also found serious side-effects were rare, with just five reactions among more than 11,000 Gardasil recipients that were found to be possibly, probably or definitely related to the injection.
21. "I'm extremely comfortable that this is a safe vaccine," said Dr. Jennifer Blake, president of the Society of Obstetricians and Gynaecologists of Canada.
22. There was an intense lobbying effort behind Gardasil rollout in 2007.

23. Eight months after being approved for sale, a national vaccination program was born. Ottawa committed \$300 million. In Ontario, officials announced that all Grade 8 girls would have free access to Gardasil.
24. Critics were wary of the quick embrace of Gardasil, saying the vaccine's long-term efficacy and risk were unknown.
25. Kaitlyn Armstrong said she and her fellow eight graders heard about Gardasil from a guidance counsellor during a short information session given at her Whitby school in September or October 2009.
26. "She told us it was going to protect us from cervical cancer, it's a really good idea to get it. She was pushing it. She didn't talk about any complications or any of that stuff," recalled Armstrong, who is now 17 and wants to be a pediatric nurse. "My grandpa had died a few months before from cancer, so of course I was right on board."
27. At the time, Armstrong danced 20 hours a week, played soccer and ran track. After the first Gardasil shot, the pain started in her back. After the second and third shot, it spread to other joints, her knees and hips. Amanda Dubreuil, who taught Kaitlyn at her Oshawa dance studio, remembers what happened next.
28. "It was one of the saddest things I've ever seen. When I first started teaching her, she was so incredibly strong, one of the most physically gifted girls I had seen in a while. Over the course of three months she started deteriorating."
29. Before each of the three shots, a public health nurse asked Kaitlyn if she had any allergies. Each time, Kaitlyn said, she responded, "Yes, I am allergic to metal," and the nurses said nothing in response and then gave the shot. (Since Kaitlyn was a baby, metal, such as the snaps on an infant's onesie, would cause rashes on her skin, she and her mother said.) Kaitlyn says neither the school nor the nurses told her that one of the ingredients of the vaccine is aluminum salts.
30. There were numerous visits to doctors, she had MRIs and other tests, and was given painkillers. Eventually a doctor diagnosed her with fibromyalgia, a pain disorder.
31. Citing patient privacy, a Durham Region public health official said she could not discuss specific cases, but said Durham's vaccination program educates students about the benefits and risks, including allergies.
32. Merck, the company that makes Gardasil, did not comment on Armstrong's case but said "if a patient has a hypersensitivity to any ingredient... then Gardasil would be contraindicated for that patient."
33. A recent analysis by several Canadian health-care experts found "major discrepancies" province to province in the quality and completeness of HPV vaccine risk information given to students and families.
34. The 2011 study said such information gaps can have "a significant effect on the legal validity" of consent.

35. "It's concerning because it's sending mixed messages," said one of the study's authors, Dalhousie nursing professor Audrey Steenbeek. An advocate of HPV vaccinations, she said better information will help curb distrust of vaccines.
36. The Public Health Agency of Canada says vaccines have saved more lives over the past 50 years than any other health measure, and have controlled serious diseases such as polio and measles.
37. Gardasil's product monograph—a technical, 61-page document—devotes multiple pages to a range of common and rare side-effects, some serious, connected to Gardasil.
38. The parents of the young women in this story said the documents they received were sparse and omitted some of the side-effects included in the official document.
39. In Canada, when doctors, nurses, pharmacists or patients suspect a pharmaceutical or vaccine has caused a side-effect, they can file a report with Health Canada. The Star analyzed the regulator's database of reports and found more than 50 "serious" incidents, including at least 15 hospitalizations connected to the vaccine since 2007.
40. In the U.S., where there is a public database of vaccine-related side-effect reports collected from around the world, the Star found thousands of suspected cases, including more than 100 deaths.
41. While the number and details of these reports may be concerning, it is important to note that since Gardasil was approved in June 2006, more than 169 million doses have been distributed globally, according to Merck.
42. Suspected side-effects listed in the Canadian reports include: Convulsions; more than 10 cases of joint, abdominal and other serious pain; two cases of anaphylaxis; a severe allergic reaction; two deaths, including that of a 10-year-old girl; and a hemorrhage, stroke and life-threatening heart condition. In many of the cases, the patients were teenagers, often 13 or 14 years old.
43. A Health Canada spokeswoman said, "None of the adverse events reviewed have suggested any concerning trends or patterns linked to the HPV vaccines in Canada.
44. The spokeswoman also said that the available data shows Gardasil to be "among the most efficacious vaccines."
45. One of the side-effect reports in Health Canada's database relates to 14-year-old Frédérick St-Germain's heart attack.
46. St-Germain was hunting snow geese with her father and brother when she collapsed. It was October 9, 2010. She had received her first Gardasil vaccine nine days earlier.
47. St-Germain's heart was stopped for 15 minutes before paramedics reached her rural Quebec home and resuscitated her, said her mother, Mylène Boisvert. She spent 34 days in hospital, six of them in an induced coma.
48. "I had to relearn everything, things that a 2-year old would have to learn," St-Germain, now 18, told the Star.

49. Months later, after a battery of tests came up negative, a cardiologist reported to Health Canada and Merck that he suspected Gardasil caused the girl's heart attack.
50. Many of the girls interviewed by the Star said that as they struggled to learn what was ailing them, doctors told them the illnesses were imagined, that they had eating or anxiety disorders, that the problems were in their head.
51. When Natalie Kenzie of London also developed digestive problems, "the doctors tried to convince me I had an eating disorder," said Kenzie, now 17 and in Grade 12. A doctor made her cry, she said, when he told Natalie she was trying to harm herself.
52. "It's very sad because what I see is the physicians are not accepting the fact that these young women have pain and issues," said Dr. Diane Harper, who was the principal investigator of a major clinical trial for Merck as the company was developing the blockbuster vaccine for the worldwide market. "The docs in the trenches have been conditioned to respond, 'vaccines don't have side-effects.'"
53. Harper, now the chair of family and geriatric medicine at the University of Louisville in Kentucky, said Gardasil's approval by the FDA was fast-tracked unnecessarily, since the progression of an HPV infection to cancer often takes decades and can be detected through regular pap screens. She said the vaccine could have been analyzed over a much longer time frame.
54. "There could be harm," Harper said. "You just don't know until you look at it in the full population."
55. Merck said it monitors reported adverse reactions and, "while no vaccine... is completely without risk," health regulators around the world continue to recommend its use.
56. But in promoting the vaccine, Harper said, health officials often omit the importance of still getting regular pap screens to protect from the HPV strains not covered by Gardasil.
57. The public is not only getting incomplete information about Gardasil from officials in Canada. There are conflicting messages from other regulators around the world, a mix of red flags and reassurances that seem to only raise more questions.
58. In Japan, the health ministry announced in 2013 that it had received reports of individuals who received the HPV vaccine—the ministry did not specify whether it was Gardasil or another brand called Cervarix—and "experienced sustained pain for which a causal relation to the vaccine cannot be denied." The ministry also said that "regular vaccination should not be actively encouraged" until more was known about the side-effects.
59. But a World Health Organization committee said there was little reason to suspect the vaccine as the cause considering the absence of similar problems in other countries. It said each case in Japan should be carefully documented and urged a "thorough search for a definitive diagnosis."

60. And in the U.S., a review committee recommended against Merck's application to get Gardasil approved for use among women aged 27 to 45 because company data did not show the vaccine to be effective in this age range.
61. But Health Canada saw it differently and in 2011 licensed Gardasil for women up to age 45. "As the number of women with pre-existing infection increases with age, the overall benefit is not as great," the regulator said. "However, there are populations of older women who can still benefit from the vaccine."
62. Merck told the Star that the vaccine is approved for the older age range in more than 50 countries.
63. Jen Keats, whose Guelph doctor assured her the vaccine had no side-effects, received the shot at age 29 and subsequently experiences [sic] nausea, weakness and migraines. Keat's doctor did not return messages left by the Star.
64. From her home in Laval, Que. Linda Morin, 55, recalled the night of her daughter's drowning, when she returned home from the hospital and was questioned by two police officers. She did not, at the time, have an explanation.
65. Not until a few months later, when she read an article about two young Spanish girls who suspected Gardasil caused their hospitalizations, did Morin think she might have an answer.
66. She called her daughter's school, asked some questions, took some notes and built a timeline.
67. Annabelle got her first shot on Oct. 9, 2008. Morin remembered that on Oct. 25 Annabelle "came out of (her) room disoriented, she could hardly walk, she couldn't speak. She was mumbling." Annabelle was also vomiting and complained of a bad headache. Morin took her daughter to the hospital, where a brain scan turned up nothing. Soon Annabelle felt better.
68. The episode occurred 16 days after her first Gardasil shot.
69. Annabelle got her second shot on Nov. 24. After about the same span of time, 15 days later, she died.
70. Morin says that despite the coroner's call for an investigation into the role Gardasil played in her daughter's death, none occurred.
71. She sued Merck but abandoned the legal action in part, she said, because of difficulty finding a Quebec doctor who would say Gardasil contributed to Annabelle's death.
72. "I am not against the vaccine," Morin said. "I want people to be responsible about Gardasil. I am trying to inform people."

## BIBLIOGRAPHIE

- Aaranovitch, D. (2010). *Voodoo histories. The Role of the Conspiracy Theory in Shaping Modern History*. New York : Riverhead.
- Agnès, Y. (2015). *Manuel de journalisme. L'écrit et le numérique*. Paris : La Découverte.
- An, S.-K. et Gower, K. K. (2009). How do the news media frame crises? A content analysis of crisis news coverage. *Public Relations Review*, 35(2), 107-112.
- Arnheim-Dahlström, L., Pasternak, B., Svanström, H., Sparén, P. et Hviid, A. (2013). Autoimmune, neurological, and venous thromboembolic adverse events after immunisation of adolescent girls with quadrivalent human papillomavirus vaccine in Denmark and Sweden: cohort study. *BMJ*, 347, 1-11.
- Association canadienne des journalistes. Ethics Guidelines. <http://caj.ca/ethics-guidelines>
- Baron, D. P. (2006). Persistent media bias. *Journal of Public Economics*, 90, 1-36.
- Becker, L. B. et Vlad, T. (2009). News Organizations and Routines. Dans K. Wahl-Jorgensen et T. Hanitzsch (dir.), *The Handbook of Journalism Studies* (p. 59-72). New York, Londres : Routledge.
- Bell, A. (1991). *The Language of News Media*. Oxford, Cambridge : Blackwell.
- Belluz, J. (2015, 10 fév.). How the Toronto Star massively botched a story about the HPV vaccine. *Vox*. Récupéré de <http://www.vox.com/2015/2/10/8009973/toronto-star-hpv-vaccine>.
- Bennett, W. L. et Serrin, W. (2005). The Watchdog Role. Dans G. Overholser et K. Hall Jamieson (dir.), *The Press* (p. 169-188). New York : Oxford University Press.
- Bernier, M.-F. (2004). *Éthique et déontologie du journalisme*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Bernier, M.-F. (dir.) (2016). *Le Cinquième pouvoir. La nouvelle imputabilité des médias envers leurs publics*. Québec : Presses de l'Université Laval.

- Bird, S. E. et Dardenne, R. W. (2009). Rethinking News and Myth as Storytelling. Dans K. Wahl-Jorgensen et T. Hanitzsch (dir.), *The Handbook of Journalism Studies* (p. 205-217). New York, Londres : Routledge.
- Borah, P. (2011). Conceptual Issues in Framing Theory: A Systematic Examination of a Decades's Literature. *Journal of Communication*, 61, 246-263.
- Brewer, P. R. et Gross, K. (2010). Studying the Effects of Framing on Public Opinion about Policy Issues. Dans P. D'Angelo et J. A. Kuypers (dir.), *Doing News Framing Analysis. Empirical and Theoretical perspectives* (p. 159-186). New York : Routledge.
- Block, S. L., Brown, D. R., Chatterjee, A. *et al.* (2010). Clinical Trial and Post-Licensure Safety Profile of a Prophylactic Human Papillomavirus (Types 6, 11, 16, and 18) L1 Virus-Like Particle Vaccine. *The Pediatric Infectious Disease Journal*, 29(2), 95-101.
- Boykoff, M. T. et Boykoff, J. M. (2004). Balance as Bias: global warming and the US prestige press. *Global Environmental Change*, 14, 125-136.
- Brainard, C. (2013, mai-juin). Sticking with the truth. *Columbia Journalism Review*.
- Byrne, S. et Hart, P. S. (2016). The Boomerang Effect. A Synthesis of Findings and a Preliminary Theoretical Framework. *Annals of the International Communication Association*, 33(1), 3-37.
- Bruser, D. et McLean, J. (2015, 5 fév.). A wonder drug's dark side. *Toronto Star*.
- Calis, K. (2012) CALIS, Kristen. Vaccine a sore spot for Whitby teen, <https://www.durhamregion.com/community-story/3505833-vaccine-a-sore-spot-for-whitby-teen/>
- Chao, C., Klein, N. P., Velicer, C. M. *et al.* (2011). Surveillance of autoimmune conditions following routine use of quadrivalent human papillomavirus vaccine. *Journal of Internal Medicine*, 271, 193-203.
- Chong, D. et Druckman J. N. (2007). A Theory of Framing and Opinion Formation in Competitive Elite Environments. *Journal of Communication*, 57, 99-118.
- Clarke, C. E. (2008). A Question of Balance. The Autism-Vaccine Controversy in the British and American Elite Press. *Science Communication*, 30(1), 77-107.

- Cohen, E. D. (1998). Journalism, rational subjectivity, and democracy. *University of Florida Journal of Law and Public Policy*, 9, 191-207.
- Coleman, R., McCombs, M., Shaw, D. et Weaver, D. (2009). Agenda Setting. Dans K. Wahl-Jorgensen et T. Hanitzsch (dir.), *The Handbook of Journalism Studies* (p. 147-160). New York, Londres : Routledge.
- Coronel, S., Coll, S., Kravitz, D. (2015, 5 avril). Rolling Stone and UVA: The Columbia University Graduate School of Journalism Report. An anatomy of a journalistic failure. Récupéré de <https://www.rollingstone.com/culture/features/a-rape-on-campus-what-went-wrong-20150405?page=13>
- Cruikshank, J. (2015, 20 fév.). A note from the publisher. *Toronto Star*.
- D'Angelo, P. (2002). News Framing as a Multiparadigmatic Research Program: A Response to Entman. *Journal of Communication*, 52(4), 870-888.
- Darnton, R. (1975). Writing News and Telling Stories. *Daedalus*, 104(2), 175-194.
- Davies, N. (2009). *Flat Earth News. An award-winning reporter exposes falsehood, distortion and propaganda in the global media*. Londres : Vintage Books.
- De Vreese, C. H. (2005). News framing: Theory and typology. *Information Design+Document Design* 13(1), 51-62.
- Delforce, B. (1996). La responsabilité sociale du journaliste : donner du sens. *Les cahiers du journalisme*, 2, 16-32.
- Dixon, G. N. et Clarke C. E. (2012). Heightening Uncertainty Around Certain Science: Media Coverage, False Balance, and the Autism-Vaccine Controversy. *Science Communication*, 35(3), 358-382.
- Dooren, J. C. (2012, 2 oct.). Health & Wellness: Study Finds HPV Vaccine Gardasil Safe. *Wall Street Journal*.
- Dor, D. (2003). On newspaper headlines as relevance optimizers. *Journal of Pragmatics*, 35, 695-721.
- Druckman, J. N. (2004). Political Preference Formation: Competition, Deliberation, and the (Ir)relevance of Framing Effects. *American Political Science Review*, 98(4), 671-686.

- Eberth, J. M., Kline, K. N., Moskowitz, D. A., Montealegre, J. R. et Scheurer, M. E. (2014). The Role of Media and the Internet on Vaccine Adverse Event Reporting: A Case Study of Human Papillomavirus Vaccination. *Journal of Adolescent Health, 54*, 289-295.
- English, K. (2015, 13 fév.). Public editor criticizes the Star's Gardasil story. *Toronto Star*.
- Entman, R. M. (1991). Framing U.S. Coverage of International News: Contrasts in Narratives of the KAL and Iran Air Incidents. *Journal of Communication, 41*(4), 6-27.
- Entman, R. M. (1993). Framing: Toward Clarification of a Fractured Paradigm. *Journal of Communication, 43*(4), 51-58.
- Entman, R. M. (2004). *Projections of Power. Framing News, Public Opinion, and U.S. Foreign Policy*. Chicago : University of Chicago Press.
- Entman, R. M. (2007). Framing Bias: Media in the Distribution of Power. *Journal of Communication, 57*(1), 163-173.
- Entman, R. M. (2010). Framing Media Power. Dans P. D'Angelo et J. A. Kuypers (dir.), *Doing News Framing Analysis. Empirical and Theoretical perspectives* (p. 331-355). New York : Routledge.
- Entman, R. M., Matthes, J. et Pellicano, L. (2009). Nature, Sources, and Effects of News Framing. Dans K. Wahl-Jorgensen et T. Hanitzsch (dir.), *The Handbook of Journalism Studies* (p. 175-190). New York, Londres : Routledge.
- Esquenazi, J.-P. (2013). *L'écriture de l'actualité. Pour une sociologie du discours médiatique*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Fédération professionnelle des journalistes du Québec. Guide de déontologie des journalistes du Québec (adopté en 1996, amendé en 2010). <https://www.fpqj.org/deontologie/guide-de-deontologie/>
- Fine, C. (2006). *A Mind Of Its Own. How Your Brain Distorts and Deceives*. New York, London : W.W. Norton & Company.
- Fox, C. (2013). Public Reason, Objectivity, and Journalism in Liberal Democratic Societies. *Res Publica, 19*, 257-273.

- Frankfurt, H. (2005). *On Bullshit*. Princeton University Press. Récupéré de [http://www5.csudh.edu/ccauthen/576f12/frankfurt\\_harry\\_-\\_on\\_bullshit.pdf](http://www5.csudh.edu/ccauthen/576f12/frankfurt_harry_-_on_bullshit.pdf)
- Frost, C. (2007). *Journalism Ethics and Regulation* (2e ed.). Liverpool : Pearson Longman.
- Gagnon, Y.-C. (2012). *L'étude de cas comme méthode de recherche*. Montréal : Presses de l'Université du Québec.
- Gajda, A. (2009). Judging Journalism: The Turn Toward Privacy and Judicial Regulation of the Press. *California Law Review*, 97, 1039-1104.
- Gamson, W. A. et Modigliani, A. (1989). Media Discourse and Public Opinion on Nuclear Power: A Constructionist Approach. *American Journal of Sociology*, 95(1), 1-37.
- Gans, H. J. (2003). *Democracy and the News*. Oxford, New York : Oxford University Press.
- Gavura, S. (2015, 10 fév.). The Toronto Star's gift to the antivaccine movement. *Science-Based Pharmacy*. Récupéré de <https://sciencebasedpharmacy.wordpress.com/2015/02/10/the-toronto-stars-gift-to-the-antivaccine-movement/>.
- Gee, J., Naleway, A., Shui, I. *et al.* (2011). Monitoring the safety of quadrivalent human papillomavirus vaccine: Findings from the Vaccine Safety Datalink. *Vaccine*, 29, 8279-8284.
- Gentzkow, M. et Shapiro, J. M. (2006). Media Bias and Reputation. *Journal of Political Economy*, 114(2), 280-316.
- Glasser, T. L. (1992). Objectivity and News Bias. Dans E. D. Cohen (dir.), *Philosophical Issues in Journalism*. New York, Oxford : Oxford University Press.
- Goldacre, B. (2009, 10 oct.). Cancer jab fantasy closes down a debate. *The Guardian*.
- Goldacre, B. (2010). *Bad Science. Quacks, Hacks, and Big Pharma Flacks*. Canada : McLelland & Stewart.
- Goldacre, B. (2014). *Bad Pharma. How Drug Companies Mislead Doctors and Harm Patients*. Canada : McLelland & Stewart.

- Gonçalves, A. K., Cobucci, R. N., Rodrigues, H. M. *et al.* (2014). Safety, tolerability and side effects of human papillomavirus vaccines: a systematic quantitative review. *The Brazilian Journal of Infectious Diseases*, 18(6), 651-659.
- Goodwin, H. E. (1987). *Groping for Ethics in Journalism*. Ames : Iowa State University Press.
- Gordon, A. (2009, 19 août). Gardasil side effects examined: HPV vaccine causes some adverse reactions, U.S. study confirms. *Toronto Star*.
- Gorski, D. (2015, 16 fév.). How not to report about vaccine safety issues, Toronto Star edition. Récupéré de <https://www.sciencebasedmedicine.org/how-not-to-report-about-vaccine-safety-issues-toronto-star-edition/>
- Gouvernement du Québec, Bureau du coroner. (2010, 8 août). Rapport d'investigation du coroner Michel Ferland sur le décès d'Annabelle Morin (dossier A-307001).
- Graber, Doris A. (1988). *Processing the News. How People Tame the Information Tide*. Chicago : University of Illinois.
- Greiss, J. (2015, 7 fév.). A response to Heather Mallick's column. *Opined*. Récupéré de <http://opined.ca/2015/02/response-heather-mallicks-column/>.
- Grimaldi-Bensouda, L., Guillemot, D., Godeau, B. *et al.* (2014). Autoimmune disorders and quadrivalent human papillomavirus vaccination of young female subjects. *Journal of Internal Medicine*, 275, 398-408.
- Gulli, C. (2007, 27 août). Our girls are not guinea pigs. *Macleans*.
- Guichon, J. et Kaul, R. (2015, 11 fév.). Science shows HPV vaccine has no dark side. *Toronto Star*.
- Gunter, J. (2015a, 5 fév.). Toronto Star claims HPV vaccine unsafe. Science says the Toronto Star is wrong. Récupéré de <https://drjengunter.wordpress.com/2015/02/05/toronto-star-claims-hpv-vaccine-unsafe-science-says-the-toronto-star-is-wrong/>
- Gunter, J. (2015b, 9 fév.). Explaining Gardasil girls and HPV vaccine safety to the Toronto Star and Heather Mallick. Récupéré de <https://drjengunter.wordpress.com/2015/02/09/explaining-gardasil-girls-and-hpv-vaccine-safety-to-the-toronto-star-and-heather-mallick/>

- Gunter, J. (2015c, 10 fév.). The Toronto Star's HPV Reporting is a Disaster. Récupéré de <http://www.canadalandshow.com/toronto-stars-hpv-reporting-disaster/>
- Gunter, J. (2015d, 12 fév.). 7 questions the Toronto Star must answer about their Gardasil story. Récupéré de <https://drjengunter.wordpress.com/2015/02/12/7-questions-the-toronto-star-must-answer-about-their-gardasil-story/>
- Gunter, J. (2015e, 16 fév.). Dear Toronto Star, your Gardasil story isn't about transparency. Récupéré de <https://drjengunter.wordpress.com/2015/02/16/dear-toronto-star-your-gardasil-article-isnt-about-transparency/>
- Gunter, J. (2015f, 21 fév.). Autopsy of Toronto Star HPV article and the real dark side of Gardasil they missed. Récupéré de <https://drjengunter.wordpress.com/2015/02/21/autopsy-of-toronto-star-hpv-article-and-the-real-dark-side-of-gardasil-they-missed/>.
- Hanitzsch, T. (2007). Deconstructing Journalism Culture: Toward a Universal Theory. *Communication Theory*, 17(4), 367-385.
- Hanson, R. E. (1997). Objectivity and Narrative in Contemporary Reporting: A Formal Analysis. *Symbolic Interaction*, 20(4), 385-396.
- Harcup, T. (2009). *Journalism principles & practice* (2e ed.). Londres, Los Angeles : SAGE Publications.
- Harper, D. M. (2009a). Currently Approved Prophylactic HPV Vaccines. *Expert Review of Vaccines*, 8(12), 1663-1679.
- Harper, D. M. (2009b). Prevention of Human Papillomavirus Infections and Associated Diseases by Vaccination: A New Hope for Global Public Health. *Public Health Genomics*, 12(5-6), 319-330.
- Hiltzik, M. (2015, 13 fév.). How a major newspaper bungled a vaccine story, then smeared its critics. *Los Angeles Times*. Récupéré de <http://www.latimes.com/business/hiltzik/la-fi-mh-how-a-major-newspaper-20150213-column.html>.
- Ifantidou, E. (2009). Newspaper headlines and relevance: Ad hoc concepts in ad hoc contexts. *Journal of Pragmatics*, 41(4), 699-720.
- Iyengar, S. (1991). *Is anyone responsible? How television frames political issues*. Chicago : University of Chicago Press.

- Iyengar, S. et Simon A. (1993). News Coverage of the Gulf Crisis and Public Opinion. *Communication Research*, 20(3), 365-383.
- Kahneman, D. et Tversky, A. (1984). Choices, Values, and Frames. *American Psychologist*, 39(4), 341-350.
- Kahneman, D. (2011). *Thinking Fast and Slow*. Toronto : Anchor Canada.
- Kay, J. (2015, 12 fév.). Dropping Science. *The Walrus*. Récupéré de <http://thewalrus.ca/dropping-science/>
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2014). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Collin.
- Kovach, B. et Rosenstiel, T. (2001). *The Elements of Journalism. What Newspeople Should Know and the Public Should Expect*. New York : Three Rivers Press.
- Kuypers, J. A. (2006). *Bush's war: Media bias and justifications for war in a terrorist age*. Lanham, MD: Rowman & Littlefield.
- Kuypers, J. A. (2010). Framing Analysis from a Rhetorical Perspective. Dans P. D'Angelo et J. A. Kuypers (dir.), *Doing News Framing Analysis. Empirical and Theoretical perspectives* (p. 286-311). New York : Routledge.
- Lecheler, S. et de Vreese, C. H. (2012). News Framing and Public Opinion: A Mediation Analysis of Framing Effects on Political Attitudes. *Journalism and Mass Communication Quarterly*, 89(2), 185-204.
- Lemay, M. (2014). *Vortex. La vérité dans le tourbillon de l'information*. Montréal : Québec Amérique.
- León, J. A. (1997). The effects of headlines and summaries on news comprehension and recall. *Reading and Writing: An Interdisciplinary Journal*, 9, 85-106.
- Lewandowsky, S., Ecker, U. K. H., Seifert, C. M., Schwarz, N. et Cook, J. (2012). Misinformation and Its Correction: Continued Influence and Successful Debiasing. *Psychological Science in the Public Interest*, 13(3), 106-131.
- Lexchin, J., Arya, N. et Singh, S. (2010). Gardasil – The New HPV Vaccine: The Right Product, the Right Time? A Commentary. *Healthcare Policy*, 5(4) 26-36.
- Lippmann. W. (1922). *Public Opinion*. New York : Free Press Paperbacks.

- Lu, B., Kumar, A., Castellsagué, X. et Giuliano, A. R. (2011). Efficacy and Safety of Prophylactic Vaccines against Cervical HPV Infection and Diseases among Women: A Systematic Review & Meta-Analysis. *BMC Infectious Diseases*, 11(13), 1-16.
- Mallick, H. (2015, 6 fév.). Vaccine debate is one we shouldn't even be having. *Toronto Star*.
- McBride, J. (2013, 24 avril). How Toronto Star editor Michael Cooke brought the stodgy newspaper back to life. *Toronto Life*.
- Mindich, D. T. Z. (1998). *Just the Facts. How "objectivity" came to define American Journalism*. New York : New York University Press.
- Mnookin, S. (2011). *The Panic Virus. A True Story of Medicine, Science, and Fear*. New York : Simon & Schuster.
- Moran, M. B. (2016, 11 fév.). Anti-Vaxx Websites, We're Onto You. *Time*.
- Mullainathan, S. et Shleifer, A. (2005). The Market for News. *American Economic Review*, 95(4), 1031-1053.
- Muñoz-Torres, J. R. (2012). Truth and Objectivity in Journalism. Anatomy of an endless misunderstanding. *Journalism Studies*, 13(4), 566-582.
- Nelson, T. E., Oxley, Z. M. et Clawson, R. A. (1997). Toward a psychology of framing effects. *Political Behavior*, 19(3), 221-246.
- Offit, P. A. (2011). *Deadly Choices. How the Anti-Vaccine Movement Threatens Us All*. New York : Basic Books.
- Oreskes, N. et Conway, E. M. (2010). *Merchants of Doubt. How a Handful of Scientists Obscured the Truth on Issues from Tobacco Smoke to Global Warming*. New York, Londres : Bloomsbury Press.
- Pan, Z. et Kosicki, G. M. (1993). Framing Analysis: An Approach to News Discourse. *Political Communication*, 10, 55-75.
- Patterson, T. et Seib, P. (2005). Informing the public. Dans G. Overholser et K. Hall Jamieson (dir.), *The Press* (p. 189-202). New York : Oxford University Press.

- Price, V. et Tewksbury, D. (1997). News values and public opinion: A theoretical account of media priming and framing. Dans G. A. Barnett et F. J. Boster (dir.), *Progress in the communication sciences* (p. 173-212). New York : Ablex.
- Price V., Tewksbury et Powers (1997). Switching Trains of Thought. The Impact of News Frames on Readers' Cognitive Responses. *Communication Research*, 24(5), 481-506.
- Public Policy Forum. (2017). *The Shattered Mirror. News, Democracy and Trust in the Digital Age*. Ottawa : Public Policy Forum.
- Reese, S. D. (2007). The Framing Project: A Bridging Model for Media Research Revisited. *Journal of Communication*, 57(1), 148-154.
- Revel, J.-F. (1988) *La Connaissance inutile*. Paris : Grasset et Fasquelle.
- Richardson, J. E. (2007). *Analysing Newspapers. An Approach from Critical Discourse Analysis*. New York : Palgrave MacMillan.
- Roshco, B. (1975). *Newsmaking*. Chicago : University of Chicago Press
- Ross, L. (1990). *L'écriture de presse : l'art d'informer*. Montréal : Gaëtan Morin éditeur.
- Ryan, M. (2001). Journalism Ethics, Objectivity, Existential Journalism, Standpoint Epistemology, and Public Journalism. *Journal of Mass Media Ethics*, 16(1), 3-22.
- Shah, D. V., Boyle, M. P., Schmierbach M., Keum H. et Armstrong, C. L. (2010). Specificity, Complexity and Validity. Rescuing Experimental Research on Framing Effects. Dans P. D'Angelo et J.A. Kuypers, J. A. (dir.), *Doing News Framing Analysis. Empirical and Theoretical perspectives* (p. 215-232). New York : Routledge.
- Scheufele, D. A. (1999). Framing as a Theory of Media Effects. *Journal of Communication*, 49(1), 103-122.
- Scheufele, B. T. (2004). Framing-effects approach: A theoretical and methodological critique. *Communications*, 29(4), 401-428.
- Scheufele, D. A. et Tewksbury D. (2007). Framing, Agenda Setting, and Priming: The Evolution of Three Media Effects Models. *Journal of Communication*, 57(1), 9-20.

- Scheufele, B.T. et Scheufele, D. A. (2010). Of Spreading Activation, Applicability, and Schemas. Dans P. D'Angelo et J.A. Kuypers, J. A. (dir.), *Doing News Framing Analysis. Empirical and Theoretical perspectives* (p. 110-134). New York : Routledge.
- Semetko, H. A. et Valkenburg, P. M. (2000). Framing European Politics: A Content Analysis of Press and Television News. *Journal of Communication*, 50(2), 93-109.
- Smith, L. (2011, 11 nov.). Not the Same Old Story. *Los Angeles Times*.
- Société Radio-Canada. Normes et pratiques journalistiques. <http://www.cbc.radio-canada.ca/fr/rendre-des-comptes-aux-canadiens/lois-et-politiques/programmation/journalistique/>
- Sormany, P. (2011). *Le métier de journaliste. Guide des outils et des pratiques du journalisme au Québec* (3e éd.). Montréal : Boréal.
- Steenbeek, A., MacDonald, N., Downie, J., Appleton, M. et Baylis, F. (2011). Ill-informed Consent? A Content Analysis of Physical Risk Disclosure in School-Based HPV Vaccine Programs. *Public Health Nursing*, 29(1), 71-79.
- Stillo, M., Santistevé, P. C. et Lopalco, P. L. (2015). Safety of human papillomavirus vaccines: a review. *Expert Opinion on Drug Safety*, 14(5), 697-712.
- Tasko, P. (2004). *The Canadian Press Stylebook* (13e éd.). Toronto : Canadian Press.
- Toronto Star (2015, 5 fév.). Make sure girls and parents know any risk with HPV vaccine.
- Toronto Star. Toronto Star Newsroom Policy and Journalistic Standards Guide. <https://www.thestar.com/about/statementofprinciples.html>
- Tuchman, G. (1972). Objectivity as Strategic Ritual: An Examination of Newsmen's Notions of Objectivity. *American Journal of Sociology*, 77(4), 660-679.
- Tuchman, G. (1978). *Making News. A Study in the Construction of Reality*. New York : The Free Press.
- Valkenburg, P. M., Semetko, H. A. et de Vreese, C. H. (1999). The Effects of News Frames on Readers' Thoughts and Recall. *Communication Research* 26(5), 550-569.

- Van Gorp, B. (2007). The Constructionist Approach to Framing: Bringing Culture Back In. *Journal of Communication*, 57(1), 60-78.
- Van Gorp, B. (2010). Strategies to Take Subjectivity Out of Framing Analysis. Dans P. D'Angelo et J.A. Kuypers, J. A. (dir.), *Doing News Framing Analysis. Empirical and Theoretical perspectives* (p. 84-109). New York : Routledge.
- Ward, S. J. A. (2015). *The Invention of Journalism Ethics. The Path to Objectivity and Beyond* (2e ed.). Montreal, Toronto : McGill-Queen's University Press.
- Wahl-Jorgensen, K. (2013). Subjectivity and story-telling in Journalism. *Journalism Studies*, 14(3), 305-320.
- Wilhite, S. C. (1988). Reading for a multiple-choice test: Headings as schema activators. *Journal of Reading Behavior*, XX(3), 215-228.
- Wilhite, S. C. (1989). Headings as Memory Facilitators: The Importance of Prior Knowledge. *Journal of Educational Psychology*, 81(1), 115-117.
- Wolpert, L. (2006). *Six Impossible Things Before Breakfast, The Evolutionary Origins of Belief*. New York, London : W.W. Norton & Company.
- Yang, J. et Cribb, R. (2014, 22 fév.). The dark side of your painkiller. Acetaminophen has a 'remarkable record of safety.' But it does carry little-known dangers. *Toronto Star*.